



HAL
open science

La villa Naymes à Bayonne : Pierre Manescau et Marie Amestoy, le cocher et la domestique a priori sans histoire, ...

Elisabeth Alves Périé

► To cite this version:

Elisabeth Alves Périé. La villa Naymes à Bayonne : Pierre Manescau et Marie Amestoy, le cocher et la domestique a priori sans histoire, Histoire. 2023. dumas-04271815

HAL Id: dumas-04271815

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04271815v1>

Submitted on 6 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA VILLA NAYMES À BAYONNE

Pierre Manescau et Marie Amestoy,
le cocher et la domestique à priori sans histoire...

par Elisabeth Alves Périé

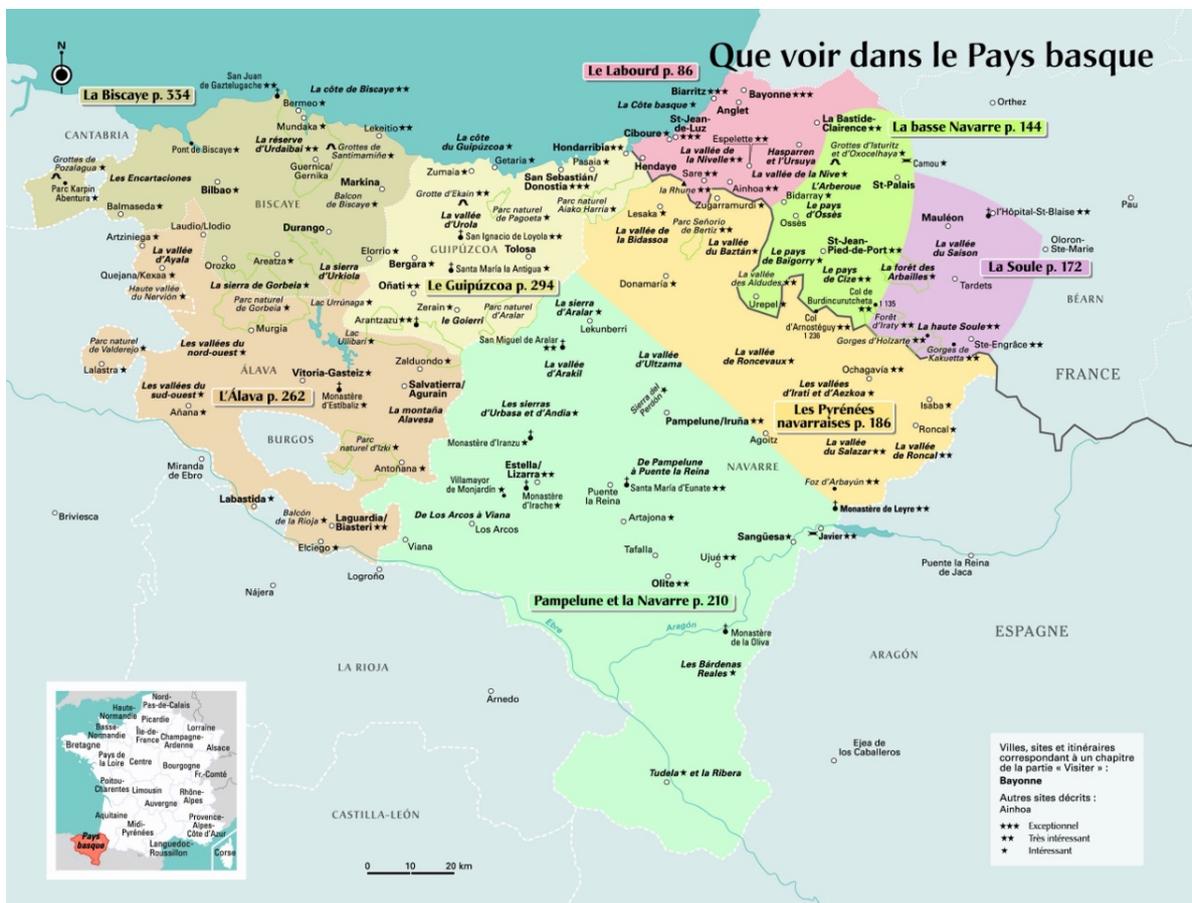


Illustration 1 : Les sept provinces du Pays-Basque - source https://freebzsk.com/product_details/16011600.htm

VERSION SANS CONTEMPORAINS

« Je soussignée Elisabeth Alves Périé, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou en partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »

À toutes les familles qui pensent ne rien avoir d'intéressant à raconter, je dédie cette enquête qui reconstitue une histoire de famille extraordinaire, à priori si ordinaire...

Nous ne sommes pas responsables de ce qu'on a fait de nous, mais nous sommes responsables de ce qu'on fait de ce qu'on a fait de nous.

Jean-Paul Sartre

CRITÈRES ET CONTRAINTES DU MÉMOIRE

Choisir un couple central, s'étant marié entre 1833 et 1842, suivant les conditions suivantes :

- Soit des inconnus
- Soit un couple de notre généalogie ou une généalogie que l'on connaît. On peut déjà avoir travaillé sur ce couple
- Si le couple s'est marié hors limite (par exemple : 1832 ou 1843), il faut alors expliquer dès l'introduction pourquoi on a choisi celui-ci

A partir du couple principal :

- Présenter le couple et leur frère et sœur
- Choisir un de leurs enfants et le présenter (enfants, conjoint + parents du conjoint+ frères et sœurs du conjoint)
- Choisir un enfant de cet enfant et le présenter de la même manière
- Descendre le plus bas possible
- Présenter les parents du couple principal (+ frères et sœurs)
- Choisir le père ou la mère du couple principal et remonter sa branche en présentant à chaque fois la personne (enfants, conjoint + parents du conjoint + frères et sœurs du conjoint)
- Remonter le plus haut possible

Le mémoire devra comporter l'histoire de la commune ou de la paroisse du lieu de mariage du couple principal

(Pas besoin de remonter aux origines du village pendant l'époque romaine, on se cantonnera à la période XVI^e-XXI^e siècles et on ne donne pas l'histoire de toutes les communes nommées si le couple a déménagé plusieurs fois, seulement la principale.)

On s'évertuera à chercher au moins un document de chaque type :

- Cadastre
- Recensement
- Notaire
- Armée (états signalétiques par exemple)
- Hypothèques
- Succession
- État civil (NMD)
- Archive religieuse (BMS)

Les documents marquants seront insérés et transcrits : orthographe laissée telle quelle ; abréviations développées ; traduction si document dans une autre langue que le français. En respectant impérativement la règle : 1 document inséré = 1 transcription.

Tous les documents cités le seront avec la cote du document, mais tous les documents ne seront pas insérés

La méthodologie :

Elle sera expliquée : comment on a obtenu certains documents ; comment on a déduit ou trouvé certaines informations ; les blocages rencontrés ; comment on est parvenu à se débloquenter si cela arrive.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	8
1^{ÈRE} PARTIE : LA SAGA FAMILIALE	12
SAISON 1 : À L'ORIGINE, UN COUPLE !.....	12
ÉPISODE 1 – LE GARS PIERRE ET LA MARIE	12
SÉQUENCE 1 - L'ASCENDANCE DE PIERRE MANESCAU.....	17
Génération 2 - Les parents de Pierre Manescau.....	17
Génération 3 - Les grands-parents de Pierre Manescau.....	19
La branche paternelle : Laurent Manescau et Magdalena Guilentena	19
La branche maternelle : Jean Etchebalharre et Marie de Labat	20
Génération 4 – Les arrière-grands-parents de Pierre Manescau	20
La branche paternelle : Jacques Manescau et Catherine Latzague.....	20
La branche maternelle : Jean Guilentena et Marie Gastanbide.....	21
Génération 5 – Les arrière-arrière-grands-parents de Pierre Manescau.....	21
SÉQUENCE 2 - L'ASCENDANCE DE MARIE AMESTOY	21
Génération 2 - Les parents de Marie Amestoy.....	21
Génération 3 - Les grands-parents de Marie Amestoy	22
La branche paternelle : des inconnues dans l'arbre.....	22
La branche maternelle : Dominique Bordachar (dit Carricart) et Anne Açaleguy	22
Génération 4 – Les arrière-grands-parents de Marie Amestoy.....	23
La branche paternelle : Jean-Pierre Bordachar et Marie Canique	23
La branche maternelle : Dominique Chango et Marie Necol.....	23
SÉQUENCE 3 - JEAN MANESCAU ET JEANNE SEIN (FOULARD)	23
SÉQUENCE 4 - JEANNE MANESCAU (NÉE SEIN) ET ANTOINE CUBURU	30
ÉPISODE 2 - LE DÉSERTEUR.....	33
ÉPISODE 3 - LA MAISON EST DERRIÈRE	35
SÉQUENCE 1 – L'ASCENDANCE D'ANTOINE CUBURU, PÈRE DE « PETIT-JEAN »	35
Génération 2 - Ses parents, Jean Cuburu et Marianne Hobinchet.....	35
Génération 3 - Les grands-parents d'Antoine Cuburu.....	37
Sa branche paternelle : Jean Cuburu et Gracianne Dutey.....	37
(Sa branche maternelle : David Hobinchet et Catherine Daguerre.....	40
Génération 4 et 5 - Jean Dutey et Jeanne Ernautena et leurs parents respectifs.....	41
SAISON 2 - STRATÉGIES ET COUTUMES.....	42
ÉPISODE 1 : JEAN DUTEY, L'AINÉ – ÉPOUSE MARIE-PLACIDE HARISPE.....	42
JEAN ISIDORE DUTEY, 11/04/1808 – 12/09/1862 ET DOMINIQUE HARGUINDEGUY	42
Isabelle Dutey et Arthur Lafont, 1839 – 18/01/1894.....	42
ÉPISODE 2 : JEAN DUTEY, LE CADET – ÉPOUSE GRACIANNE DORRÉ	43
JEAN DUTEY, 15/04/1819 – 13/01/1869 ET VINCENTA BERGOUIGNAN	43
Dominga Dutey et Tomás Mario Perón.....	43
Mario Tomás Perón et Juana Sosa Toledo, 09/11/1874 – 30/05/1953.....	44
SAISON 3 : LA POLITIQUE AU SEIN DE CETTE GRANDE FAMILLE	44
ÉPISODE 1 - NO LLORES POR MI ARGENTINA	44
JUAN DOMINGO PERÓN : L'ARGENTIN, TROIS FOIS PRÉSIDENT	44
ÉPISODE 2 - GABY OH GABY	47
LES ELISSAGARAY, DU DÉPUTÉ ET LE COMITÉ ANTI-JUIF, AUX LEGIONS D'HONNEUR.....	47

Renaud d'Elissagaray de Jaurgain et le contexte antisémite en 1897	47
Redorer le blason familial : les croix de la Légion d'honneur	48
SAISON 4 : C'EST UNE MAISON BLEUE	51
Le cadastre Napoléonien du quartier Lachepaillet	52
EPISODE 1 - LA MAISON NAYMES : EMPLOYEUR DE PIERRE ET MARIE MANESCAU	53
De l'adjudication, aux successions et partages	53
Une énorme acquisition du couple Louise Lafont et Gabriel Galatoire	56
Il est venu le temps des héritages : Arthur Lafont hérite de Naymes	58
Une 2 ^{ème} succession : treize ans après le grand mariage d'Isabelle Gaby	60
Le grand mariage et la presse	61
Le cadastre actuel du quartier Lachepaillet	63
EPISODE 2 - LA BOUCLE EST BOUCLÉE : L'ENQUÊTE EST TERMINÉE	64
2^{ÈME} PARTIE : LES CONTEXTES	65
LA DOMONYMIE, UNE DES PARTICULARITÉS BASQUE	65
LE RESSERREMENT DU STOCK DES PRÉNOMS ET LE DROIT D'AINESSE	65
TROIS VILLES, TROIS PROVINCES BASQUES AU XIX^È SIECLE	67
SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY EN BASSE-NAVARRRE (BAXENABARRE)	67
SAINT-JEAN-DE-LUZ EN LABOURD (LAPURDI)	68
IRÚN EN GUIPUSCOA (GIPUZKOA)	69
QUELQUES MÉTIERS MENTIONNÉS DANS LA SAGA FAMILIALE	70
DES MÉTIERS REPRÉSENTÉS EN LABOURD	70
Le maître chirurgien navigateur, le capitaine de navire, le marin et le matelot :	70
Les soldats du guet : les témoins de mariage de Pierre et Marie	71
DES MÉTIERS REPRÉSENTÉS EN GUIPUSCOA	72
Le pourvoyeur : Jacques Manesqua, l'arrière-grand-père de Pierre	72
DES MÉTIERS REPRÉSENTÉS EN BASSE-NAVARRRE	73
Les alpagatiers : Antoine Cuburu & ses frères	73
Les préposés aux douanes : les six frères Jean Dutey	73
Le valet de peine : Guillaume Amestoy	74
Le bâtier et/ou bourrelier : Michel Cuburu	74
3^{ÈME} PARTIE : LES ARMOIRIES	75
LES ARMOIRIES DU PAYS-BASQUE de Jean de JAURGAIN	75
LES ARMOIRIES DE LA FAMILLE d'ELISSAGARAY de JAURGAIN	76
LES ARMOIRIES DE LA FAMILLE DUTEY-HARISPE	77
CONCLUSION	78
REMERCIEMENTS	79
ANNEXES	80
I. Léon Gaby, mort pour la France	80
II. Arrivée de Jean Dutey en Uruguay, 1831	83
III. La saga familiale en images	84
IV. Les carlistes basques : sauvegarde des libertés traditionnelles	86
V. L'incendie des archives des Basses-Pyrénées en 1908	87
VI. Le réveil du Poitou- journal hebdomadaire politique, antijuif et antimaçonnique	88
VII. Les propriétaires de la Villa Naymes, en images	90

VIII. Parentèles	91
TABLE DES ILLUSTRATIONS	99
COTES DES ILLUSTRATIONS	101
SOURCES DES ACTES	102
BIBLIOGRAPHIE ET TRAVAUX CITÉS	112

INTRODUCTION

J'aime le hasard, les coïncidences ainsi que les synchronicités, chères à C.G. Jung¹.

Aussi, dès que les consignes pour l'élaboration de ce mémoire nous ont été données par M. Stéphane Cosson, j'ai choisi de travailler sur un couple tiré au sort depuis les tables décennales des Pyrénées-Atlantiques : Pierre Manescau et Marie Amestoy, couple unis par les liens du mariage le 2 juillet 1834 après-midi.

A la lecture de l'acte de mariage, certaines informations ont attiré mon attention et aiguisé ma curiosité : Pierre a 40 ans quand il se marie et pourtant un acte, signé devant notaire par son père Louis, est mentionné sur l'acte de mariage l'autorisant à épouser Marie ; je connais l'importance de la maison au Pays-Basque et la maison Naymes est précisée comme étant là où demeurent Pierre et Marie. Cette dernière est fille naturelle et orpheline de ses deux parents quand elle épouse Pierre ; deux de leurs quatre témoins sont soldats du guet, fonction aujourd'hui disparue (en page 71).

Je n'imaginai pas, à ce moment-là, que j'allais rencontrer des difficultés à trouver des données factuelles, qui me permettraient de faire l'arbre généalogique de ce couple si mystérieux. Cette première phase de recherche augurait un piètre espoir : Pierre et Marie n'ont pas eu d'enfant ; Marie est décédée quatre ans après leur mariage et malgré des heures et des jours de recherches, je n'ai rien trouvé, pas même un acte faisant mention d'un enfant mort-né.

Qu'à cela ne tienne, il y aura bien un neveu ou une nièce quelque part ! Je m'apprêtais alors à prendre des chemins sinueux pour arriver à reconstituer l'histoire de cette famille, là où tout me dirigeait au départ vers une *chronique de mort annoncée*. C'était sans compter sur les mystères du Sud-Ouest et plus particulièrement sur les us et coutumes du Pays-Basque.

En effet, au fur et à mesure de mes recherches, j'entrais dans un univers digne d'une saga familiale ou d'une dynastie, où l'aspect socio-économique rencontre la politique, où les us et coutumes permettent de comprendre les articulations propres aux catégories sociales d'une époque donnée.

¹ - Carl Gustav Jung : <https://www.cgjung.net/qui.htm>

Afin de faciliter la lecture et la compréhension du cheminement de ma recherche, j'ai choisi de vous présenter dès à présent, l'arbre simplifié en deux parties :

la descendance de Pierre, à savoir sa nièce Jeanne Manescau et l'ascendance et la descendance du couple Jeanne Manescau et Antoine Cuburu.

A ce jour, l'arbre généalogique que j'ai construit est composé de 293 personnes. Il m'aura fallu beaucoup de temps et de patience pour trouver leurs actes d'état civil afin de vérifier l'exactitude de mes propos et ainsi comprendre comment était structuré cette grande famille basque.

Je ne pouvais tous les intégrer dans ce mémoire ; j'ai choisi de faire apparaître, ici, uniquement les personnes qui nous permettront de comprendre cette belle saga familiale.

Nota bene : la transcription des documents présents dans ce mémoire respectera l'orthographe originale, y compris dans le cas où nous pourrions penser que le scripteur aurait fait une faute. Les abréviations seront développées.

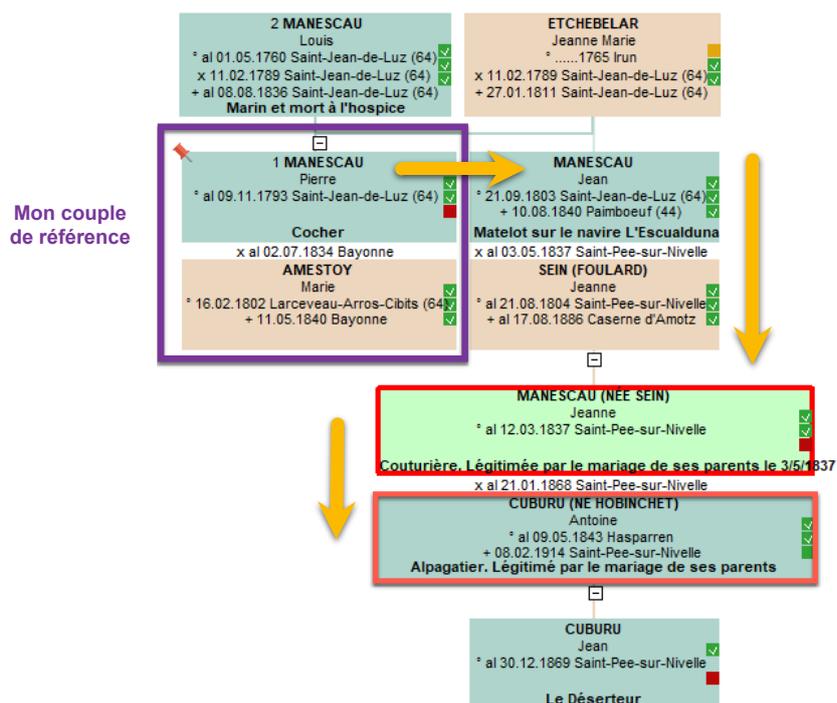


Illustration 2 : Ascendance de Jeanne Manescau, épouse d'Antoine et nièce de Pierre et Marie – Le chemin emprunté pour commencer à rejoindre la Villa Naymes

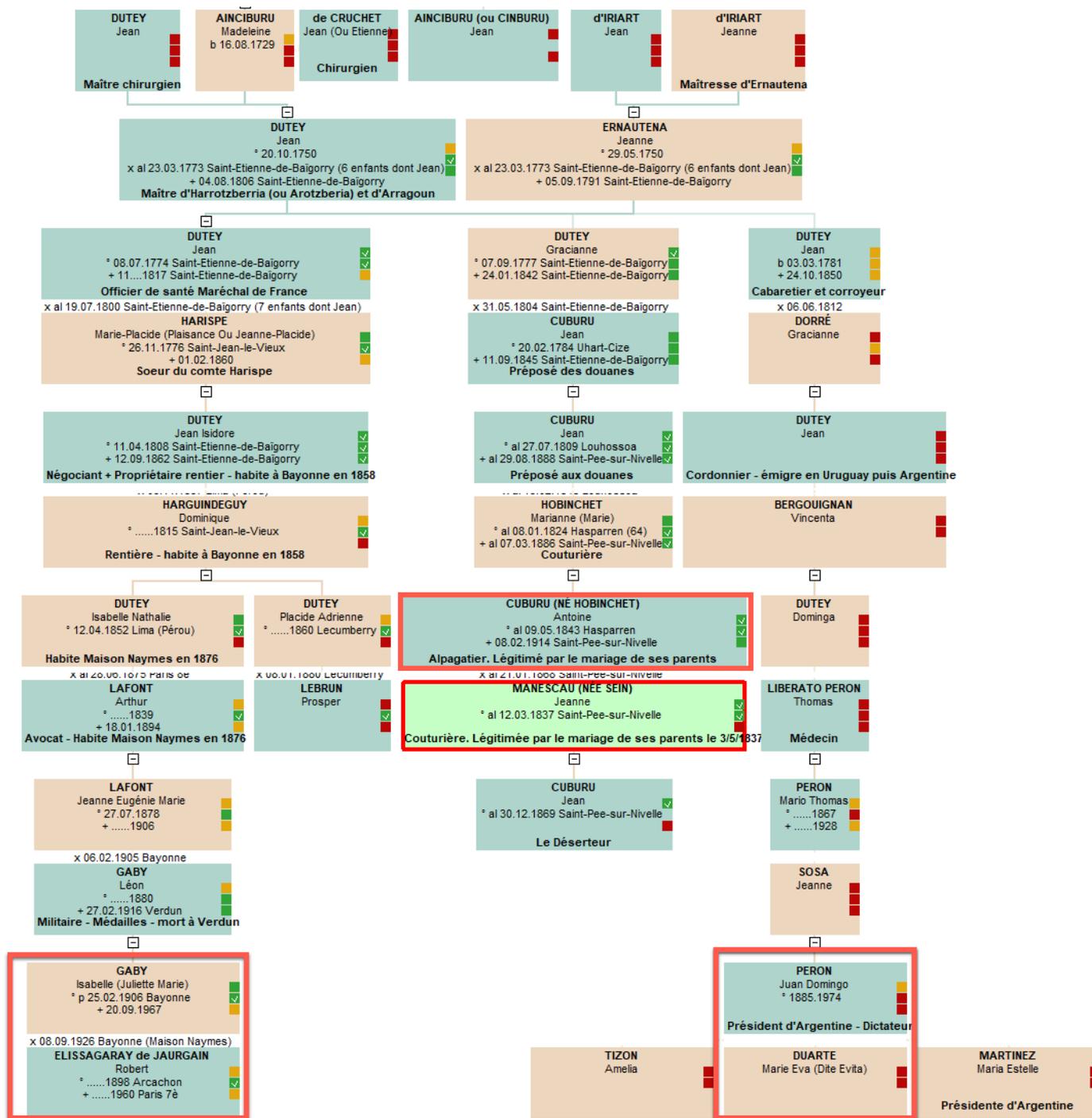


Illustration 3 : Ascendance d'Antoine Cuburu et ses cousins de 3^{ème} génération

1^{ÈRE} PARTIE : LA SAGA FAMILIALE

SAISON 1 : À L'ORIGINE, UN COUPLE !

ÉPISODE 1 – LE GARS PIERRE ET LA MARIE²

Pierre Manescou est né le dix-neuf brumaire an second de la République Française³, à Saint-Jean-de-Luz (64). Au moment où il se marie, il est employé comme cocher de la maison Naymes ce qui m'a immédiatement immergée dans un univers particulier, une époque pas si lointaine. Je n'ai trouvé aucun autre document le concernant, ni dans les registres de recensement, ni dans les registres matricules, ni dans les archives maritimes - j'avais émis l'hypothèse d'une émigration vers les Amériques et donc cherché dans les archives de passagers sur les bateaux- ni dans les archives du monde du travail. Il a l'air d'avoir tout simplement disparu de la circulation ; les dernières nouvelles de Pierre datent du 11 mai 1840, date du décès de Marie, son épouse...

Est-il parti sans laisser de traces après la mort de sa femme, abattu par la tristesse ? Était-il déjà parti au moment du décès de Marie ? L'acte de décès ne précise pas s'il était présent et ce n'est pas Pierre qui se déplace à la mairie pour déclarer le décès de sa femme. Est-il mort de façon obscure sans avoir pu être identifié ? S'était-il « engagé » dans les carlistes comme bon nombre de basques, et ce, dès l'année 1833 (cf. annexe IV) ? Ou aurait-il pitié peur de la menace d'une épidémie de choléra qui est arrivé aux portes de l'Europe en 1841^{4 5} ?

Le mystère reste entier à ce jour, mais je garde espoir de trouver, un jour, une information le concernant.

Marie Amestoy est née le vingt-sept pluviôse an dix de la République française⁶, à Cibits. Elle est décédée le 11 mai 1840 à Bayonne dans la maison Bouroutchoury, sise Quartier Lachepaillet. Elle était probablement domestique, rien n'est précisé sur les actes de mariage ou de décès.

² - *La Marie et le gars Pierre* – Les Compagnons de la chanson

³ - Dix-neuf brumaire an second de la République Française : 9 novembre 1793 dans le calendrier grégorien

⁴ - Menace d'une épidémie de choléra 1841 : <https://www.baskulture.com/article/inondations-et-cholra-bayonne-en-cette-sombre-anne-1855-1126>

⁵ - Infection partie de Bayonne en 1774 : <https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2001-1-page-67.htm>

⁶ - Vingt-sept pluviôse an dix de la République française : 16 février 1802 dans le calendrier grégorien

Pierre et Marie se sont mariés le 2 juillet 1834 à Bayonne. En 1834, ils étaient tous deux, employés de la Maison Naymes, Quartier Lachepaillet à Bayonne et y demeurent à cette date.⁷

Pierre a 40 ans et pourtant, Louis Manescau, son père, l'autorise à se marier par acte notarié.

date de l'acte	nature et espèce des actes	Noms, prénoms et domiciles des parties		Relation de l'inscripteur	
		Proverbi	Minutes	date	droits
161	Procuration en blanc		par M. de Blane de Jougny, au 3 ^e bailliage de la 4 ^e section de la ville de Bayonne, au mariage de Pierre, son fils, avec M ^{lle} Damestoy de Bayonne.	2	2 20
162	Consentement		par M. Manescau, au 3 ^e bailliage de la 4 ^e section de la ville de Bayonne, au mariage de Pierre, son fils, avec M ^{lle} Damestoy de Bayonne.	4	2 20
163	Constitution		par M. Petit, notaire, en faveur de M ^{lle} Marie Manescau de Bayonne, de 1000 francs de rente viagère au capital de 10,000 francs.	9	22 00
164	Quittance		par M ^{lle} Marie Manescau de Bayonne, au mariage de M. Manescau, son fils, avec M ^{lle} Damestoy de Bayonne.	9	78 54
165	idem		par M. Manescau, au mariage de M. Manescau, son fils, avec M ^{lle} Damestoy de Bayonne.	6	2 20
167	Déclaration		par M. Manescau, au mariage de M. Manescau, son fils, avec M ^{lle} Damestoy de Bayonne.	17	1 10

Illustration 4 : Extrait de l'autorisation de Louis au mariage de Pierre

Cote et/ou permalien 1 : Autorisation de Louis Manescau au mariage de Pierre : Répertoires-3E15591-1820/1834-f119 - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r7105zvr5pzmik/f119>

Transcription de l'autorisation de Louis au mariage de Pierre depuis le répertoire du notaire

M^e Dornaldéguy :

Consentement : par Louis Manescau de Saint-Jean-de-Luz, au mariage de Pierre, son fils, avec mademoiselle Damestoy de Bayonne.

L'acte de mariage fait mention de la publication des deux bans à une semaine d'intervalle, soit les dimanches 22 et 29 juin 1834 devant la principale porte de la mairie de Bayonne.

La profession de deux de leurs témoins, m'interpelle : il s'agit des soldats du guet. Le résultat de mes recherches à propos de ce métier d'antan, que je ne connaissais pas, sont mentionnés dans un autre chapitre (cf. page 71). Leurs témoins, qu'ils soient selliers

⁷ - Acte de mariage de Pierre et Marie - Cote : Registres paroissiaux et d'état civil > Bayonne > Bayonne : état civil 1824-1839 — 5Mi102/34/f600

ou soldats du guet savent signer, Pierre et Marie, quant à eux, ne savent pas écrire comme il est stipulé sur l'acte de mariage.

Malgré de nombreuses recherches dans les registres de naissance, allant de 1823 à 1852, je n'ai trouvé aucun acte de naissance d'un enfant né, soit issu du couple, soit de Pierre et d'une autre femme, soit de Marie et d'un autre homme. J'ai fini par supposer que même à l'époque, il était possible de rencontrer des difficultés à procréer, comme le mentionnent certains articles de médecine. Et même si la première insémination artificielle date de 1790, il n'en reste pas moins que nous n'étions qu'aux prémices de ce que nous connaissons aujourd'hui...⁸ (JOUANNET, Pierre, 2009)

J'ai également recherché des documents dans les archives hospitalières de Bayonne entre 1834 et 1840 en espérant trouver des informations sur Marie ou Pierre, en vain.

⁸ - Évolution des techniques de l'assistance médicale à la procréation (AMP) <https://www.academie-medecine.fr/evolution-des-techniques-de-l-assistance-medecale-a-la-procreation-amp/>

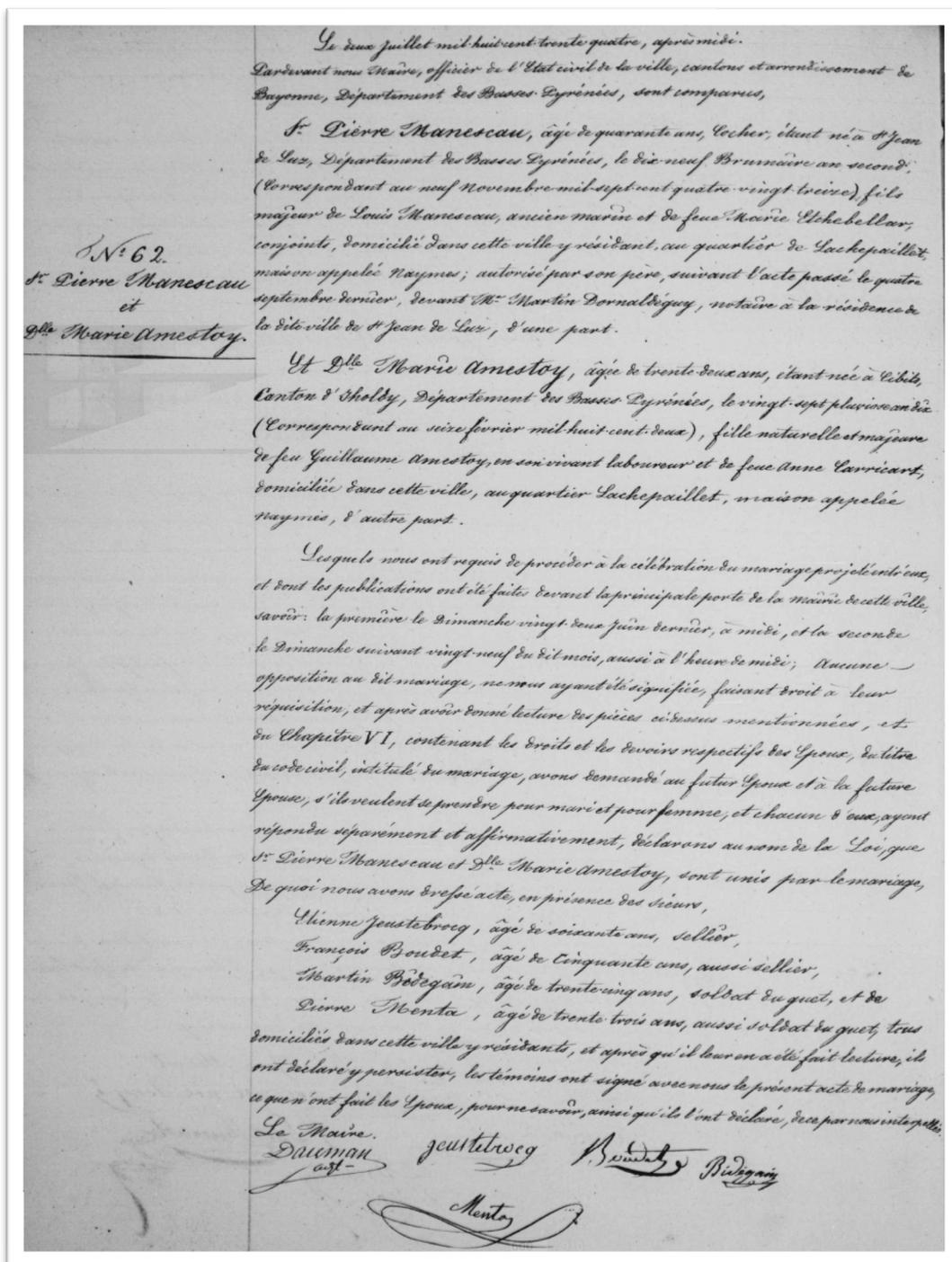


Illustration 5 : Acte de mariage de Pierre Manescau et Marie Amestoy, le 2 juillet 1834 à Bayonne (64)
 Cote et/ou permalien 2 : Mariage de Pierre Manescau et de Marie Amestoy - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17807zj0n0h1k/f600>

Transcription de l'acte de mariage de Pierre Manescou et Marie Amestoy :

*Le deux juillet mil huit cent trente-quatre, après-midi,
Pardevant nous Maire, officier de l'État civil de la ville, cantons et arrondissement
de Bayonne, Département des Basses-Pyrénées, sont comparus,
Sieur Pierre Manescou, âgé de quarante ans, cocher, étant né à Saint Jean de Luz,
Département des Basses Pyrénées, le dix-neuf Brumaire an second (correspondant
au neuf novembre mil sept cent quatre-vingt-treize), fils majeur de Louis Manescou,
ancien marin et de feu Marie Etchebellar, conjoints, domiciliée dans cette ville y
résidant, au quartier de Lachepaillet, maison appelée Naymes ; autorisé par son
père, suivant l'acte passé le quatre septembre dernier, devant Maître Martin
Dornaldéguy, notaire à la résidence de la dite ville de Saint Jean de Luz, d'une
part.*

*Et demoiselle Marie Amestoy, âgée de trente-deux ans, étant née à Cibits, canton
d'Iholdy, Département des Basses-Pyrénées, le vingt-sept pluviôse an dix
(correspondant au seize février mil huit cent deux), fie naturelle et majeure de feu
Guillaume Amestoy, en son vivant laboureur et de feu Anne Carricart, domiciliée
dans cette ville, au quartier Lachepaillet, maison appelée Naymes, d'autre part.*

*Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux,
et dont les publications ont été faites devant la principale porte de la mairie de
cette ville, savoir : la première le Dimanche vingt-deux Juin dernier, à midi, et la
seconde le Dimanche suivant vingt-neuf du dit mois, aussi à l'heure de midi ;
aucune opposition au dit mariage, ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur
réquisition, et après avoir donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées, et du
Chapitre VI, contenant les droits et les devoirs respectifs des époux, du titre du code
civil, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils
veulent se prendre pour mari et pour femme, et chacun d'eux, ayant répondu
séparément et affirmativement, déclarons au nom de la Loi, que Sieur Pierre
Manescou et Demoiselle Marie Amestoy, sont unis par le mariage, De quoi nous
avons dressé acte, en présence des sieurs,*

Etienne Jeustebrocq, âgé de soixante ans, sellier,

François Boudet, âgé de cinquante ans, aussi sellier,

Martin Bidegain, âgé de trente-cinq ans, soldat du guet, et de

*Pierre Menta, âgé de trente-trois ans, aussi soldat du guet, tous domiciliés dans
cette ville y résidants, et après qu'il leur en a été fait lecture, ils ont déclaré y
persister, les témoins ont signé avec nous le présent acte de mariage, ce que n'ont
fait les époux, pour ne savoir, ainsi qu'ils l'ont déclaré, de ce par nous interpellés.*

SÉQUENCE 1 - L'ASCENDANCE DE PIERRE MANESCAU

Génération 2 - Les parents de Pierre Manescau

Louis Manescau et Jeanne Marie Etchebellar, mariés le 11 février 1789, sont les parents de trois enfants dont Pierre.

Louis Manescau, né le 1^{er} mai 1760 à Saint-Jean-de-Luz et mort à l'hospice de cette même ville le 8 juin 1836, était marin. Son parrain se nomme Louis Bretons ; il est maître chirurgien navigateur (cf. page 70)

Jeanne Etchebelar est née en 1765 à Irun (Espagne) et décédée le 27 janvier 1811 au 36 Grande Rue à Saint-Jean-de-Luz. Jean, le benjamin de la fratrie de Pierre n'avait alors que 8 ans.

L'orthographe des prénoms et des patronymes peut varier, en fonction de l'époque, de la personne qui les énonce ou de celles qui les retranscrivent.

En effet, Jeanne Etchebelar ainsi qu'il est orthographié sur son acte de décès, peut également s'écrire Jeane Etchebelart ou encore Jeanne Etchebelharre.

L'acte de baptême de Louis Manescau, le fait apparaître comme étant le fils légitime de Laurens Manesquo -Laurens étant orthographié sur l'acte de décès de Louis avec un « t » à la place du « s ».

J'ai été confrontée à plusieurs reprises à ces orthographes différentes. Il convient alors d'avoir une lecture élargie lors de recherches dans les registres, au risque de passer à côté d'un élément important qui servirait l'étude de la généalogie travaillée.

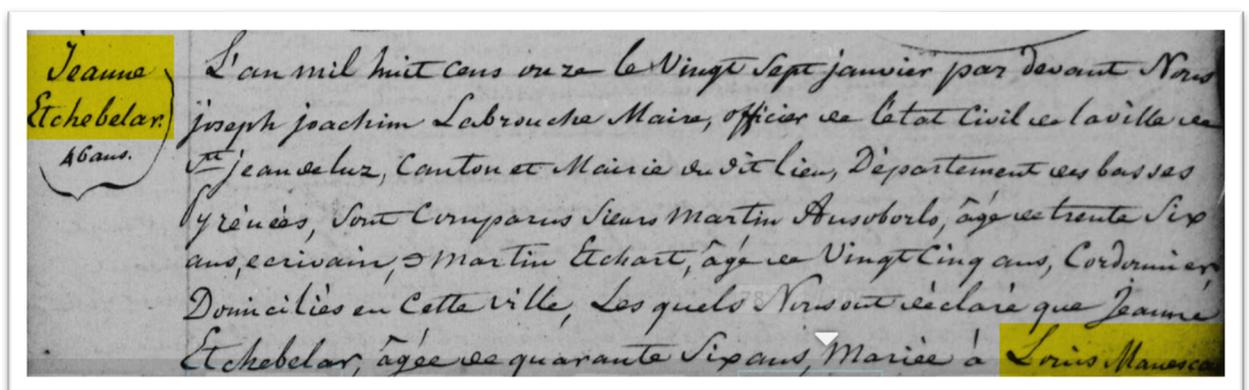


Illustration 6 : Extrait de l'acte de décès de Jeanne Etchebelar, mariée à Louis Manescau
Cote et/ou permalien 3 : Décès de Jeanne Etchebelar - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27368zdbpzl8k/f78>

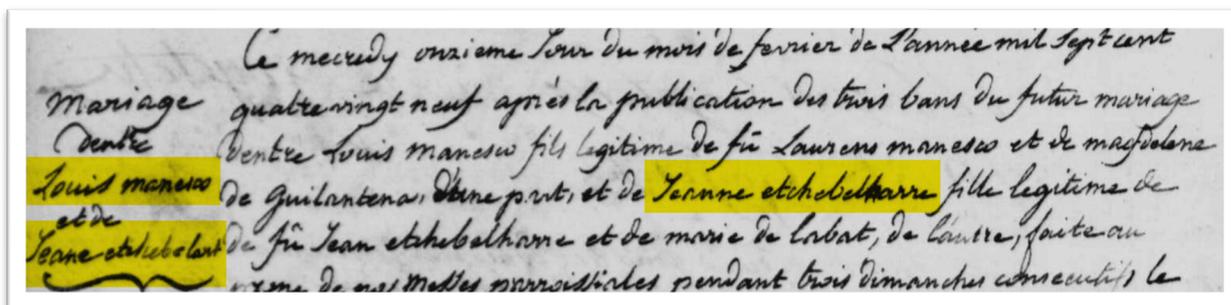


Illustration 7 : Extrait de l'acte de mariage de Louis Manesco et Jeane Etchebelart (ou Etchebelharre)
Cote et/ou permalien 4 : Mariage de Louis Manescou et Jeanne Etchebelart - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f1428>

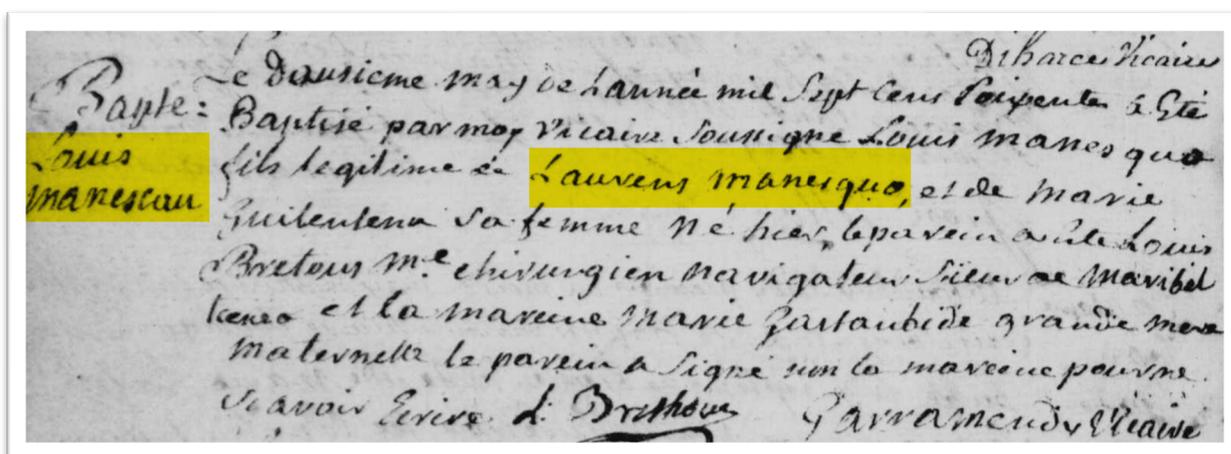


Illustration 8 : Extrait de l'acte de baptême de Louis Manescou fils de Laurens Manesco...
Cote et/ou permalien 5 : Baptême de Louis Manescou - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f961>

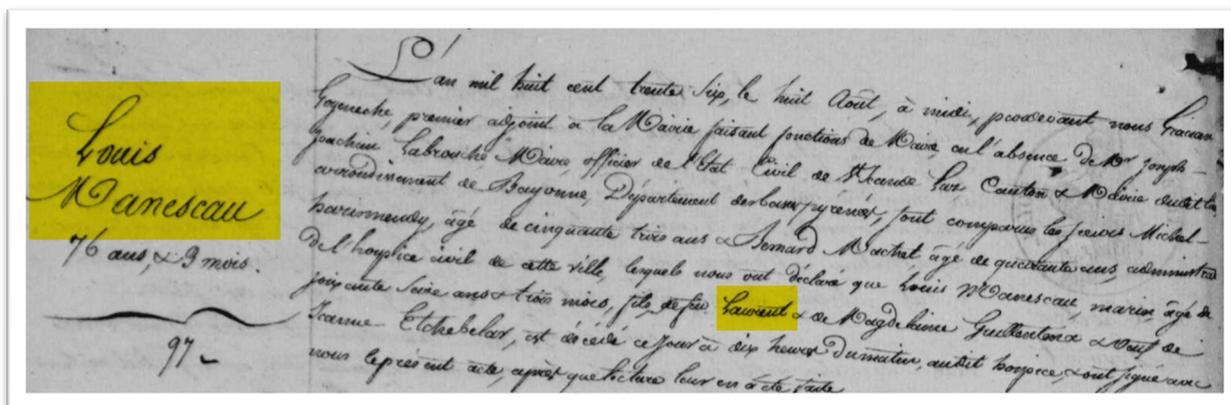


Illustration 9 : Extrait de l'acte de décès de Louis Manescou
Cote et/ou permalien 6 : Décès de Louis Manescou - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27371zc0gcs2k/f69>

La fratrie de Pierre est composée d'une sœur aînée, Marie et d'un frère cadet, Jean.

Leur fille **Marie Manescou**, est née le 19 novembre 1789 et décédée le 9 septembre 1855. Elle était blanchisseuse et journalière et la mère de Joseph, né de père inconnu le 10 mars 1813 et décédé 5 jours plus tard, le 15 mars 1813.

Leur fils **Jean Manescou** est né le 4^e jour complémentaire de la République française⁹ ; il était matelot sur le navire L'Esculduna¹⁰ ; il est décédé le 10 août 1840 à Paimboeuf en Loire-Atlantique. Jean va m'apporter la solution aux difficultés que je rencontrais. De son mariage avec **Jeanne Sein** naîtra une fille, **Jeanne Manescou, née Sein**, (nouvelle branche développée en page 23).

Génération 3 - Les grands-parents de Pierre Manescou

La branche paternelle : Laurent Manescou et Magdalena Guilentena

Laurent Manescou et Magdalena (ou Magdalaine) Guilentena, mariés le 28 janvier 1756 à Saint-Jean-de-Luz, sont les parents de trois enfants dont Louis.

Laurent (ou Laurens) **Manescou** a été baptisé le 10 août 1727 à Saint-Jean-de-Luz. Il est décédé avant le 14 janvier 1788, date du mariage de son fils Jean¹¹. Il était marin et Sieur de la Maison Manescou Baitha.

Magdalena Guilentena est née à Irún (Espagne). Elle est la fille de **Jean Guilentena** et de **Marie Gastenbide** tous deux nés à Irún également. Je n'ai pas réussi à trouver les actes de naissance ou de décès pour cette branche.

Leur fils **Jean Manescou**, est né le 3 février 1757 à Saint-Jean-de-Luz, et décédé le 31 octobre 1819 dans cette même ville. Il a épousé **Martine Laffargue** avec laquelle il a eu quatre enfants : **Pierre** né en 1792 et décédé le 31 octobre 1809 ; **Etienne**, née le 8 janvier 1796 ; **Jean**, né le 4 mars 1800 et **Etienne** née le 29 avril 1801 à Saint-Jean-de-Luz et décédée le 12 juillet 1841 dans cette même ville. Je n'ai pas trouvé l'acte de décès de Etienne (la première) mais, prénommer la deuxième fille comme la première, peut nous permettre de supposer qu'elle est décédée alors qu'elle n'était

⁹ - 4^e jour complémentaire de la République française : 21 septembre 1803 dans le calendrier grégorien

¹⁰ - Esculduna ou Escauduna

¹¹ - Sur l'acte de ce mariage, Laurent est mentionné ainsi : « Jean Manescou fils légitime et majeur de feu Laurens Manescou ».

encore qu'une enfant ; Etiennette (la seconde) aurait, de fait, une place d'enfant de remplacement¹² (ALVES PERIE Elisabeth, 2015).

Leur fille **Dominica Manescau** est née le 17 octobre 1765 à Saint-Jean-de-Luz et décédée dans cette même ville le 15 octobre 1831. Elle a eu un enfant de père inconnu, **Joseph Prosper**, né le 25 juin 1793 à Bayonne. Dominica est identifiée comme exerçant le métier de revendeuse sur l'acte de naissance de Joseph Prosper¹³.

La branche maternelle : Jean Etchebalharre et Marie de Labat

Jeanne, la mère de Pierre est née à Irún. Il est fort probable que ses parents également. Ils rentrent dans la catégorie des personnes pour lesquelles je n'ai pas encore réussi à obtenir des informations sur leur état civil. Je ne remonte pas au-dessus de la troisième génération dans cette branche maternelle.

Génération 4 – Les arrières-grands-parents de Pierre Manescau

La branche paternelle : Jacques Manesqua et Catherine Latzague

Jacques Manesqua et Catherine Latzague, mariés le 8 février 1719 à Saint-Jean-de-Luz, sont les parents de cinq enfants, dont Laurent (en page 19).

Jacques Manescau est né à Irún et décédé avant le 28 janvier 1756, date du mariage de son fils Laurent. Jacques était Maître boucher et héritier de la Maison Manescau Baitha à Mererins.

Catherine Latzague est née à Irún et probablement décédée dans cette même ville. Elle était l'héritière de Molateva de la paroisse de Bardoz.

Si Jacques et Catherine sont tous deux héritiers de leur maison familiale respective, on peut donc supposer qu'ils sont restés en Espagne. En revanche, il me reste encore à comprendre ce qui a poussé leurs descendants à partir. Pourquoi le père de Jacques étant pourvoyeur, aurait-il quitté le Pays-Basque sud pour aller vers le Pays-Basque nord (cf. page 72) ?

¹² Vincent Van Gogh est lui aussi un enfant de remplacement. Il naît un jour, jour pour jour, après le décès de son frère aîné. Cf. mon article publié aux éditions Ecodition, disponible sur mon blog : <https://www.cabinet-therapies.net/blog/categories/articles>

¹³ Je ne retrouve pas les cotes de cet acte que j'ai mal transcrites. En revanche, j'avais noté les éléments mentionnés.

Nous verrons dans un autre chapitre, l'importance de la maison de famille dans l'héritage et comment les stratégies d'héritage ont été mise en place, dans certaines régions du Monde, dont le Pays-Basque.

Leur fille **Catherine (1) Manescou**, est née le 19 octobre 1720 à Saint-Jean-de-Luz et décédée dans cette même ville le 25 décembre 1765.

Leur fils **François Manescou**, est né le 2 mai 1726 à Saint-Jean-de-Luz et décédé dans cette même ville le 21 septembre 1936.

Leur fille **Catherine (2) Manescou**, a été baptisée le 17 novembre 1729 à Saint-Jean-de-Luz.

Leur fille **Marie Manescou**, est décédée le 15 mai 1736 à Saint-Jean-de-Luz.

Pierre, le frère de Jacques, est mort le 8 mars 1726 à Saint-Jean-de-Luz. Il est probablement lui aussi né à Irún comme son frère Jacques.

La branche maternelle : Jean Guilentena et Marie Gastanbide

Jean et Marie sont les parents de Magdalena. Une information apparaît à la lecture de l'acte de mariage de Laurent et Magdalena : Jean Guilentena et Marie Gastanbide demeuraient Maison Santa Anna.

Génération 5 – Les arrières-arrières-grands-parents de Pierre Manescou

J'ai rencontré les mêmes difficultés à obtenir les documents en Espagne dans le temps imparti. Je n'ai eu connaissance que du père de Jacques : Pierre de Manesqua, mentionné sur l'acte de mariage de son fils.

SÉQUENCE 2 - L'ASCENDANCE DE MARIE AMESTOY

Génération 2 - Les parents de Marie Amestoy

Guillaume Amestoy et Anne Carricart, ne sont pas mariés. Ils ont 36 ans d'écart. Ce sont les parents de trois enfants dont Marie.

Guillaume Amestoy est né vers 1740 à Juxue (64). Il est décédé alors que son épouse, Anne, est enceinte. Sur l'acte de naissance de Marie (la seconde), il est mentionné « feu Guillaume Amestoy ». Je pars du postulat que Guillaume est bien le père de Marie, elle naît donc orpheline de père.

Malgré toutes mes recherches, je n'ai pas réussi à trouver plus d'informations à son sujet, y compris dans les localités voisines à Bunus -là où il était employé comme valet

de peine (en page 73)- Cibits, Saint Just ou Juxue. Il est possible que ces archives aient été détruites lors de l'incendie de la Préfecture de Pau en 1908 (cf. annexe V)

Anne Carricart (Bordachar) est née à Saint Just le 21 avril 1776, elle était la fille de **Dominique Bordachar** et **Anne Açaleguy** cadette de la Maison Carricart. Je n'ai pas trouvé son acte de décès malgré mes recherches dans les communes voisines.

Leur première fille **Marie** (1) **Amestoy**, est née vers 1789 et décédée le 9 décembre 1800 à Cibits. Elle est déclarée comme étant la fille de Guillaume. Or, en 1791, Anne épouse Pierre Oyenart... Pierre serait-il mort peu de temps après leur mariage ? Cette information étant nouvelle, des recherches complémentaires sont à mener afin d'éclaircir ce point.

Leur fils **Pierre Amestoy**, est né le 1^{er} mai 1798 à Cibits et décédé le 1^{er} mars 1801 dans cette même ville.

Marie, la seconde, et épouse de Pierre Manescrau est donc la seule enfant vivante de cette fratrie et orpheline de père.

Génération 3 - Les grands-parents de Marie Amestoy

La branche paternelle : des inconnues dans l'arbre

Je n'ai aucune information au sujet de ses grands-parents paternels.

La branche maternelle : Dominique Bordachar (dit Carricart) et Anne Açaleguy

Dominique Bordachar et Anne Açaleguy, mariés le 30 avril 1764 à Saint Just, sont les parents de trois enfants dont Anne.

Dominique Bordachar, était Maître de la Maison Carricart. Son frère cadet, Pierre, était le dernier cadet de la Maison de Bordachar de Musculdi.

Commence alors un changement de patronyme pour sa descendance. Ces enfants vont désormais être identifiés avec le patronyme Carricart, qui est celui de la Maison. Je développerai cette domonymie ultérieurement dans ce mémoire (en page 65).

Anne Açaleguy est née le 20/9/1742 à Saint Just.

Leur fille **Marie Carricart**, est née le 27 mars 1768 à Saint Just. Elle est la mère de Dominique, né de père inconnu, le 12 octobre 1789.

Leur fille **Marguerite Carricart**, est née le 19 octobre 1774 à Saint Just.

Génération 4 – Les arrières-grands-parents de Marie Amestoy

La branche paternelle : Jean-Pierre Bordachar et Marie Canique

Je n'ai aucune information concernant ces aïeux.

La branche maternelle : Dominique Chango et Marie Necol

Dominique Chango (dit Assaleguy Basterretche) et Marie Necol (dit Carricart), mariés le, sont les parents de trois enfants dont Anne Açaleguy.

Dominique Chango, né le 15 septembre 1708 à Saint Just et décédé le 20 septembre 1789 dans cette même ville. Ces enfants vont porter le nom Açaleguy, on peut donc supposer un changement de patronyme correspondant à la domonymie de la région.

Marie Necol (dit Carricart) : je n'ai pour le moment aucune information la concernant.

SÉQUENCE 3 - JEAN MANESCAU ET JEANNE SEIN (FOULARD)

Je vous ai présenté précédemment, Jean Manescau, le frère de Pierre Manescau (en page 17).

À ce stade de mes recherches, j'avais trouvé, assez difficilement, les ascendants de mon couple de référence, Pierre et Marie. Quand j'obtenais un acte, je ne trouvais rien de réellement probant ou d'assez intéressant pour continuer. Je commençais véritablement à désespérer et à regretter d'avoir fait confiance au hasard. Car, je souhaitais aussi des histoires. Telle une Sherlock Holmes contemporaine, j'étais déterminée à mener cette enquête à son terme et à démêler cet écheveau familial.

Je fouillais alors dans les tables décennales et me lançais dans une battue infernale d'actes -de naissances, de mariages, de décès, de contrats divers- je ne pouvais accepter d'être tombée sur une des rares familles sans histoire !

La maison Naymes avait aiguisé ma curiosité dès la lecture de l'acte de mariage de Pierre et Marie, employés de cette maison, mais je ne trouvais pas, là non plus, d'information à ce sujet !

Mon optimisme et ma pugnacité allaient, enfin, porter ses fruits, Jean et Jeanne ont eu fort heureusement une fille, Jeanne. En vous reportant en page 65, vous trouverez une explication sur l'habitude qu'a cette famille de nommer tout le monde de la même façon. Ce qui, convenons-en, complexifie la lecture, et la compréhension de cette

généalogie. La différenciation des individus devient, de fait, un exercice de style qui donne le tournis...

Ce sont les recherches autour du couple Jean Manescau et Jeanne Sein (Foulard) qui vont me permettre d'accéder aux autres personnages de la famille. Il devient donc un deuxième couple de référence.

Jean est né en 1803 à Saint-Jean-de-Luz et décédé en 1840 à Paimboeuf (cf. page 16). Il était probablement militaire puisque Jeanne, son épouse décèdera à la caserne d'Amotz. Je n'ai trouvé aucune archive militaire concernant Jean ; les seules premières disponibles aux Archives des Pyrénées-Atlantiques, concernent un Jean Manescau né en 1859 (classe de 1879). Il est probable que les archives antérieures à cette année de 1879, fassent partie des archives brûlées en 1904 (cf. annexe V).

Jeanne Sein, son épouse, est née le 21 août 1804 à Saint-Pée-sur-Nivelle. Elle est couturière quand elle épouse Jean. Elle décède le 17 août 1886 dans cette même ville.

Sur l'acte de décès de Jean, Jeanne a comme patronyme Foulard. Dans un premier temps, j'ai pensé qu'il avait épousé une autre Jeanne. J'avais alors créé deux unions : une première avec Jeanne Sein et une seconde avec Jeanne Foulard. Il aura fallu que je trouve l'acte de décès de Jeanne Sein faisant apparaître la mention « veuve de Manescau » pour en conclure que Jeanne Sein et Jeanne Foulard, sont une seule et même personne. En revanche, je n'ai pas encore trouvé d'explication à ce changement de patronyme...

Jeanne est la fille de **Thomas Sein** et de **Catherine Haliry**, mariés le 24 novembre 1790 et propriétaires de la Maison d'Olhandeguia à Saint-Pée-sur-Nivelle. Thomas est né en 1757 et décédé le 19 septembre 1827 à Saint-Pée-sur-Nivelle. Catherine est née en 1775 et décédée le 9 mai 1814 à Saint-Pée-sur-Nivelle ; elle était l'héritière de la maison d'Olhandeguia, donc une fille aînée.

N^o 46
 Jeanne Sein,
 veuve, âgée de 82 ans

L'an mil. huit cent. quatre. vingt. six et le dix. sept. Nour, à trois heures du soir, par. devant. Nous, Maire, officier de l'état civil de la Commune de S^t. Gée, canton d'Ustaritz, département des Basses. Pyrénées, sous comparus Martin Darancet, laboureur, âgé de quarante. un ans et Mathias Héribart, aussi laboureur, âgé de trente ans, les deux domiciliés à S^t. Gée, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui à neuf heures du matin, Jeanne Sein, sa Profession, âgée de quatre. vingt. deux ans, domiciliée à S^t. Gée, veuve de ~~Wancseau~~, est décédée dans la Caserne d'Armutz, ainsi que nous nous en sommes assuré, avons signé le présent acte de décès, et les comparants ont déclaré ne savoir signer, après que lecture leur en a été faite. =

Illustration 10 : Extrait de l'acte de décès de Jeanne Sein (Foulard)
 Cote et/ou permalien 7 : Décès de Jeanne Sein - <http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27708z8tk99jk/f47>

Transcription de l'acte de décès de Jeanne Sein :

N° 46

Jeanne Sein,
veuve, âgée de 82 ans.

L'an mil huit cent quatre-vingt-six et le dix-sept août, à trois heures du soir, par devant nous, Maire, officier de l'état civil de la commune de Saint-Pée, canton d'Ustaritz, département des Basses-Pyrénées, sont comparus Martin Darancet, laboureur, âgé de quarante un ans et Mathias Hiriart, aussi laboureur, âgé de trente ans, les deux domiciliés à Saint-Pée, lesquels nous ont déclaré que ce jour'hui à neuf heures du matin, Jeanne Sein, sans profession, âgée de quatre-vingt-deux ans, domiciliée à Saint-Pée, veuve de Manescau, est décédée dans la caserne d'Amotz, ainsi que nous nous en sommes assuré, avons signé le présent acte de décès, et les comparants ont déclaré ne savoir signer, après que lecture leur en a été faite.

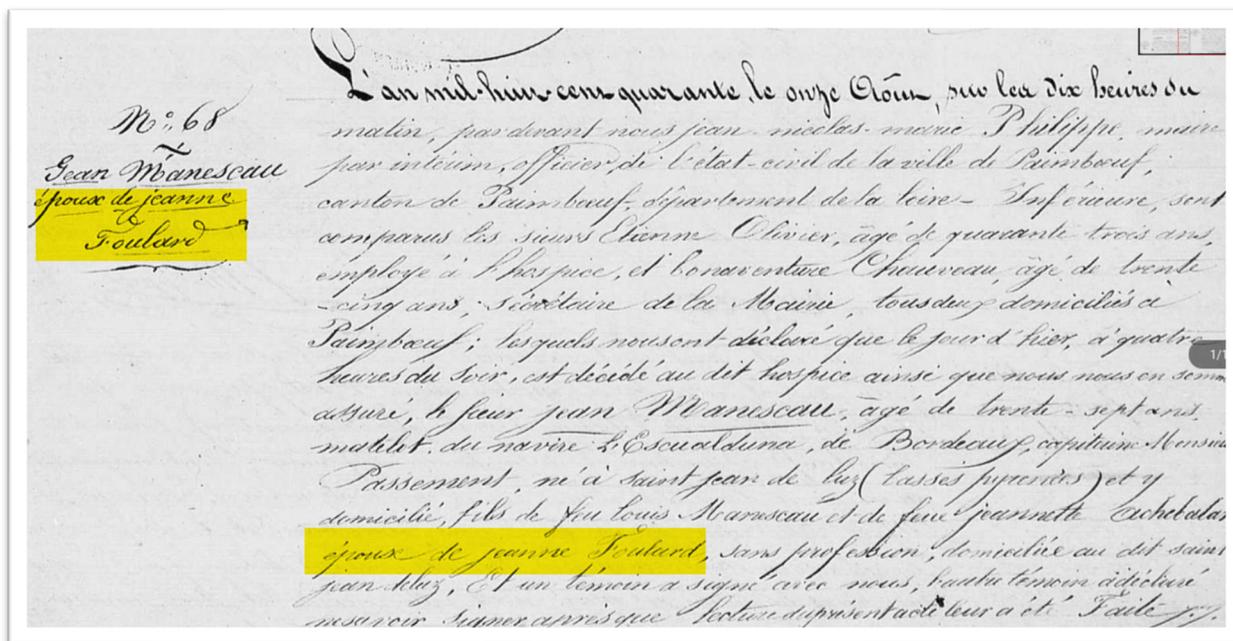


Illustration 11 : Extrait de l'acte de décès de Jean Manescau
 Cote et/ou permalien 8 : Décès de Jean Manescau - <https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ark:/42067/5895af533fc1d02b40462ec0a98fc7ee>

Transcription de l'acte de décès de Jean Manescau, matelot sur l'Escualduna :

N°68

Jean Manescau époux de Jeanne Foulard

L'an mil huit cent quarante, le onze août, sur les dix heures du matin, par devant nous Jean Nicolas Marie Philippe, maire par intérim, officier de l'état civil de la ville de Paimboeuf, canton de Paimboeuf, département de la Loire-Inférieure, sont comparus les sieurs Etienne Olivier, âgé de quarante-trois ans, employé à l'hospice, et Bonaventure Chauveau, âgé de trente-cinq ans, secrétaire de la Mairie, tous deux domiciliés à Paimboeuf; lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier, à quatre heures du soir, est décédé au dit hospice ainsi que nous nous en sommes assuré, le sieur Jean Manescau, âgé de trente-sept ans, matelot du navire l'Escualduna, de Bordeaux, capitaine Monsieur Passement, né à saint Jean de Luz (basses pyrénées) et y domicilié, fils de feu Louis Manescau et de feu Jeanne Etchebalar époux de Jeanne Foulard, sans profession, domiciliée au dit saint Jean de Luz, et un témoin a signé avec nous, l'autre témoin a déclaré ne savoir signer après que lecture du présent acte leur a été faite.

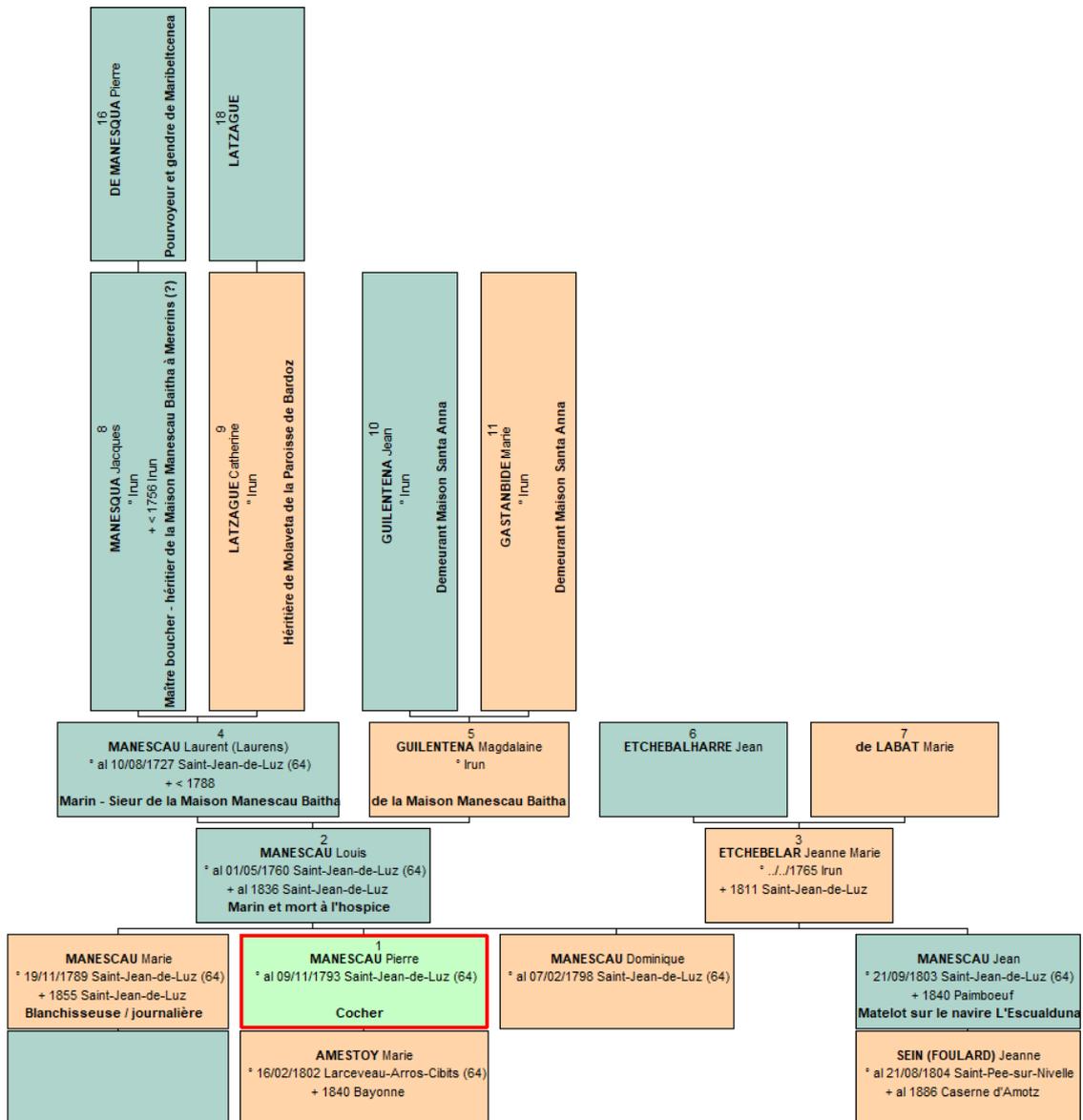


Illustration 12 : Ascendance de Pierre Manescau

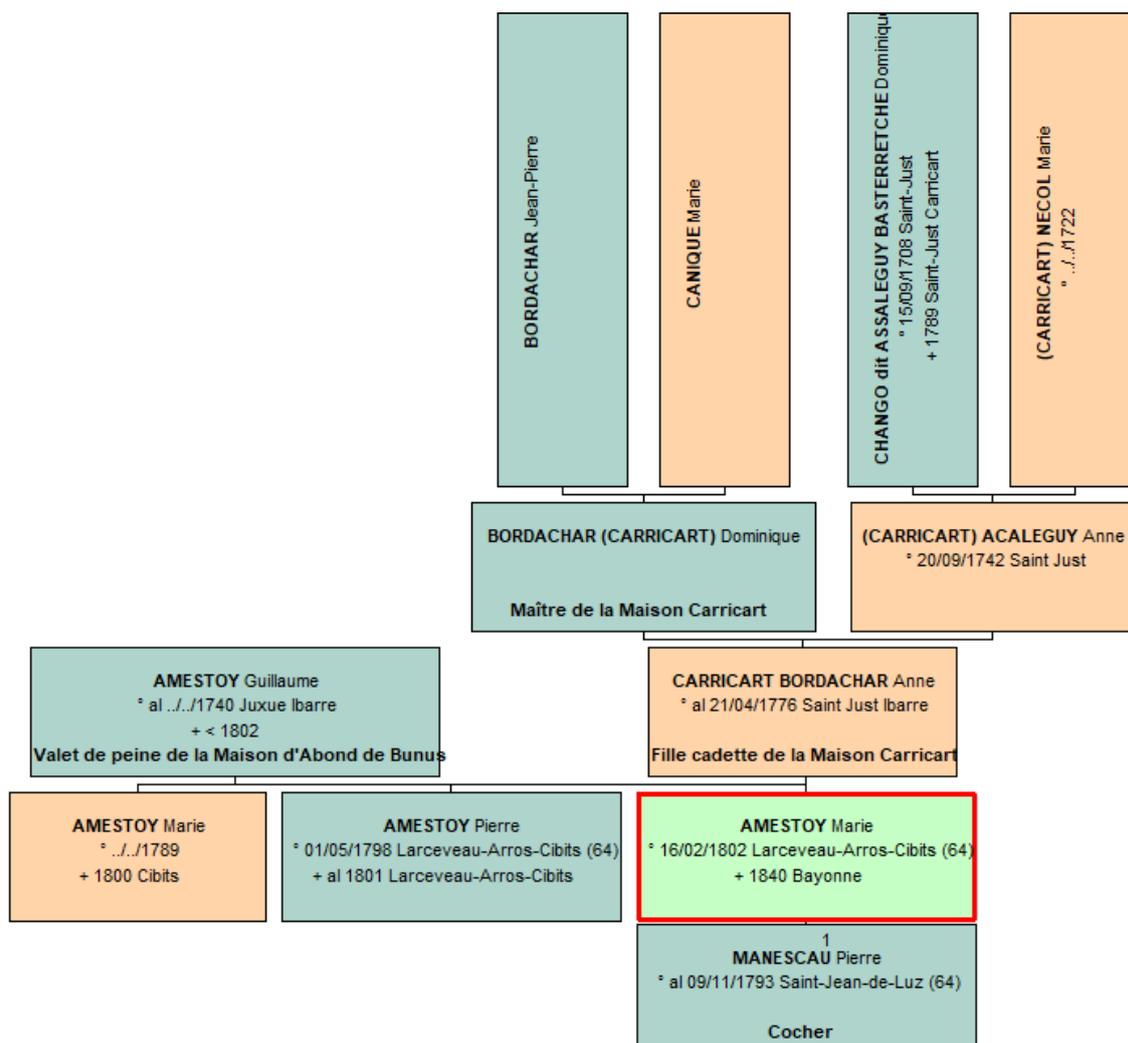


Illustration 13 : Ascendance de Marie Amestoy

SÉQUENCE 4 - JEANNE MANESCAU (NÉE SEIN) ET ANTOINE CUBURU

Jean Manescau et Jeanne Sein ont une fille aînée, prénommée Jeanne (née Sein) et légitimée par le mariage de ses parents, que nous allons nommer désormais Jeanne Manescau.

Jeanne Manescau a épousé Antoine Cuburu le 21 janvier 1868 à Saint-Pée-sur-Nivelle. Ils sont les parents de deux enfants : Jean Cuburu et Martin Cuburu.

Jeanne Manescau est née le 12 mars 1837 à Saint-Pée-sur-Nivelle. Elle était couturière.

Antoine Cuburu est né le 9 mai 1843 à Hasparren (64) et décédé en 1914 à Saint-Pée-sur-Nivelle. Il est le fils d'un autre Jean Cuburu né en 1809 et de Marianne Hobinchet née en 1824. Il était alpagaier (cf. page 73).

Leur fils, **Jean Cuburu** est né le 30 décembre 1869 à Saint-Pée-sur-Nivelle (cf. ÉPISODE 2 - LE DÉSERTEUR).

Leur fils, **Martin Cuburu** est né le 9 septembre 1873 et décédé dix jours plus tard, le 19 septembre 1873 à Saint-Pée-sur-Nivelle.

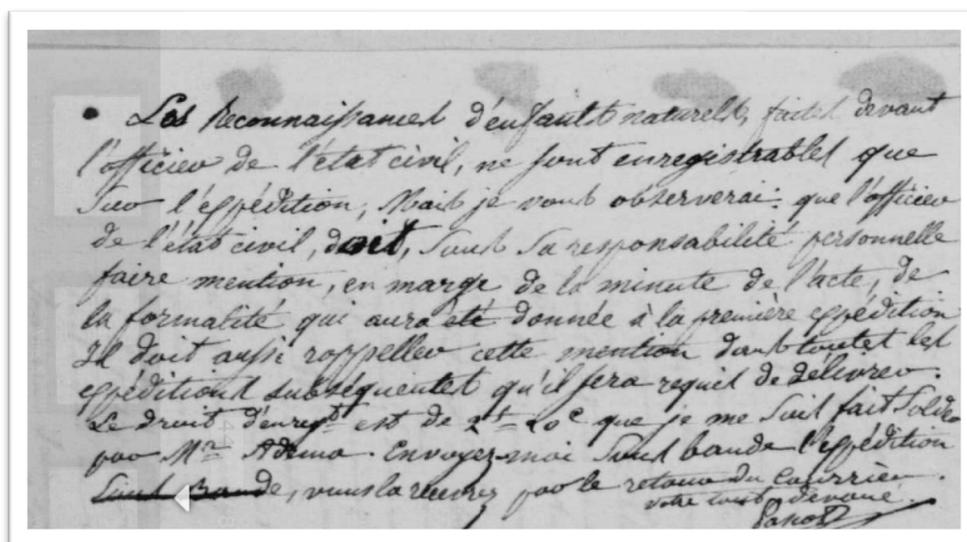


Illustration 14 : Procédure de légitimation de Jeanne Manescau (née Sein) par le mariage de ses parents
Cote et/ou permalien 9 : Légitimation de Jeanne Manescau - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27701z696912k/f44>

Transcription de la demande de reconnaissance des enfants de Jean et Jeanne Manescau :

Les reconnaissances d'enfants naturels, faite par devant l'officier de l'état civil, ne sont enregistrables que sur l'expédition ; mais je vous observerai que l'officier de l'état civil, doit sous sa responsabilité personnelle faire mention, en marge de la minute de l'acte, de la formalité qui aura été donnée à la première expédition. Il doit aussi rappeler cette mention dans tout et les expéditions subséquent et qu'il sera requis de délivrer.

Le droit d'enregistrement est de 2fr-20c que je me suis fait solder par monsieur Adema. Envoyez-moi sous bande l'expédition, vous la recevrez par le retour du courrier. Votre tout dévoué.

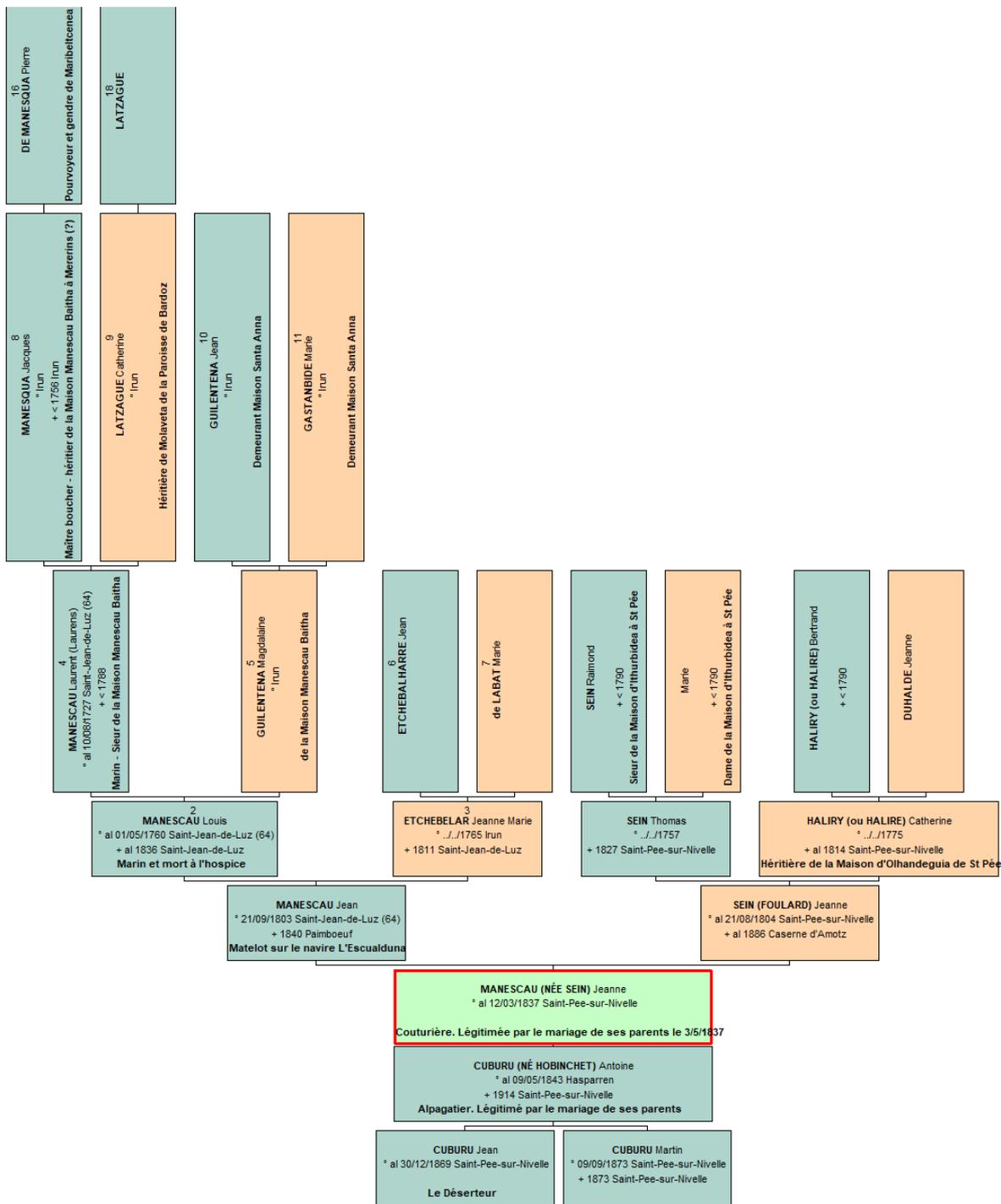


Illustration 15 : Ascendance de Jeanne Manescau (née Sein) et ses 2 enfants

ÉPISODE 2 - LE DÉSERTEUR¹⁴

Ce Jean Cuburu, est le petit-neveu de Pierre ; le petit-fils de Jean, frère de Pierre ; le fils d'Antoine Cuburu et de Jeanne Manescau (fille de Jean). Vous suivez toujours ? J'ai choisi de lui donner un surnom, savoir « Petit-Jean ».

Jean est sandalier et mesure 1,61 mètre. Ses cheveux et ses sourcils sont noirs ; ses yeux, roux ; son front est découvert ; son nez est moyen ; sa bouche, petite ; son menton, rond ; son visage, ovale. Cette description amène une part d'émotion, elle permet en effet de se faire une image de ce personnage, qui mérite que l'on s'arrête quelques instants sur une période de sa vie. Nous avons la chance d'avoir un acte particulièrement intéressant, acte qui nous permet d'appréhender un peu le caractère particulier de Jean. Et nous apprenons que lorsque Jean dit non, c'est non ! Quoi qu'il en coûte !

Jean est né en 1869¹⁵, il sera donc conscrit en 1889. Mais Jean arrivé le 15 novembre 1890 au corps manquera à l'appel du 19 décembre 1890. Il est retrouvé, est déclaré déserteur¹⁶ le 18 janvier 1891 et condamné à deux ans de prison par le Conseil de Guerre de la 18^e Région de corps d'armée.

A l'expiration de sa peine, il est renvoyé sur le 3^e régiment d'artillerie le 13 juillet 1894. Le 6 septembre 1894, il manque à nouveau à l'appel et est déclaré déserteur à nouveau, le 6 septembre 1894.

Souvenez-vous, le grand-père maternel, Jean, était marin et probablement militaire de surcroît puisque nous avons appris sur l'acte de décès de Jeanne, la grand-mère maternelle de ce « Jean qui dit non », qu'elle est décédée à la caserne d'Amotz. L'Esculduna était un navire de guerre sur lequel Jean, le grand-père, était matelot. Ce navire a participé à plusieurs batailles, notamment à la bataille de Navarin qui s'est déroulée en octobre 1827 entre la flotte ottomane et une flotte franco-russo-britannique.

Je m'interroge sur la motivation de Jean à désertir à deux reprises. Jean n'a pas connu son grand-père paternel ; en revanche, Jean « le déserteur » a connu sa grand-mère décédée seulement trois ans avant qu'il ne soit appelé à l'armée. Que lui aurait-elle raconté de cette armée, au point qu'il préfère aller en prison plutôt que d'y participer ? Ou serait-il un fervent militant opposé à l'armée ?

¹⁴ - *Le déserteur*, Boris Vian : <https://www.youtube.com/watch?v=gjndTXyk3mw>

¹⁵ - Aucune date de décès retrouvée

¹⁶ - <http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r191723zcn771k/f1>

EPISODE 3 - LA MAISON EST DERRIÈRE¹⁷

C'est en complétant la fiche d'Antoine Cuburu, en remontant son ascendance et en allant visiter ses oncles maternels, que j'ai pu faire un lien particulièrement intéressant : la maison Naymes, qui employait mon couple Pierre et Marie Manescau, n'est autre que la maison rachetée par Isabelle Dutey et Arthur Lafont. Je développerai cette famille un peu plus tard dans ce mémoire (en page 55).

La boucle est bouclée, mon intuition de départ et ma détermination à propos de l'histoire de la maison Naymes auront porté leurs fruits.

SÉQUENCE 1 – L'ASCENDANCE D'ANTOINE CUBURU, PÈRE DE « PETIT-JEAN »

Génération 2 - Ses parents, Jean Cuburu et Marianne Hobinchet

Jean Cuburu et Marianne Hobinchet, sont les parents de huit enfants dont Antoine (cf. page 30), Jean et Jean-Paul dit Paulin. Les autres enfants : Jeanne, Dominique, un deuxième Jean, Félicie, et Françoise ne seront pas abordés dans ce mémoire.

Leur fils Antoine né hors mariage le 9 mai 1843¹⁸, sera reconnu par Jean Cuburu le jour de son mariage avec Marianne, savoir le 15 février 1848.

Jean Cuburu est né le 27 juillet 1809 à Louhossoa et a été baptisé le 29 juillet. Il était préposé aux douanes, il est et décédé le 29 août 1888 à Saint-Pée-sur-Nivelle.

Marianne Hobinchet (ou Marie Anne selon les actes) est née le 8 janvier 1824 à Hasparren (64). Elle était couturière, elle est décédée le 7 mars 1886 à Saint-Pée-sur-Nivelle.

Leur fils **Jean Cuburu** est né le 9 juin 1848 à Saint-Pée-sur-Nivelle, il est décédé le 20 mai 1922 dans cette même ville. Il a épousé, en premières noces, le 9 juillet 1873 à Saint-Pée-sur-Nivelle, **Gracieuse Chipy** née en 1847 et décédée en 1881. Il a épousé ensuite **Pauline Larralde** le 27 décembre 1881, née en 1855 et décédée en 1923. Je ne lui connais aucune descendance de cette seconde union.

Sont issus de son premier mariage : Jean, Antoine et Joseph.

¹⁷ - Chanson de Pippin. Texte intégral issu de Bilbo le hobbit : <https://www.dailymotion.com/video/x3xewr>

¹⁸ - L'acte de naissance d'Antoine mentionne « de père inconnu ».

- **Jean** est né le 5 septembre 1874 à Saint-Jean-de-Luz, il était marin et a épousé **Marie Passicot** le 3 juin 1899 dans cette même ville. Marie était la fille de **Jacques Passicot** et de **Jeanne Artola**.

De cette union, est née **Jeanne Cuburu** le 9 avril 1900.

- **Antoine** est né le 10 octobre 1877. Il a épousé Vincente Eyheragaray en 1902, fille de **Bernard Eyheragaray** et de **Jeannette Iola**. Il est décédé en 1965. De cette union est née **Jeanne Cuburu** en 1903 et **Bernard Cuburu** en 1904.
- **Joseph** est né le 14 février 1879 à Saint-Pée-sur-Nivelle, il est décédé le 4 décembre 1960 à Piriac-sur-Mer (44). Il a eu un enfant avec **Marie Jeanne Passicot** prénommé **Jean Cuburu**. Marie Jeanne est décédée en couches le 6 mai 1900. Jean est décédé à deux jours, le 8 mai 1900. Marie Jeanne était la fille de **Jacques Passicot** et de **Jeanne Artola**. Elle était la sœur de Marie, l'épouse de Jean, frère d'Antoine.

Récapitulons ces dernières unions : Jean est marié à Marie et Joseph est marié à Marie Jeanne, donc deux frères sont mariés à deux sœurs ; c'est ce que nous appelons un double mariage.

Les deux cousins germains que l'on peut nommer également « cousins croisés », Jeanne et Jean, avaient, par conséquent, les quatre mêmes grands-parents, là où d'habitude les cousins germains en ont huit. Leurs grands-parents étaient alors : Jean Cuburu, Gracieuse Chipy, Jacques Passicot et Jeanne Artola. Vous suivez toujours ?

Leur fils **Jean-Paul dit Paulin** est né 23 juillet 1859 à Saint-Pée-sur-Nivelle, il est décédé le 26 novembre 1900 dans cette même ville. Il était lui aussi alpagatier.

Génération 3 - Les grands-parents d'Antoine Cuburu

Sa branche paternelle : Jean Cuburu et Gracianne Dutey

Jean Cuburu et Gracianne Dutey se sont mariés le 31 mai 1804 à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Ils sont les parents de six enfants, tous prénommés Jean !

Jean Cuburu est né le 20 février 1784 à Uhart-Cize, il est et décédé le 29 août 1888 à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Il était préposé des douanes, comme le stipule son acte de décès et les actes de naissances de ses enfants. Il est le fils de **Michel Cuburu** né le 30 septembre 1747 et décédé le 31 août 1791. Michel était bâtier de profession (cf. page 74) et de **Jeanne Mispiret** née en 1746 et décédée le 10 janvier 1829 à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Elle était propriétaire de la maison d'Uhart Etcheberria ; elle est donc l'aînée de sa fratrie.

Gracianne Dutey est née le 7 septembre 1777 à Saint-Etienne-de-Baïgorry et décédée le 24 janvier 1842 dans cette même ville. Gracianne est la fille de **Jean Dutey** et de **Jeanne Ernautena** (cf. page 41 – génération 4).

Gracianne est une des sœurs de deux Jean, un né en 1774 et un autre né en 1781. Nous irons à leur rencontre plus tard dans ce mémoire ; ils sont les aïeux de personnages qui méritent un chapitre... (cf. page 42)

Nous observons dans cette famille et plus particulièrement chez les Dutey, une stratégie de prénomination pour le moins étonnante. En effet, j'ai pu remarquer au cours de mes recherches, une logique quant au prénom donné à l'aîné d'une fratrie. Je vais donc vous présenter les six fils de Jean Cuburu et de Gracianne Dutey :

Jean Cuburu (1) et Jeanne Daguerre

Il est né le 10 février 1804 à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Il était préposé aux douanes et a épousé Jeanne Daguerre le 26 février 1840 à Arcangues. Il est décédé le 5 février 1885 à Ixassou dans la maison Errabidartia.

Jean Cuburu (2) et Marie Aragon

Il est né le 25 octobre 1805 à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Il était préposé aux douanes et a épousé Marie Aragon le 18 décembre 1841 à Fos (31). Il est décédé le 16 mars 1878 à Bagnères-de-Luchon (31).

Jean Cuburu (3) et Marie Saldunbide

Il est né le 26 septembre 1807 à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Il était préposé aux douanes et a épousé Marie Saldunbide le 6 juin 1836 à Musculdy. Je n'ai pas retrouvé son acte de décès malgré mes recherches dans les localités voisines.

Jean Cuburu (4) et Marianne Hobinchet

Se référer au paragraphe « *Génération 2 - Ses parents, Jean Cuburu et Marianne Hobinchet* » en page 35.

Jean Cuburu (6) et Marie Jaureguy

Il est né le 6 avril 1816 à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Il était préposé aux douanes et a épousé Marie Jaureguy le 17 novembre 1844 à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Il est décédé le 1^{er} février 1886 dans cette même ville et apparaît sous le prénom Pierre sur l'acte de décès.

Jean Baptiste Cuburu (5) et Jeanne Lissarrague

Oups ! On a oublié le petit ! J'ai gardé le meilleur pour la fin de cette série de Jean. Je suis en effet interpellée par cette nouvelle information que j'ai découvert alors que j'étais déjà en train de rédiger ce mémoire. Il s'agissait juste, au départ, de faire une simple et dernière vérification de dates. Et voici ce que je découvre : Jean est né le 6 octobre 1811 à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Jean et Gratianne apporteront un prénom supplémentaire à cet enfant ; ils l'appelleront « Jean Baptiste ». Pourquoi celui-ci déroge-t-il à la règle ? Je n'ai aucune réponse à apporter, mais je constate qu'il déroge à un point tel, que ses parents en ont même oublié de le déclarer à l'état civil ; ils le feront 25 ans plus tard, le 16 février 1834 !

Par conséquent, Jean Baptiste n'aura aucune reconnaissance civile jusqu'à ses 25 ans... Quel évènement a eu lieu en 1834 pour que la famille s'intéresse à son enregistrement ? Était-ce une question de service militaire non effectué ? Il est fort probable qu'en ne le déclarant pas, Jean Baptiste ne pouvait donc être sur les listes des conscrits jusqu'au jour où...

Jean Baptiste a épousé Jeanne Lissarrague le 14 novembre 1846 à Mendionde. Il était préposé aux douanes, lui aussi comme son père et ses frères. Il est décédé le 17 juin 1895 à Bonloc.

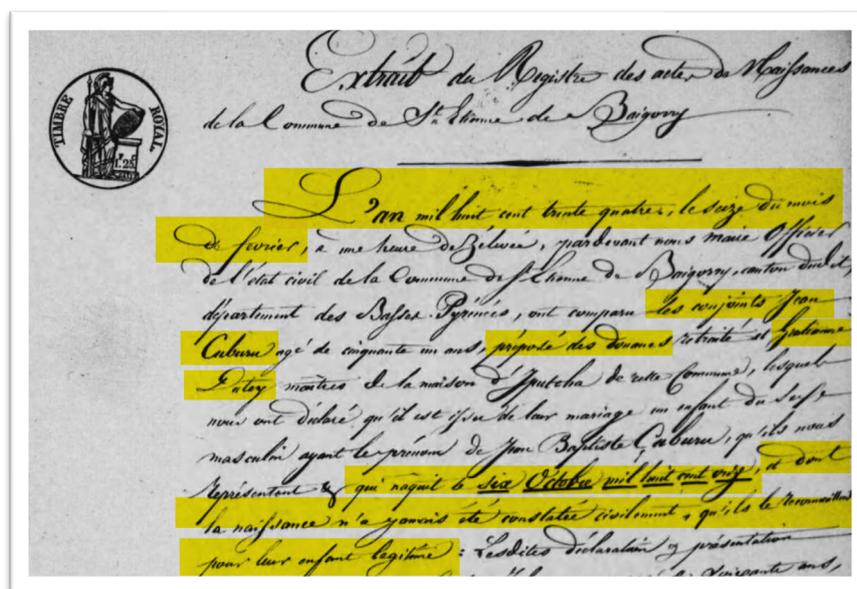


Illustration 17 : Extrait de l'acte de naissance de Jean Baptiste Cuburu né en 1811, déclaré en 1834
 Cote et/ou permalien 10 : (NMD) > Collection départementale > Naissances - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27226z9v1bz2k/f20>

Transcription de l'acte de naissance de Jean Baptiste Cuburu

L'an mil huit cent trente-quatre, le seize du mois de février, à une heure de relevée, par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Saint-Etienne-de-Baïgorry, canton dudit département des Basses Pyrénées ont comparu les conjoints Jean Cuburu agé de cinquante un ans, préposé des douanes retraité, et Gracianne Dutey maitres de la maison d'Iputcha de cette commune, lesquels nous ont déclaré qu'il est issu de leur mariage un enfant du sexe masculin, ayant le prénom de Jean Baptiste Cuburu qu'ils nous représentent, et qui nâquit le six octobre mil huit cent onze, et dont la naissance, n'a jamais été constatée civilement, qu'ils le reconnaissent pour leur enfant légitime : lesdites déclaration et présentation faites en présence de Gratian Iribarnegaray agé de soixante ans, receveur buraliste, et de Jean Iribarnegaray agé de cinquante-quatre ans, tisserand, domiciliés dans ce lieu, et ont les père de l'enfant et témoin signé, avec nous le présent acte de reconnaissance, ce que n'a fait la mère de l'enfant pour ne le savoir à ce qu'elle a déclaré, après qu'il leur en a été fait lecture.

Quelle stratégie inconsciente s'est mise en place dans ce clan ? Nous pouvons tout à fait comprendre que le prénom Jean permette à la société dans son ensemble et surtout aux habitants d'un village, d'identifier très clairement celui qui occupe une place d'aîné et donc, d'héritier. En revanche, pourquoi appeler les six garçons Jean ? A une époque où le taux de mortalité est important, à un âge bien trop jeune, on pourrait supposer que la remplaçabilité était de mise. Si un Jean meurt, il y en aura un

autre qui pourra prendre cette place d'aîné, d'héritier. De plus, il aura la même profession, ici celle de préposé aux douanes.

(Sa branche maternelle : David Hobinchet et Catherine Daguerre)

David Hobinchet est né le 10 octobre 1781 à Mendionde. Il était charpentier et a épousé Catherine Daguerre le 9 novembre 1808 dans cette même ville.

Son père, **Jean Hobinchet** était laboureur, il a épousé **Dominique Hiribarnegaray** (tous deux étaient Sieur et Dame de Chuhur Exteguy).

Catherine Daguerre est née le 13 octobre 1778 à Lacarre, elle est décédée le 6 décembre 1850 à Hasparren. Elle était la fille de **Dominique Daguerre** et de **Catherine Larraburu**.

Arrêtons-nous quelques instants sur une signification probable de Chuhur Exteguy. [Chuhur] en basque signifie « propre », « net ». [Exteguy] pourrait être un assemblage de deux termes « etxe » qui signifie « maison » et « egui » qui signifie « construction ». Cette branche maternelle et ce terme de Chuhur Exteguy mentionné sur l'acte de mariage me rappelle l'histoire bien triste des cagots ou des crestains, souvent charpentiers.

Les discriminations et prohibitions socialement mutilantes et moralement vexatoires, sont liées à une phobie de la souillure physico-morale que les cagots pouvaient transmettre [...] Fabricants institués des cercueils et des gibets, les cagots incarnent la répulsion de la mort, et nous voici de plain-pied avec la logique d'exclusion des eta japonais.

Complémentairement, le bois du gibet renvoie à la Crucifixion et donc à l'indélébile souillure de complicité de déicide. Mais est invoqué, en sens inverse, l'aspect sanitaire de ce matériau : le bois était reconnu comme réfractaire à la transmission des maladies et donc de l'infection dont les crestains étaient réputés porteurs (CURSENTE Benoît, 2018).

Nous savons que Chuhur Extegyuy peut signifier « maison propre » et que David Hobinchet est charpentier. Manifestement, le clan Hobinchet aurait eu besoin de montrer au monde, sa propreté, et de se libérer de cet opprobre ; nous pouvons aisément imaginer à quel point cette ségrégation médiévale aura marqué de nombreuses générations.

Génération 4 et 5 - Jean Dutey et Jeanne Ernautena et leurs parents respectifs

Jean Dutey et Jeanne Ernautena se sont mariés le 23 mars 1773 à Saint-Etienne-de-Baïgorry, et sont les parents de cinq enfants : un premier Jean, Magdeleine, Gratianne, un second Jean et Anne.

Jean Dutey est né le 20 octobre 1750. Il était chirurgien officier de santé et maître d'Harrotzberria et d'Arragon. Il est décédé le 4 août 1806 à Saint-Etienne-de-Baïgorry à l'âge de 56 ans.

Jeanne Ernautena est née le 29 mai 1750. Elle était propriétaire de la maison d'Harragon et de Piarrettenia. Elle est décédée le 5 septembre 1791 à Saint-Etienne-de-Baïgorry.

Jean Dutey et Jeanne Ernautena ont eu cinq enfants ; je me suis particulièrement intéressée à trois d'entre eux : au premier Jean, à Gratianne et au second Jean. Jean, l'aîné, est en relation avec l'histoire de la maison Naymes ; Gratianne est une aïeule par alliance de la nièce de Pierre Manescau ; Jean, le cadet, est un aïeul de celui qui a été Président.

Je vous ai présenté Gratianne plus en amont (cf. page 37), partons à la rencontre des branches des deux frères Jean.

SAISON 2 - STRATÉGIES ET COUTUMES

JEAN DUTEY ET JEANNE ERNAUTENA ONT DEUX FILS

J'ai pu observer tout au long de mes recherches autour des membres de cette grande famille, qu'un héritier s'appelait forcément Jean. Or, Jean et Jeanne ont prénommé également leur dernier fils, Jean.

Y avait-il une injonction à créer deux grandes familles, une grande dynastie ? Je n'ai bien évidemment pas la réponse à cette question mais je pose ici cette hypothèse.

EPISODE 1 : JEAN DUTEY, L'AINÉ – ÉPOUSE MARIE-PLACIDE HARISPE

Jean est né le 8 juillet 1774 à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Il était officier de santé et Maréchal de France et a épousé Marie-Placide Harispe, née le 26 novembre 1776 à Saint-Jean-le-Vieux, avec laquelle il a eu neuf enfants : Adrien (1801-1878), Jean-Ulysse (1802-1854), Gratianne (1804-1818), Marie-Olympe (1806-1829), Anne Adèle (1810-1811), Jean-Pierre (1812-) Marthe Olympe Louise (1816-1894), Marie-Placide (1817-1861) et Jean Isidore (1808-1862) pour lequel je m'intéresse à sa descendance, puisque c'est elle qui m'amène à la Maison Naymes.

JEAN ISIDORE DUTEY, 11/04/1808 – 12/09/1862 ET DOMINIQUE HARGUINDEGUY

Il est né et décédé à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Il était négociant et rentier. Il a épousé le 3 novembre 1857 à Lima, au Pérou, Dominique Harguindeguy, née en 1815, rentière. Ils ont eu trois filles : deux jumelles, **Isabelle Nathalie** et **Marie Françoise**, nées le 12 avril 1852 à Lima (Pérou) et **Placide Adrienne**, née le 26 juillet 1859 à Lecumberry (64). Je peux en déduire que le couple est rentré en France entre 1852 et 1859.

Isabelle Dutey et Arthur Lafont, 1839 – 18/01/1894

En 1876, Isabelle Nathalie Dutey et Arthur Lafont, avocat, habitent quartier Lachepaillet à Bayonne dans la Villa Naymes. Ils ont trois filles :

- **Marguerite Madeleine** née à Bayonne le 17 avril 1876
- **Marie Charlotte**, née le 19 novembre 1880 à Bayonne et décédée dans sa quatorzième année le 18 septembre 1894 dans cette même ville
- **Jeanne Eugénie Marie**, née à Bayonne le 27 juillet 1878, elle est décédée dans cette même ville le 4 avril 1906, un mois après avoir accouché d'une petite fille. Son époux **Léon Gaby** périra sur le champ de bataille à Verdun en 1916 (cf. annexe I).

Isabelle Gaby, leur fille unique, est née le 25 février 1906 à Bayonne. Elle a

épousé **Robert d'Elissagaray de Jaurgain** le 8 septembre 1926 dans la Cathédrale de Bayonne (cf. page 47)

EPISODE 2 : JEAN DUTEY¹⁹, LE CADET – ÉPOUSE GRACIANNE DORRÉ

Jean est né le 2 mars 1781 à Saint-Etienne-de-Baïgorry, il est baptisé le lendemain. Il était corroyeur²⁰ puis vigneron et a épousé Gracianne Dorré (ou Irigoyen selon les actes et les époques) le 6 juin 1812 dans cette même ville. De cette union, sont nés cinq enfants Marthille en 1809, Anne en 1812, Marie en 1815, Jean en 1819 et Marthe Olympe en 1828. Jean est celui pour lequel j'ai pris le temps d'effectuer des recherches plus approfondies. En effet, au hasard de mes lectures, un élément majeur m'a interpellée.

JEAN DUTEY, 15/04/1819 – 13/01/1869 ET VINCENTA BERGOUIGNAN

Il est né à Saint-Etienne-de-Baïgorry et décédé à Chivilcoy en Argentine. Il était cordonnier. Il avait dans un premier temps, émigré vers l'Uruguay où il a rencontré puis épousé le 14 février 1844 à Paysaudu en Uruguay, Vincenta Bergouignan née le 5 juin 1821 à Banca au Pays-Basque, à huit kilomètres de Saint-Etienne-de-Baïgorry... Ils en auront fait des kilomètres pour se trouver !

Ils émigrent ensuite vers l'Argentine avec leur fille Dominga Dutey, née à Paysaudu le 8 février 1844.

Dominga Dutey et Tomás Mario Perón

Dominga Dutey a été mariée à Miguel Martirena (1860), cordonnier ; trois enfants sont nés de cette union : Pedro (1861), Maria Baldomera (1862) Dionisia Vicenta (1865).

Je n'ai aucune autre information concernant Miguel ou ses enfants. En revanche concernant Dominga, je retiens cette journée du 23 octobre 1881 à San Justo (Province de Buenos Aires) au cours de laquelle elle épousa Tomás Liberato Perón, médecin réputé, scientifique et député. De cette union sont nés deux garçons, Tomás Hilario né en 1871 et Mario Tomás, né le 20 août 1866 à Buenos Aires (Argentine).

¹⁹ - Né sous le nom de Harosberry, le nom de la maison de famille

²⁰ - Corroyeur : artisan qui transforme la peau travaillée par les Tanneurs en cuir pour lui donner les façons nécessaires d'être en état de servir aux cordonniers, selliers, carrossiers, bourreliers, malletiers, gâiniers ou relieurs. Sources : https://www.vieuxmetiers.org/lettre_c.htm#corroyeur

Mario Tomás Perón et Juana Sosa Toledo, 09/11/1874 – 30/05/1953

Mario a 23 ans quand il rencontre en 1891 Juana ; ils se marient le 25 septembre 1901 à Buenos Aires, soit dix ans plus tard.

De cette rencontre sont nés trois garçons, Mario Avelino né en 1891, Alberto né et décédé en 1899 et enfin Juan Domingo, né officiellement le 8 octobre 1895 à Lobos en Argentine. En réalité Juan serait né le 7 octobre 1893 et son père, Mario Tomás Perón, l'a enregistré comme "fils naturel du déclarant" avec un retard de deux ans changeant le 7 pour le 8. (PIGNA Felipe, 2008).

SAISON 3 : LA POLITIQUE AU SEIN DE CETTE GRANDE FAMILLE

EPISODE 1 - NO LLORES POR MI ARGENTINA²¹

JUAN DOMINGO PERÓN : L'ARGENTIN, TROIS FOIS PRÉSIDENT

Juan Domingo est né le 8 octobre 1895²². Il est décédé le 1^{er} juillet 1974 à Olivos en Argentine pendant son troisième mandat débuté le 10 octobre 1973.

Pendant son premier mandat - du 4 juin 1946 au 4 juin 1952 - Perón a mis en place des politiques économiques et sociales qui ont accru la protection sociale des travailleurs et favorisé l'industrialisation du pays, mais son gouvernement a également été critiqué pour la répression des opposants politiques et la censure de la presse. Le mouvement péroniste, qui a été fondé par Perón pendant son premier mandat, a eu une grande influence sur la politique argentine pendant des décennies.

Il a été destitué de son second mandat - du 4 juin 1952 au 19 septembre 1955 - par un coup d'État qui lui vaudra un exil en Espagne pendant 18 ans.

Il décède pendant son troisième mandat - du 12 octobre 1973 au 1^{er} juillet 1974 - laissant sa femme María Estela Martínez de Perón prendre la présidence. La junte militaire qui a pris le pouvoir a mené une campagne de répression massive contre les opposants politiques, les syndicats et les groupes de gauche, connue sous le nom de "guerre sale". Des milliers de personnes ont été arrêtées, torturées ou tuées, souvent sans procès ni même sans être formellement inculpées.

²¹ - *No llores por mi Argentina*, Nacha Guevara : <https://www.youtube.com/watch?v=gmrUbdeg2YY>

²² - Date officielle de sa naissance

Pendant le gouvernement de Perón, des enfants de militants politiques de gauche ont également été enlevés et remis à des familles proches du pouvoir, une pratique connue sous le nom de "substitution d'identité". Ces pratiques ont eu des conséquences dramatiques pour les familles des enfants enlevés, qui ont souvent passé des décennies à chercher leurs proches disparus. Aujourd'hui, l'Argentine continue de faire face aux conséquences de ces pratiques, avec des milliers de personnes qui cherchent encore leurs proches disparus pendant la dictature militaire et pendant le gouvernement de Perón. Des organisations de défense des droits de l'homme continuent de travailler pour faire la lumière sur ces pratiques et pour aider les familles à retrouver leurs proches disparus. Les enfants volés changeaient de maison et donc de patronyme, un aspect d'une culture basque que je n'aurais pas imaginé se révéler sous une forme si dramatique.

Juan Domingo Perón a eu trois épouses :

- **Aurelia Gabriel Tizon**, née le 18 mars 1902 et décédée d'un cancer de l'utérus le 10 septembre 1938.
- **Maria Eva Duarte**, plus connue sous le nom d'Eva Perón, alias Evita, a été la Première Dame de l'Argentine de 1946 à 1952. Evita est née le 7 mai 1919, elle est décédée le 26 juillet 1952. Elle a été une figure emblématique du mouvement péroniste, soutenant son mari Juan Perón dans la mise en place de politiques sociales et économiques en faveur des travailleurs. Elle a également fondé la Fondation Eva Perón, qui a aidé les plus démunis. Après sa mort en 1952, elle est devenue une figure mythique en Argentine et a continué d'inspirer les mouvements sociaux.
- **Maria Estela Martinez**, née le 4 février 1931 à La Rioja en Espagne. Elle est également connue sous le nom d'Isabel Perón et a été la première femme à être élue présidente de l'Argentine en 1974, après la mort de son mari Juan Perón et la première à l'être au monde ! Son mandat a été marqué par une forte instabilité politique et économique, ainsi que par la montée de la guérilla et de la répression militaire. En 1976, elle a été renversée par un coup d'État militaire et emprisonnée pendant cinq ans. Elle a ensuite vécu en exil en Espagne jusqu'en 2007. Aujourd'hui, elle est âgée de 90 ans et vit en Argentine.

LA FAMILLE PERÓN EN PHOTOS

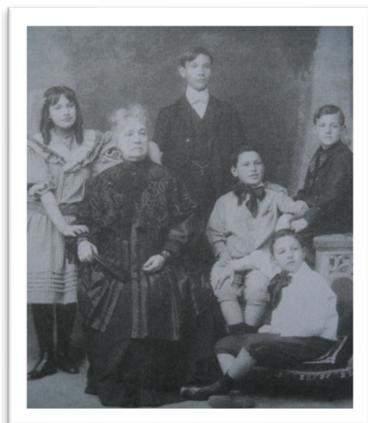


Illustration 18 :
Dominga Dutey Bergougnan en
1906, grand-mère de Juan Perón
avec ses petits-enfants

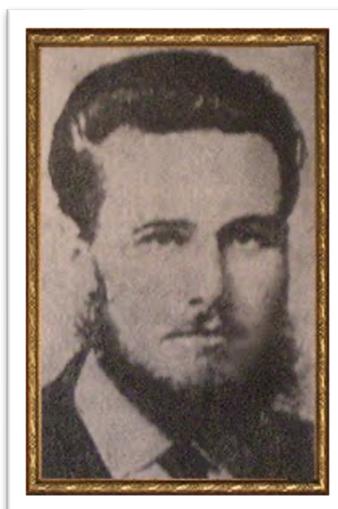


Illustration 19 :
Tomás Liberato Perón



Illustration 20 :
Juan Sosa Toledo, la mère de Juan

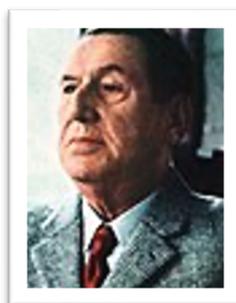


Illustration 21 :
Juan Domingo Perón



Illustration 22 :
Aurelia Gabriela Tizon
1ère épouse décédée d'un
cancer de l'utérus



Illustration 23 :
Maria Eva (alias Evita) Duarte
2è épouse décédée d'un
cancer du col de l'utérus



Illustration 24 :
Maria Estela Martínez
3è épouse
1ère Présidente femme au monde

EPISODE 2 - GABY OH GABY²³

LES ELISSAGARAY, DU DÉPUTÉ ET LE COMITÉ ANTI-JUIF, AUX LEGIONS D'HONNEUR

Isabelle Gaby, fille de **Léon Gaby** et de **Jeanne Lafont**, est née le 25 février 1906 à Bayonne. Elle a épousé **Robert d'Elissagaray de Jurgain** le 8 septembre 1926 dans la Cathédrale de Bayonne (cf. page 61). Il est de ces étrangetés qui au-delà de m'étonner, peuvent me faire sourire. Renaud d'Elissagaray de Jurgain, petit-fils d'Arnaud d'Elissagaray de Jurgain (dit Renaud) -député de Gironde, antidreyfusard et militant du comité anti-juif créé par Edouard Drumont (en 1901)- a été Conseiller technique de la direction générale puis Directeur des affaires financières puis Directeur central et Membre du directoire de la banque Louis Dreyfus. Vous avouerez que ce clin d'œil au grand-père peut amuser.

Mon rictus s'éteindra immédiatement à la lecture d'un article de deux pages dans « Le réveil du Poitou » du 16 janvier 1897²⁴.

Je cherche alors à remettre dans le contexte de l'époque, les propos que je lis dans cet hebdomadaire, et à l'idéologie qui n'affiche aucune ambiguïté de la part de Renaud d'Elissagaray de Jurgain, le beau-père d'Isabelle : celle de l'antisémitisme (cf. annexe VI).

Renaud d'Elissagaray de Jurgain et le contexte antisémite en 1897

Le contexte antisémite en France et en Europe en 1897 était marqué par une montée de l'antisémitisme politique et social. À cette époque, les Juifs étaient souvent considérés comme des boucs émissaires pour les problèmes économiques et sociaux de la société, et de nombreux mouvements nationalistes et populistes ont exploité l'antisémitisme pour gagner en popularité et en pouvoir.

En France, l'affaire Dreyfus, qui a éclaté en 1894, a cristallisé les tensions et les divisions dans la société française autour de la question de l'antisémitisme. Le capitaine Alfred Dreyfus, un officier juif de l'armée française, a été faussement accusé de trahison et condamné à la déportation à vie en Guyane française. Son procès inique et la campagne de presse antisémite qui a suivi, ont suscité une réaction de la part des défenseurs des droits de l'homme et de la justice, ainsi que de la part des antisémites.

²³ - Gaby Oh Gaby, Alain Bashung : <https://www.youtube.com/watch?v=gPKqSkC4-Rw>

²⁴ - *Le réveil du Poitou* :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k45683480/f1.image.r=elissagaray?rk=64378;0>

En Europe, l'antisémitisme était également en hausse, en particulier dans les pays d'Europe de l'Est où les Juifs étaient souvent victimes de discriminations et de violences. Des mouvements politiques antisémites, tels que le Parti social-chrétien en Autriche-Hongrie et le Parti nationaliste en Allemagne, ont été fondés à cette époque et ont utilisé l'antisémitisme pour mobiliser leurs partisans.

Nous connaissons, bien malheureusement, la suite de l'histoire...

Redorer le blason familial : les croix de la Légion d'honneur

Arnaud (dit Renaud) d'Elissagaray de Jaurgain a deux fils médaillés de la Légion d'honneur ; voilà des récompenses et des honneurs qui devraient redorer le blason familial !

- **Robert** (Marie Jean Pierre François Renaud) marié à **Isabelle Gaby**, commandeur de la Légion d'honneur (ETIENNE Delphine, GUENA Alain, 2011)



Illustration 25 : Commandeur de la Légion d'honneur

La médaille de la Légion d'Honneur est la plus haute distinction française.

Elle a été créée début 1800 par Napoléon Bonaparte.

La médaille de la Légion d'Honneur est décernée aussi bien à titre militaire qu'à titre civil, pour récompenser les actes de bravoure des militaires et les services rendus à la nation pour les civils.

La médaille de la Légion d'Honneur se décline en trois grades, chevalier, officier et commandeur et deux dignités honorifiques, Grand officier et grand-croix.

La médaille de la Légion d'Honneur au grade de commandeur est suspendue à un ruban rouge se portant autour du cou en "cravate".²⁵

²⁵ - <https://www.sergequipement.fr/ordonnances-legion-honneur-commandeur.html>

Robert D' ELISSAGARAY

Faits de service

Entre 1914 et 1918, France
(France)

Décoration : Croix de Guerre,

Informations :

- Lieutenant au 142ème
Régiment d'Infanterie.

@Extrait de la décision du
142ème R. I., en date du 3
décembre 1915 : Volontaire
pour le front.

Le soldat d'Elissagaray qui a
contracté hier, 2 décembre, un
engagement pour la durée de
la guerre au 142ème le jour
même où il comptait ses 17 ans,
a demandé au lieutenant-
colonel comme faveur spéciale
de partir avec le détachement
de renfort envoyé au 142ème le
4 décembre.

Le lieutenant-colonel est
heureux d'accorder à ce
vaillant jeune homme cette
autorisation et félicite le soldat
d'Elissagaray du très bel exemple de courage et de patriotisme qu'il donne ainsi à tous ses
camarades.

@Citation à l'ordre de la Brigade, 30 avril 1917 : Aspirant très courageux, toujours volontaire
pour les missions dangereuses. S'est dépensé sans compter le 23 avril 1917 où il a, sous un
violent bombardement, encouragé ses hommes par son sang-froid et son mépris du
danger.

@Citation à l'ordre de la Brigade, en 1918 : Officier très courageux, entraîneur d'hommes. A
été blessé le 2 avril 1918 dans un secteur de la Somme, alors qu'il organisait, sous un violent
bombardement, les lisières d'un bois. Déjà cité

Source : (CITATIONS DES SURVIVANTS)

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.
PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.
N^o 155722.

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit
être renvoyé immédiatement
à Monsieur le Grand Chancelier,
l'inscription du titulaire sur les
registres matriciels ne devant
avoir lieu qu'après l'accomplis-
sement de la formalité de la
réception.

PROCES-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le DIX MAI
mil neuf cent CINQUANTE TROIS
Nous Général de Corps d'Armée Roger NOIRET,
Commandant en Chef les Forces Françaises en Allemagne.

Délégué par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur
avons fait { placer devant le front des troupes
introduire
Monsieur le Général de Brigade
d'Elissagaray, Marié, G. F. R. R.
adresse

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception
suivante :
« Au nom du Président de la République Française et en vertu des pouvoirs
qui nous sont conférés, nous vous faisons ~~honneurs~~ *honneurs* de la Légion d'honneur ».
Puis nous lui avons remis les insignes de son grade et donné l'accolade.
Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour
être transmis à la GRANDE CHANCELLERIE, après avoir été signé par le
récipiendaire et par nous.

Fait à Landau, les jours, mois et an que dessus.
Le Récipiendaire, Le Délégué,
H. M. 102233 [90566]

Cote et/ou permalien 11 : Légion d'Honneur Robert d'Elissagaray - 19800035/326/43949 -

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/133187> - Archives nationales (Pierrefitte) - Base de
données Léonore

- **Philippe**, né le 21 décembre 1903, décédé en 1983 médaillé pour faits de résistance



Cote et/ou permalien 12 : Philippe d'Elissagaray de Jourgain, médaille : <https://www.ordredelaliberation.fr/fr/medailles?fulltext=elissagaray>



Cote et/ou permalien 13 : Philippe d'Elissagaray - Mémoires des hommes GR 16 P 170768

SAISON 4 : C'EST UNE MAISON BLEUE²⁶

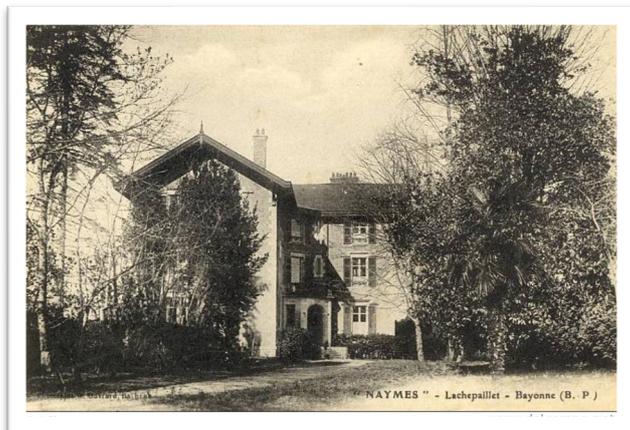


Illustration 26 : Maison Naymes (vue 1)



Illustration 27 : Carte postale de la Maison Naymes vue 2 (recto)

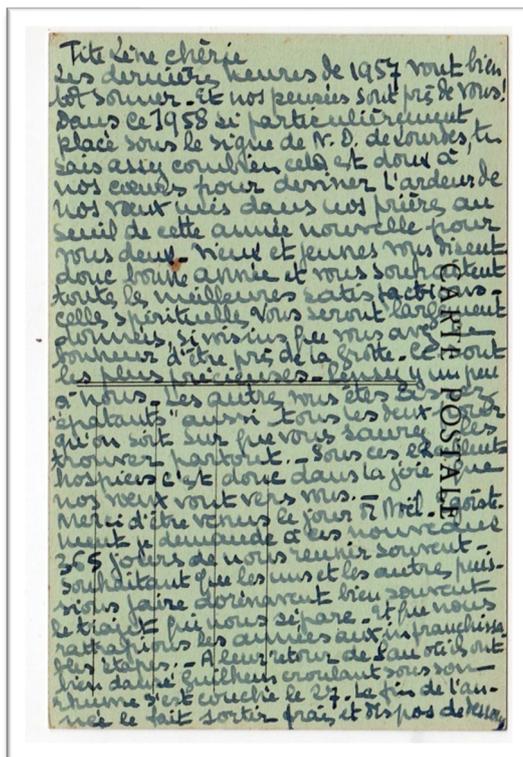


Illustration 28 : Carte postale de la Maison Naymes vue 2 (verso)

²⁶ - San Francisco, Maxime le Forestier : https://www.youtube.com/watch?v=_6hQTYk8O50

Le cadastre Napoléonien du quartier Lachepaillet

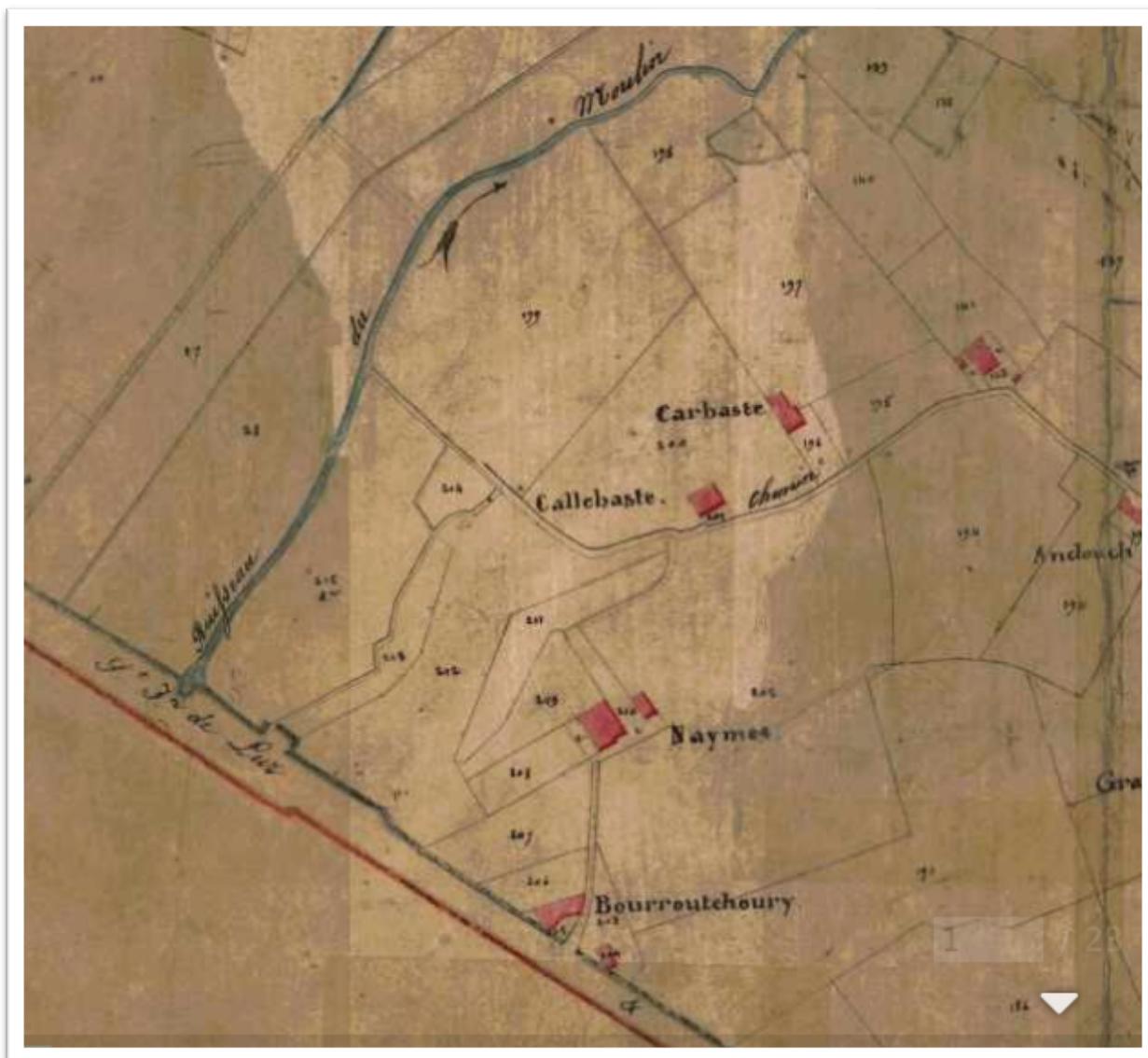


Illustration 29 : plan cadastral de Napoléon du quartier Lachepaillet et la maison Naymes²⁷

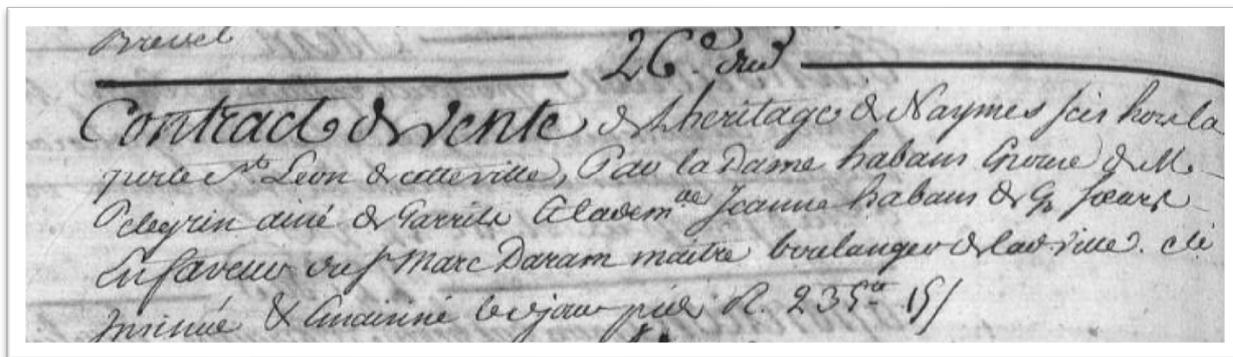
²⁷ - Plan cadastral napoléonien « Naymes » - 1831- Section A, dite de Lachepaillet. Feuille n° 1. Parcelles n° 1-215 - <http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r34524zh4rhk/f1>

EPISODE 1 - LA MAISON NAYMES : EMPLOYEUR DE PIERRE ET MARIE MANESCAU

C'est en partant du cadastre actuel que j'ai pu remonter le temps. Après avoir envoyé au Service des Publicités Foncières le formulaire 3230-SD dûment et minutieusement complété par mes soins, et surtout en y mentionnant ce qui me semblait être les parcelles correspondant au domaine Naymes. En recevant les 80 pages à éplucher, je me suis aperçue que je n'avais pas vu assez grand ! Le domaine était encore bien plus gigantesque que ce je j'avais imaginé. Mais en extirpant l'essentiel des renseignements présents dans ces pages j'ai pu, au fur et à mesure, rechercher dans les archives notariales, tous les actes utiles pour arriver à mes fins : qui étaient, en 1836, les employeurs de mon couple préféré, Pierre et Marie.

De l'adjudication, aux successions et partages.

Marc Daran, boulanger à Bayonne acquiert, le 26 avril 1785, la propriété Naymes qui appartenait jusqu'alors aux sœurs **Marie et Jeanne Habans**. Cet acte a été enregistré chez maître Duhalde, notaire à Bayonne²⁸. Les sœurs Habans étaient les héritières de leur père Pierre Haban qui avait acquis la propriété Naymes de Jean Baptiste Bastarretche Etchechoury le 31 janvier 1743, contrat signé chez maître Ellisalde.



Cote et/ou permalien 14 : Extrait du répertoire de Me Paul Duhalde - 3E3511 - 1783-16 avril 1788 - f100

Transcription de l'extrait du répertoire ci-dessus :

Contrat de vente de l'héritage de Naymes scis hors la porte de saint Léon de cette ville, par la dame Habans épouse de monsieur Pelegrin aîné de Garrits, de la demoiselle Jeanne Habans, de ces sœurs en faveur du sieur Marc Daran maître boulanger de la ville a été insinué et ensaisiné ce jour pieu volume 235° 15.

²⁸ - Acte de vente Habans/Daran - Bayonne>Étude II>Duhalde (Paul)>1785 (janvier-juin) - 3E3477- f550

Marc Daran, meurt ; ses héritiers sont en difficulté, et le 30 mai 1804, **Jean Minvielle** acquiert, par adjudication, la propriété Naymes aux consorts Daran.

Salvat Ducamp, capitaine de navire est intéressé par ce bien et l'achète en deux fois : le 5 novembre 1817, à Jean Minvielle et le 8 février 1825, à Joaquim Alexandre Dubrocq. Salvat Ducamp, est capitaine de navire comme l'était Jean, l'oncle de Pierre Manescau. Peut-être se connaissaient-ils ? Il aurait ainsi pu recommander Pierre à **Sebastián de Miñano**, le nouvel acquéreur de la Villa Naymes²⁹ dès le 18 avril 1832. Pierre et Marie sont des employés de la maison Naymes à leur date de mariage, le 2 juillet 1834. Par conséquent Pierre est le cocher de Sebastián de Miñano.

Par simple curiosité, je vérifie si une information est présente sur internet et ce que je découvre, m'ouvre un autre pan de la Grande Histoire : l'Inquisition, encore active au début du XIX^{ème} siècle en Espagne !

Sebastián de Miñano est né à Becerril de Campos, province de Palencia au nord de Valladolid ; sa famille paternelle est de Navarre.

En 1795, il est le tuteur de l'infant Luis Maria de Bourbon devenu archevêque d'Andalousie puis de Tolède. En 1801, Sebastián est accusé d'être janséniste et est livré à l'Inquisition. Pour autant, cela ne l'empêchera pas d'être ordonné sous-diacre en 1802...

Pendant plus de deux ans et ce, dès 1808, Sebastián va s'engager dans une lutte patriotique pendant les offensives napoléoniennes, en compagnie de son père. Mais ce qui pourrait nous étonner de la part d'un patriote très engagé, c'est qu'il ait fait partie des ferveurs défenseurs d'une collaboration, et ce, dès l'arrivée de Napoléon sur les terres sévillanes.

En 1813, il arrive à Bayonne et fait des allers-retours entre la France et l'Espagne, notamment pour le compte du gouvernement espagnol.

En 1815, le tribunal ecclésiastique de Séville ouvre une procédure de purification des ecclésiastiques « francisés » ; la procédure de Sebastián se terminera en mars 1817. Libéral dans l'âme et dans la vie, Sebastián s'exilera en France.

²⁹ - Acte de vente Ducamp/de Miñano – Bayonne>Étude II>Duhalde (Jean)>1832-f446 : https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r2915zv5857cdk/f446?context=ead::FRAD064003_IR0001_de-3705

En novembre 1830, à Bayonne, il est victime d'un attentat, raté !³⁰

Sebastián étant à priori plus proche de Ferdinand VII que de Don Carlos, il est fort possible que cet attentat ait été perpétré par le mouvement carliste. Ce qui change l'hypothèse que j'avais émise concernant la disparition de Pierre, pensant qu'il avait intégré les carlistes, alors que suppose, désormais, qu'il ait pu être un simple dommage collatéral...³¹ (JAUREGUIBERRY, Francis, 1983)

En avril 1832, il s'installe à la Villa Naymes. En 1844, voulant finir ses jours paisiblement dans les bras de sa douce Agustina Montel, à San Sebastián, il vend tous ses biens en France.

Sebastián de Miñano vend la Villa Naymes à **Gabriel Galatoire et Louise Lafont**³² ; l'acte de vente est signé³³ dans la maison Bourouchoury, l'autre propriété de Sebastián, en présence de Maître Alexandre Saubot Damborgez, le 7 août 1844... Sebastián n'a pas le temps de rejoindre Agustina, il meurt six mois plus tard, le 6 février 1845.

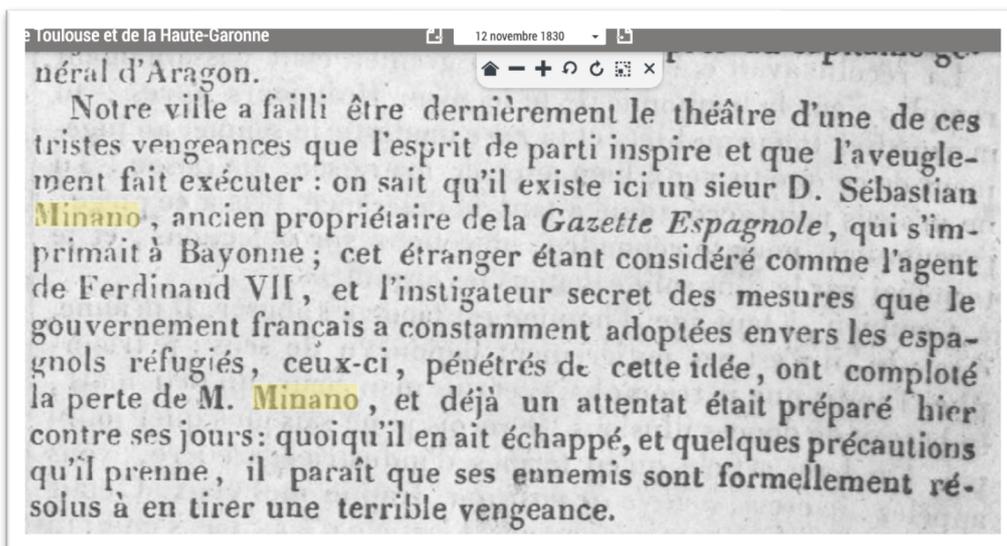


Illustration 30 : Article sur l'attentat raté contre de S. Miñano
Cote et/ou permalien 15 : Acte de naissance de Mlle M. Lafont - <https://bit.ly/3B2rYDa>

³⁰ - Attentat à Bayonne visant S. de Miñano – article du 12/11/1830 - Journal politique et littéraire de Toulouse et de la Haute-Garonne - <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5361312x/f3.item>

³¹ - Cf. les Belzak, les Noirs en basque : terme employé par les carlistes pour désigner les libéraux.

³² - On trouve parfois « Marc Lafont » écrit « Hippolyte Marc Lafont »

³³ - Acte de vente : de Miñano / Lafont : <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r3431z3k77cr2k/f589>

Une énorme acquisition du couple Louise Lafont et Gabriel Galatoire

L'acte de naissance de Marie Marguerite Madeleine née le 18 avril 1876, la première fille d'Arthur Lafont -époux d'Isabelle Dutey précédemment citée- mentionne leur domiciliation, au Quartier Lachepaillet, maison Naymes.

Cette information est capitale ! Elle me permet de reconstituer l'histoire de cette propriété en remontant le temps et les actes, jusqu'aux sœurs Habans (cf. page 53).

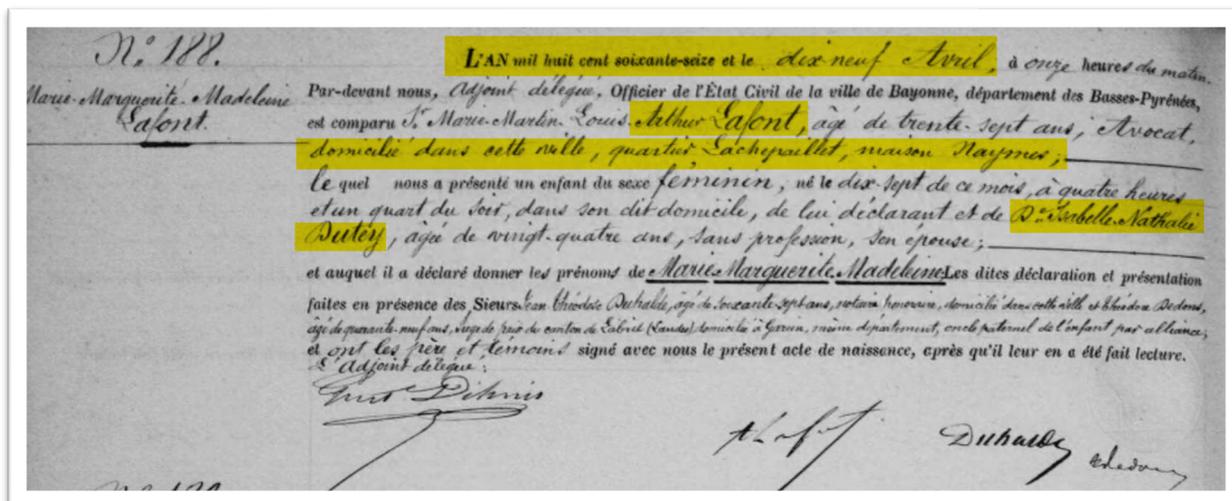


Illustration 31 : Acte de naissance de Marie Marguerite Madeleine Lafont
Cote et/ou permalien 16 : Bayonne : état civil 1873-1882 - 5Mi102/30-f248 - <https://earchives.la64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17803z6qnb22k/f248>

Transcription de l'acte de naissance de Marie Marguerite Madeleine Lafont.

N° 188

Marie Marguerite Madeline Lafont

L'an mil huit cent soixante-seize et le dix-neuf avril, à onze heures du matin
Par-devant nous, adjoint délégué, Officier de l'État civil de la ville de Bayonne, département des Basses-Pyrénées, est comparu sieur Marie Martin Louis Arthur Lafont, âgé de trente-sept-ans, avocat, domicilié dans cette ville, quartier Lachepaillet, maison Naymes, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né le dix-sept de ce mois, à quatre heures et un quart du soir, dans son dit domicile, de lui déclarant et de demoiselle Isabelle Nathalie Dutey, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, son épouse, et auquel il a déclaré lui donner les prénoms de Marie Marguerite Madeleine. Les dites déclarations et présentation faites en présence des sieurs Jean-Théodore Duhalde, âgé de soixante-sept ans, notaire honoraire, domicilié dans cette ville et Théodore Dedons, âgé de quarante-neuf ans, Juge de paix du canton de Labrit (Landes) domicilié à Garein, même département, oncle maternel de l'enfant par alliance, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

A la lecture de l'acte de vente de Miñano/Galatoire, je comprends alors qu'il s'agit de l'acquisition des propriétés de Bourouchoury et du domaine de Naymes, par le couple Gabriel Galatoire et Louise Lafont, son épouse. Marc Lafont, frère de Louise, est mandaté en tant qu'avocat, par le couple Galatoire, afin de conclure la vente chez maître Alexandre Saubot Damborgez, avocat et notaire royal à Bayonne, le 7 août 1844³⁴.

Louise Lafont, épouse **Galatoire** est décédée le 4 juin 1858 à Bayonne. Elle était l'épouse de **Gabriel Galatoire**, directeur des contributions et Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Il est né le 17 février 1784 à Cadix (Espagne), il est décédé le 19 mars 1872³⁵. Louise n'avait pas d'héritiers, elle a fait un testament olographe le 20 juin 1854 afin de préciser ses volontés quant au devenir de ses biens.

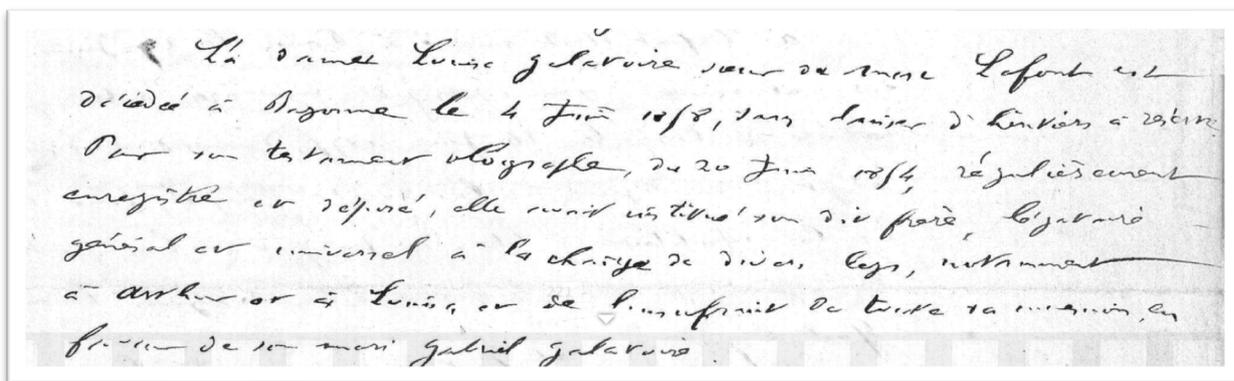


Illustration 32 : Extrait de l'acte sous-seing privé du 30/9/1883

Cote et/ou permalien 17 : Extrait de l'acte ssp du 30/9/1883 : Bayonne-Étude II-Me Duhalde (Jean Eugène -3E17896-1883/09-1883/12- f221-<https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r3023zgjfgqjlk/f221>)

Transcription de l'extrait de l'acte sous-seing privé du 30/9/1883.

La dame Louise Galatoire sœur de Marc Lafont est décédée à Bayonne le 4 juin 1858, sans laisser d'héritiers à réserve par son testament olographe, du 20 juin 1854, régulièrement enregistré et séparé, elle avait institué son dit frère, légataire général et universel à la charge de divers legs, notamment à Arthur et à Louise, et de l'usufruit de toute sa maison en faveur de son mari Gabriel Galatoire.

Marc Lafont est né le 31 mai 1794 à Saint-Sever (Landes). Il a épousé le 10 septembre 1836 à Bayonne, **Marguerite Aglaé** née le 23 septembre 1811 à Bayonne.

³⁴ - Acte de vente de Miñano/Galatoire : Étude V – 1844 – 3E17239 – f589-593 - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r3431z3k77cr2k/f591>

³⁵ - Les dates de décès de Louise et Gabriel Galatoire sont mentionnées dans l'acte sous-seing privé du 30/9/1883 entre Arthur Lafont et sa sœur Louise ép. Dedons.

Marc est avocat, membre de la Légion d'honneur et membre du conseil général des Basses-Pyrénées³⁶. De cette union, sont nés : **Marie Gabrielle**, née le 14 juin 1837 et décédée quelques mois plus tard le 17 janvier 1838 ; Marie Martin Louis **Arthur**, né 20 janvier 1839 à Bayonne et décédé le 18 janvier 1894 dans cette même ville ; Marie Catherine **Louise**, née le 11 avril 1840 à Bayonne ; **Gaston** né le 20 février 1847 à Bayonne et décédé le 16 avril 1867 à l'Île Maurice.

Il est venu le temps des héritages : Arthur Lafont hérite de Naymes

Louise Lafont, épouse Galatoire, étant décédé en 1858, Arthur et Louise (Marie Catherine, épouse Dedons) ses neveux, sont ses seuls héritiers vivants ; son mari, quant à lui, garde usufruit, conformément à son testament. Arthur et Louise procèdent à la succession des biens et des partages par acte sous-seing privé, enregistré chez maître Jean Eugène Duhalde, le 30 septembre 1883³⁷. Sur cet acte il est mentionné que l'attribution du domaine de Naymes est faite au profit d'Arthur³⁸

Arthur, avocat, a épousé le 28 juin 1875 à Paris 8^{ème}, **Isabelle Nathalie Dutey** (citée p. 42), née le 12 avril 1852 à Lima au Pérou et décédée le 13 novembre 1939 à Le Bouscat (Gironde). De cette union sont nés : **Marguerite Madeleine**, **Jeanne Eugénie Marie** et **Marie Charlotte**.

Isabelle Nathalie Dutey et Marie Françoise Dutey, sa sœur jumelle, se sont mariées le même jour, au même endroit et ont enregistré chacune leur contrat de mariage respectif chez M^e Charles Paul Tollu à Paris, le 26 juin 1875. Nous avons chez les *Dutey*, des fratries où tous les garçons s'appellent Jean, ainsi que des jumelles qui font exactement les mêmes choses aux mêmes moments. On pourrait supposer que la différenciation et l'individualité est un art bien compliqué chez les *Dutey*, mais nous nous apercevons également que chacun d'eux ne bénéficie pas tout à fait des mêmes atouts, ou de privilèges similaires... Le droit coutumier est encore très actif, dans la pratique, même s'il est censé avoir perdu de l'importance à la suite de la Révolution de 1789 et la mise en place de ses assemblées constituantes et législatives... (LAFOURCADE Maïté, 2007)

³⁶ - Aujourd'hui nommé « Pyrénées-Atlantiques ».

³⁷ - Acte sous-seing privé du 30/9/1883 – Bayonne>Étude II>Duhalde (Jean)>1883/09-1883/12 – f221 : - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r3023zgjfgqjlk/f221>

³⁸ - Attribution de Naymes - folio 224 - <https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r3023zgjfgqjlk/f224>

N° de	DATES du	NATURE ET ESPÈCE DES ACTES :		NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILES DES PARTIES. INDICATIONS, SITUATIONS ET PRIX DES BIENS.	RELATION de l'Enregistrement.	
		EN DROITS.	EN MINUTES.		DATE.	DATE.
				An 1875 mois de Juin		
488	25		Contrat de mariage	Lafont entre Marie Martin, Louis Arthur / à Bayonne rue du Pont Neuf 6 Dutey et Isabelle Nathalie / à Paris rue Abbatucci 12		29 651,55 490,68
489	26		Contrat de mariage	Moynac entre Marie Hyppolite Léon / à Bayonne rue d'Espagne 31 Dutey Marie Françoise / à Paris rue Abbatucci 12		29 490,68

Cote et/ou permalien 18 : Inventaire : MC/RE/XVIII/33 – Répertoire chronologique pour la période du 12 décembre 1872 au 17 octobre 1878 - Contrat de mariage Lafont/Dutey et Moynac/Dutey³⁹

Transcription des extraits des contrats de mariage dans le répertoire du notaire :

N° du répertoire : 488

Date des actes : 26/06/1875

Nature et espèce des actes : Contrat de mariage

Noms, prénoms et domiciles des parties :

Lafont entre Marie, Martin, Louis Arthur / à Bayonne rue du Pont Neuf 6

Dutey et Isabelle Nathalie / à Paris rue Abbatucci 12

Relation de l'enregistrement :

Date : 29

Droits : 651,55

N° du répertoire : 489

Date des actes : 26/06/1875

Nature et espèce des actes : Contrat de mariage

Noms, prénoms et domiciles des parties :

Moynac entre Marie Hyppolite Léon / à Bayonne rue d'Espagne 31

Dutey Marie Françoise / à Paris rue Abbatucci 12

Relation de l'enregistrement :

Date : 29

Droits : 490,68

Chouette ! Une adresse à Paris ! Je pensais pouvoir obtenir la page de recensement mais ma joie fut de courte durée : les seules archives de Paris disponibles en ligne, ne commencent qu'à partir de 1926.

³⁹ - Contrat de mariage des sœurs Dutey : <https://bit.ly/3B4o50z>

Une 2^{ème} succession : treize ans après le grand mariage d'Isabelle Gaby

Je commençais à peine mes recherches, mais je venais aussi, de « jeter une bouteille à la mer », ou plus exactement dans les méandres d'internet, quand surgit à l'écran une référence m'invitant à me diriger vers Gallica.

J'arrivais donc sur un article datant du 10 septembre 1926, intitulé « Un grand mariage », article pour le moins conséquent. Je considérais, dès lors, que mon choix de départ, d'orienter mes recherches autour de la « maison Naymes », était bien le bon. En effet, pour que plusieurs journaux du sud, pensent utile de faire apparaître un mariage dans leur tribune, il était fort probable, qu'alors, ce ne soit pas un mariage ordinaire. Et c'est cet article qui m'a permis de commencer l'arbre généalogique de la famille Dutey/d'Elissagaray.

Nous comprenons qu'Isabelle Gaby⁴⁰, la jeune fille tout récemment mariée, n'est autre que la petite-fille d'Isabelle Nathalie Dutey, veuve Lafont (cf. page 42).

En 1926, Isabelle Gaby est orpheline de ses deux parents, Jeanne étant décédée en 1906, probablement des suites de l'accouchement et Léon Gaby, mort pour la France à Verdun en 1915 (cf. annexe I). Le décès de sa mère Jeanne, place dans l'ordre des héritages, Isabelle Gaby au même niveau que sa tante Marie Marguerite Madeleine.

Le 8 septembre 1926, Isabelle Gaby épouse Robert d'Elissagaray de Jaurgain⁴¹. De cette union naîtront trois enfants.⁴²

Le 2 mai 1930, Isabelle veuve Lafont fait donation de ses biens à sa fille Marguerite épouse Broussain et à sa petite-fille Isabelle Gaby, épouse d'Elissagaray, par acte signé chez maître Henri Clérisse, successeur de maître Jean Eugène Duhalde.

Le 28 mai 1968 a lieu la succession d'Isabelle d'Elissagaray faite à ses enfants, acté signé chez maître André Clérisse, successeur de Henri Clérisse.

Fin 2011, la Villa Naymes est mise en vente (D'ELISSAGARAY, Lorène et Renaud, 2016).

Chaque été, nous descendions chez ma grand-mère paternelle à Bayonne. Là, la culture basque s'imposait à nous, à commencer par la maison. Une maison qui se transmet à l'aîné de génération en génération. **Notre maison, la villa Naymes**, impressionnait par sa taille, son style napoléonien, son domaine regorgeant de cachettes et de territoires mystérieux à explorer. Dans le parc, on disposait d'un petit fronton où l'on s'entraînait au yoko garbi et à la pala entre deux bains de mer. La plage s'appelait « La chambre d'amour » et cela nous faisait rêver. Nous nagions comme des poissons et je m'escrimais à dompter ma planche de surf. Le soir venu, nous dormions comme des souches.

Illustration 33 : Extraits du livre "Grâce à toi" de L. & R. d'Elissagaray

17 juillet 2011, Bayonne

Toute la famille s'affaire pour accueillir Juan, Vicente et ses deux sœurs. C'est la ruche, nous sommes tous à l'œuvre pour préparer les *agapes* du soir. Je suis particulièrement touché car ce dîner sera sans doute **le dernier donné à Naymes**. Cette maison familiale, qui a vécu tant d'épisodes de ma famille, va signer son dernier acte avant la vente redoutée. Enfin, ils arrivent ! Tout le monde est là. Juan s'entretient déjà avec ma mère. Juanita et Laura sont les

⁴⁰ - Son nom complet est : Juliette Marie Isabelle Gaby

⁴¹ - Son nom complet est : Marie Jean Pierre François Renaud Robert

⁴² - Je choisis de ne pas mentionner les enfants de ce couple, afin de respecter : les délais de communicabilité et le respect de la vie privée, même si certains ont une vie publique à ce jour avérée.

Le grand mariage et la presse

Un grand mariage

Merci, en la cathédrale de Bayonne, a eu lieu le mariage de M. d'Elissagaray, lieutenant aux chars d'assaut, croix de guerre, fils de M. d'Elissagaray, ancien député et de madame, née Cazeaux, avec Mlle Isabelle Gaby, fille du commandant Gaby, tué à Verdun et de Mme née Lafont, décédée.

Une éloquente allocution a été prononcée par M. l'abbé Etchebarne, curé archiprêtre de la cathédrale, lequel a rappelé le souvenir de l'arrière grand oncle de la fiancée, le maréchal Harrope, les vertus de la famille Lafont et la mort glorieuse du père de la fiancée. Il a retracé les débuts dans la carrière militaire du jeune officier qui parti en 1915 pour la Grande Guerre à seize ans et demi, au lendemain du jour où il était reçu bachelier de philosophie, était le plus jeune soldat de France en même temps que promu sous-lieutenant à dix-huit ans, il devenait le plus jeune officier. Il l'a suivi ensuite en Orient, puis en Syrie enfin en Indo-Chine d'où il vient de rentrer pour se marier.

La messe a été dite et la bénédiction nuptiale donnée par M. l'abbé de Berterèche de Menditte, cousin du fiancé.

Le Saint Père avait daigné envoyer sa bénédiction aux jeunes époux.

La jeune fiancée, délicieuse dans son voile de vieux point d'Angleterre, a été accompagnée à l'autel par son oncle M. Joseph Broussain.

Le service d'honneur était assuré par Mlles Labrousche, Vanetzel, Vanier et Clérissse, accompagnées par M. Philippe d'Elissagaray, le lieutenant Brau, le sous-lieutenant de Berterèche de Menditte et M. H. de Joantho. Les fonctions de page étaient remplies par Bernard et Jacqueline Duhau.

Les témoins étaient: pour la mariée: le colonel Gaby, commandant l'artillerie divisionnaire du 18^e corps et M. A. Gaby, ses oncles; pour le marié: le colonel Vel-Prix, commandant le 501^e régiment de chars d'assaut et le colonel de Berterèche de Menditte, son oncle.

Après la cérémonie, Mme Lafont, grand'mère de la fiancée, dans les salons de sa villa de Naymes a fait avec la meilleure grâce les honneurs d'un lunch brillant servi aux amis des deux familles.

Au nom des invités et dans une spirituelle improvisation, M. de Joantho a porté la santé des jeunes époux.

Reconnu dans l'assistance: M. et Mme Joseph Broussain, marquise d'Arcaugues; douairière, baronne d'Oral, Mme Lebrun, baron et baronne d'Abbadie d'Ithoretz, commandant et madame Lemoyne, M. de Joantho, M. le Contrôleur général de la marine et Mme Vanetzel, vicomte et mademoiselle de Malartic, colonel et madame de Berterèche de Menditte, madame Ybarnégaray, Mme et Mlle d'Andurain, Mlle d'Ulhalt, M. et Mme de Souby, Mme Laure Honoré, M. et Mme Duthey-Harrispe; M. et Mme Maurice Labrousche, baronne d'Arliste, M. Joachim Labrousche, Mlle de la Chassaingne, M. et Mme Camille Dubosc, M. Desse, baron et baronne Hainguerlot, M. et Mme Clérissse, comte et comtesse de Bagnoux, M. Teyssier de la Motte, M. et Mme P. de Coral, Mme Détroyat, colonel et Mme Lafont, Mlle d'Andurain, M. Christau Keller, M. et Mme Grandin de l'Épervier, M. et Mme Prisonnier; baron et baronne J. d'Abbadie d'Ithoretz, M. Soulange-Bodin, ministre plénipotentiaire, Mme Gelo, M. de Gorrozarzu, commandant Marchal, Mme Louis Etcheverry, Mme Détroyat, Mme d'Etchandy, M. Pierre Lafon, Mlles de Meurville, M. A. d'Abbadie d'Ithoretz, M. et Mme de Gaujac, M. de Coulomme Labarthe, etc., etc.

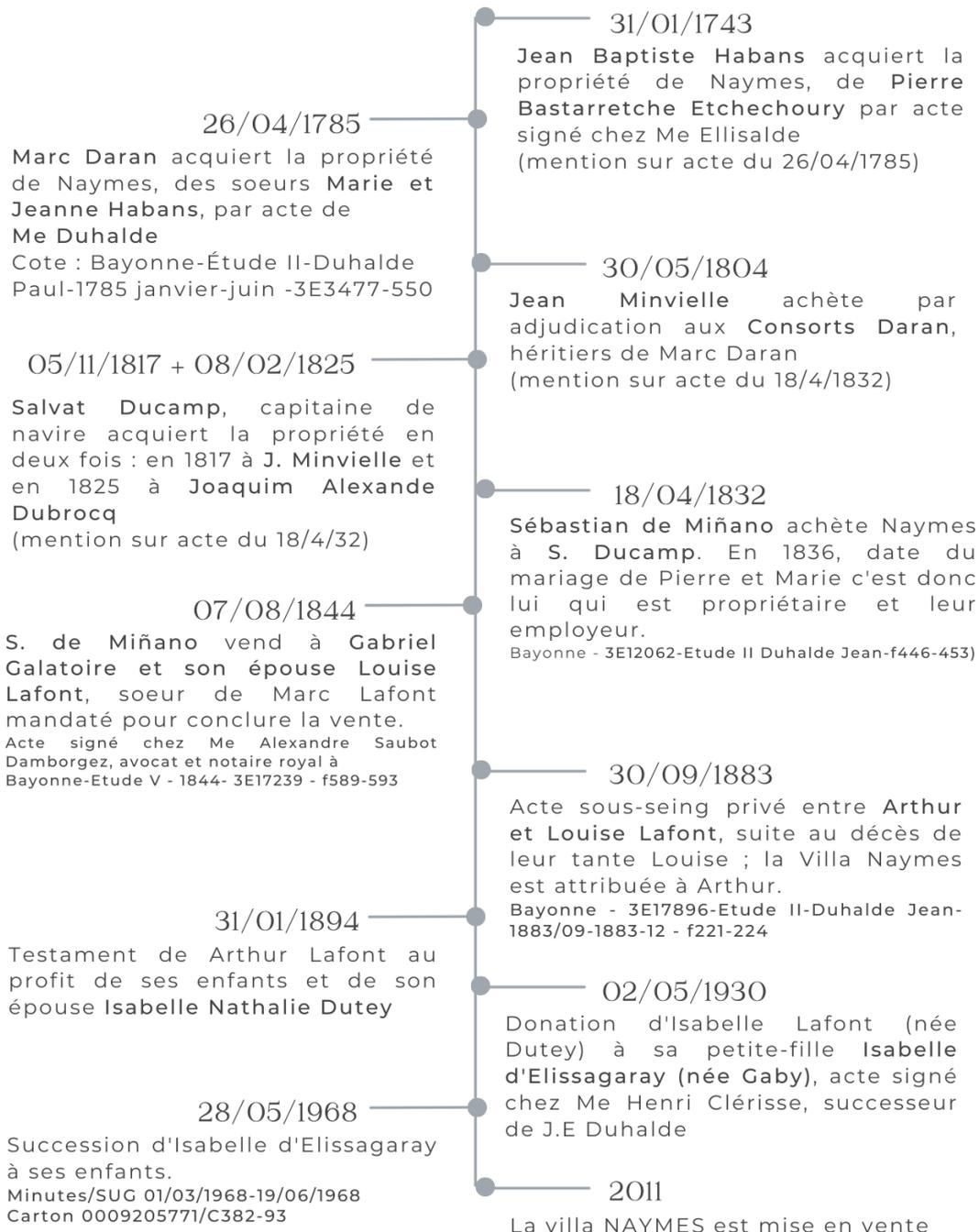
L'exposition des cadeaux a été fort admirée: les jeunes fiancés avaient notamment reçu: une automobile, deux services d'argenterie

complets; de vieilles dentelles; un groupe de Sèvres; des éventails et bombonnières anciens, tables Athé; de nombreuses pièces d'argenterie, plusieurs chèques, etc., etc.

La section de chars commandée en dernier lieu à Saïgon par le lieutenant d'Elissagaray avait offert au jeune officier un magnifique groupe en cuivre de style indochinois.

Dans cette heureuse circonstance nous joignons nos vœux à tous ceux qui ont été exprimés aux jeunes époux et nous prions M. et Mme Renaud d'Elissagaray de recevoir nos félicitations les plus cordiales.

Illustration 34 : Le grand mariage Gaby/d'Elissagaray - Le Patriote des Pyrénées du 10/9/1926 - <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5255597f/f2.item>

CHRONOLOGIE**LA VILLA NAYMES**

Le cadastre actuel du quartier Lachepaillet



Illustration 35 : Le plan cadastral actuel du quartier Lachepaillet et la maison Naymes⁴³

Type d'actes	Dates	Notaire	Cotes / Sources	Permalien
Vente Habans/Daran	26/04/1785	Me Paul Duhalde Étude II - Bayonne	3E3477 - 1785-01/1785-06 — f552	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r2837zp0b0gmrk/f552
Vente Ducamp/de Miñano	18/04/1832	M ^e Jean Duhalde Étude II - Bayonne	3E12062 – 1832 - f446	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r2915zv5857cdk/f446
Vente de Miñano/Galatoire Lafont	07/08/1844	M ^e Alexandre Saubot Damborgez Étude V - Bayonne	3E17239 – 1844 - f589	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r3431z3k77cr2k/f589
Acte sous-seing privé entre Arthur et Louis Lafont	30/09/1883	M ^e Jean Duhalde Étude II - Bayonne	3E17896 – 1883/09-1883/12 – f221-	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r3023zgjfgajlk/f221

⁴³ - Plan cadastral actuel du quartier Lachepaillet - <https://bit.ly/3HqsAWG>

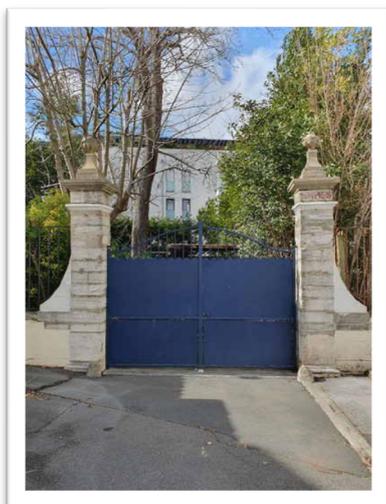
EPISODE 2 - LA BOUCLE EST BOUCLÉE : L'ENQUÊTE EST TERMINÉE

Aujourd'hui la Villa Naymes n'existe plus. Les résidences, à l'angle de l'avenue Sergent Capmas et de l'avenue Maréchal Soult, sont venues désormais la remplacer. Ce sont au moins trois cents ans d'histoire de vies, de naissances, de morts, de guerres, de joies, de tristesse, de mariages, d'aventures... qui s'envolent.

Ce travail d'enquête généalogique permet de réunir en quelques pages, certains instants de la vie à la Villa Naymes, de 1743 à 2011.

Le samedi 18 mars 2023 à Paris, au salon de la généalogie, j'ai eu la surprise de rencontrer Monsieur Bernard Dusseau. Il représentait des associations de généalogie basque, associations auxquelles je souhaitais adhérer. M. Dusseau, environ soixante ans en arrière, courrait le long de la Villa Naymes, notamment pour se rendre à l'école. Je me suis assise un long moment avec lui et nous avons discuté. Très gentiment il m'a livré de jolis souvenirs d'une époque qui n'existe plus, époque où la Villa Naymes était un « monument » dans le quartier Lachepaillet (cf. Illustration 33). Il m'a permis d'accélérer mes recherches, car en effet, il connaît l'adresse actuelle. Et grâce à cette information j'ai pu obtenir les documents qui allaient me servir à retrouver tous les propriétaires de cette demeure mystérieuse... Les photos ci-contre sont des photos qu'il a pris à son retour du salon et je le remercie de me les avoir fait parvenir.

A cet instant où j'écris ce mémoire, d'autres familles vivent sur ces anciennes terres chargées d'histoires. Que ces racines puissent leur augurer de belles aventures.



*Illustration 36 : Portail actuel du parc de l'ancienne
Maison Naymes*

© M. Bernard Dusseau



*Illustration 37 : Les dernières traces de la Maison
Naymes*

© M. Bernard Dusseau

2ÈME PARTIE : LES CONTEXTES

LA DOMONYMIE, UNE DES PARTICULARITÉS BASQUE

La maison natale a une telle importance dans la société basque qu'elle peut donner son nom à la famille. Ces noms sont géographiques et nous les identifions plutôt comme des domonymes que comme des patronymes.

Cette coutume nous permet de comprendre les changements de noms dans les branches de l'arbre généalogique rencontrées précédemment.

En effet, nous avons l'exemple de Anne Carricart, fille de Dominique Bordachar, maître de la maison Carricart. Ou encore, Jeanne Ernautena, fille de Jean d'Iriart et de Jeanne, maîtresse de la maison d'Ernautena.

Dans ces deux cas, l'une hérite du nom du père, l'autre du nom de la mère. Ce qui ne simplifie pas les recherches généalogiques : nous sortons ici de la logique de la transmission du nom à laquelle nous sommes habitués.

En ce qui concerne les maisons basques, il peut être intéressant d'étudier les noms de lieux et les noms de famille associés à ces bâtiments traditionnels pour mieux comprendre l'histoire et la culture basque (IGLESIAS Hector).

LE RESSERREMENT DU STOCK DES PRÉNOMS ET LE DROIT D'AINESSE

Quant à la logique de prénomination, bien des prénoms existaient au XVIIIe et XIXe siècles, même si ce que l'on appelle le resserrement du stock des prénoms était en faveur de prénoms catholiques.

Dans certaines régions comme au Pays-Basque, prénommer son enfant du prénom du père, du grand-père pour les garçons, ou de la mère et de la grand-mère pour les filles, permettait de donner l'ordre des naissances et d'identifier celui ou celle qui était l'héritier-ère du clan. En effet au Pays-Basque l'ainée héritait de la maison tout comme l'ainé ; le patrimoine était transmis à un seul héritier (LAFOURCADE Maïté, 2007).

Le reste de la fratrie était souvent amené à quitter les lieux, ce qui explique, entre autres, une très forte migration tant en France, vers d'autres régions, qu'à l'étranger et plus particulièrement vers les Amériques (Argentine, Chili, Pérou, Etats-Unis...).

Le cadet avait un intérêt particulier à s'unir à une héritière ; une cadette à un héritier.

Ce cadet (ou cadette) devenait alors un conjoint adventice et il/elle devait apporter une dot que les parents de l'héritier·ère devaient estimer en fonction de l'importance de la maison.

Cette dot remise aux parents de l'héritier·ère servait à l'entretien du domaine ou au remboursement des dettes. Cette dot donnait le droit, à l'héritier·ère à la copropriété des biens et son conjoint pouvait ainsi prendre part à l'exploitation.

Porter comme nom d'état civil le nom d'un lieu habité par un ancêtre plus ou moins éloigné n'est pas en soi une spécificité des provinces et de l'onomastique basques, loin s'en faut. Dans l'onomastique d'état civil formée en langue basque c'est là une situation quasi sinon complètement exclusive : tout nom basque d'état civil (qui se dit en basque deitura) actuellement en usage, parfois sous diverses déformations dues à la pratique administrative, en français pour l'époque moderne, ou plus généralement romane pour des époques plus anciennes, a été un jour celui d'une maison, qui existe encore très souvent. (ORPUSTAN, Jean-Baptiste, s.d.)

TROIS VILLES, TROIS PROVINCES BASQUES AU XIX^e SIECLE

SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY EN BASSE-NAVARRRE (BAXENABARRE)

La ville de Saint-Etienne-de-Baïgorry était une petite ville située dans les Pyrénées-Atlantiques, dans le Pays-Basque français. Au XIX^e siècle, la ville était principalement agricole, avec une économie basée sur l'agriculture et l'élevage.



S. - SAINT-ETIENNE-de-BAÏGORRY (B.-P.). - Vue générale du Quartier de l'Eglise. M. D.

Au cours du XIX^e siècle, la ville a connu une période de croissance économique grâce à son rôle dans la production de laine. Les éleveurs de moutons de la région ont produit de la laine de haute qualité, qui a été transformée en tissus dans les ateliers locaux. Les tissus de laine de Saint-Etienne-de-Baïgorry

étaient très prisés pour leur qualité et leur durabilité, et ont été exportés dans toute la France et au-delà.

Elle a également joué un rôle important dans l'histoire du Pays-Basque au XIX^e siècle ; elle était un centre important pour la culture et la langue basques, et a été impliquée dans les mouvements nationalistes basques qui cherchaient à obtenir une plus grande autonomie régionale. Les habitants de Saint-Etienne-de-Baïgorry ont joué un rôle actif dans la promotion de la culture basque, notamment en organisant des festivals et en soutenant les écrivains et les artistes locaux.

La ville de Saint-Etienne-de-Baïgorry a été touchée par les ravages de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, qui a vu l'occupation de la région par les forces prussiennes.

Aujourd'hui, la ville de Saint-Etienne-de-Baïgorry est une destination touristique populaire pour les personnes qui cherchent à découvrir la culture et l'histoire du Pays-Basque. La ville est connue pour ses paysages spectaculaires, sa culture basque riche et son atmosphère paisible.

SAINT-JEAN-DE-LUZ EN LABOURD (LAPURDI)

La ville de Saint-Jean-de-Luz a une histoire riche et variée, qui remonte à l'époque médiévale. Au XIXe siècle, la ville de Saint-Jean-de-Luz était un port important sur la côte basque française, elle a une longue histoire maritime et a été un port important



pour les corsaires et les commerçants. Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, Saint-Jean-de-Luz était un port important pour les corsaires basques, qui étaient autorisés par le roi de France à attaquer les navires ennemis et à piller leur cargaison. Les corsaires basques étaient redoutés en

raison de leur connaissance experte des eaux locales et de leur habileté à naviguer dans des conditions difficiles. En plus de leur activité de corsaire, les marins de Saint-Jean-de-Luz étaient également des commerçants prospères, échangeant des produits locaux tels que le vin, le poisson et le sel contre des marchandises importées d'Espagne, du Portugal et d'autres pays européens. La ville a connu une période de prospérité économique pendant cette période, en grande partie grâce à son commerce maritime et à son rôle dans l'industrie de la pêche. Elle a également été un lieu important pour les artistes, écrivains, musiciens et intellectuels au XIXe siècle, attirés par sa beauté naturelle et son atmosphère animée. Parmi les personnalités célèbres qui ont visité Saint-Jean-de-Luz figurent Victor Hugo, Alexandre Dumas et Claude Debussy. Marquée par des événements importants au XIXe siècle, elle a accueilli en 1854, la signature du traité de paix entre la France et l'Empire ottoman, mettant fin à la guerre de Crimée. Elle a également été touchée par les ravages de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, qui a vu l'occupation de la ville par les forces prussiennes. Au fil du temps, la ville de Saint-Jean-de-Luz est devenue une destination touristique populaire, connue pour son patrimoine historique et culturel, ainsi que pour ses plages et son atmosphère animée. Et pour finir, rappelons le mariage de Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, le 9 juin 1660.

IRÚN EN GUIPUSCOA (GIPUZKOA)

Irun était une petite ville située sur la frontière entre la France et l'Espagne, dans la province de Guipuscoa. La ville était un important point de passage pour les voyageurs et les marchandises entre les deux pays, et était le théâtre de nombreux affrontements militaires.



Irun a été le théâtre de plusieurs batailles importantes pendant la guerre d'indépendance espagnole contre les Français (1808-1814). La ville a été prise à plusieurs reprises par les forces françaises et espagnoles, causant des destructions importantes et laissant la ville en ruine.

Au cours du reste du XIXe siècle, Irun a lentement commencé à se reconstruire et à se développer. La ville est devenue une plaque tournante importante pour le commerce entre l'Espagne et la France, grâce à sa position géographique stratégique et à la construction d'une ligne de chemin de fer reliant les deux pays.

Irun était également connue pour son industrie de la sidérurgie et de la construction navale, qui employait une grande partie de la population locale. La ville était également un centre important pour la production de laine, de lin et de coton.

Au cours de cette période, la ville a également connu une immigration importante, en particulier de travailleurs venant d'autres régions d'Espagne pour travailler dans les usines et les industries locales. Cette immigration a contribué à la croissance de la ville et à son développement économique.

QUELQUES MÉTIERS MENTIONNÉS DANS LA SAGA FAMILIALE

DES MÉTIERS REPRÉSENTÉS EN LABOURD

Le maître chirurgien navigateur, le capitaine de navire, le marin et le matelot :

Louis Bretons le parrain de Louis Manescou ; Jean, Louis et Jean Manescou

Jean Manescou, l'oncle de Pierre était capitaine de navire ; Louis Manescou, père de Pierre, était marin ; Jean Manescou, frère cadet de Pierre, était matelot sur le navire l'Esculduna.

Louis Bretons, maître chirurgien navigateur était le parrain de Louis.

Au Pays-Basque entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle, la communauté maritime était essentielle pour l'économie locale. Trois métiers y étaient particulièrement importants : le capitaine de navire, le marin et le matelot.

Le capitaine de navire était responsable du navire et de l'équipage. Il était considéré comme un professionnel expérimenté et respecté, jouissant d'un statut social élevé dans la société. Sa profession exigeait une connaissance approfondie de la navigation, de la météorologie, de la gestion des équipages et des affaires commerciales. Les capitaines de navire étaient souvent des entrepreneurs et des hommes d'affaires prospères, qui géraient leur propre compagnie de navigation. Ils étaient responsables de l'achat des navires, de la gestion des équipages, de la négociation des contrats commerciaux et de la vente des marchandises. Leur profession était donc étroitement liée aux affaires et au commerce, ce qui leur procurait une grande influence et une position privilégiée dans la société. Ils étaient également des figures de référence pour les marins et les jeunes gens qui souhaitaient se lancer dans une carrière maritime.

Le marin était responsable de la navigation, de l'entretien du navire, de la manœuvre des voiles et de la sécurité de l'équipage. Il était souvent issu d'une famille de marins et commençait sa carrière maritime dès son plus jeune âge. Les marins étaient des professionnels expérimentés et respectés dans la communauté maritime, mais leur statut social était souvent inférieur à celui des capitaines de navire ou des maîtres chirurgiens navigateurs. Les marins étaient souvent des travailleurs saisonniers, qui naviguaient pendant plusieurs mois avant de retourner à terre pour chercher du travail ou pour passer du temps avec leur famille. Les conditions de travail des marins étaient souvent difficiles et dangereuses, avec des risques de naufrage, de maladie et de blessure en mer. Les marins devaient être prêts à travailler dur, parfois dans des

conditions météorologiques extrêmes, pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement du navire.

Le métier de matelot consistait à aider les marins dans la navigation et la manœuvre des voiles. Les matelots étaient responsables de l'entretien du navire, de la manœuvre des voiles, de la préparation des repas et de la sécurité de l'équipage. Ils étaient souvent recrutés localement et n'avaient pas besoin d'une grande expérience maritime pour commencer leur carrière. Les matelots étaient considérés comme des travailleurs modestes et dévoués dans la communauté maritime. Leur profession exigeait une grande compétence en matelotage et en entretien du navire, ainsi que de bonnes qualités physiques pour travailler dans des conditions souvent difficiles et dangereuses.

En conclusion, ces trois métiers étaient tous essentiels pour la réussite des voyages en mer et pour l'économie locale. Les capitaines de navire étaient les chefs d'orchestre de chaque voyage, les marins étaient les professionnels expérimentés et les matelots étaient les travailleurs modestes et dévoués.

Les soldats du guet : les témoins de mariage de Pierre et Marie

Martin Bidegain, né en 1799 et Pierre Menta, né en 1801, tous deux domiciliés à Saint-Jean-de-Luz sont soldats du guet.

Le métier de soldat du guet au Pays-Basque entre le 18ème et le 19ème siècle consistait à assurer la sécurité et l'ordre public dans les villes et les villages. Ils surveillaient la ville, prévenaient les crimes et les délits, et protégeaient les biens et les personnes. Leur travail exigeait une grande vigilance, un sens aigu de l'observation et une bonne forme physique. Ils étaient considérés comme des fonctionnaires locaux respectables, chargés de maintenir l'ordre et la sécurité dans la communauté. Les soldats du guet étaient souvent recrutés localement, formés par l'administration et devaient passer un examen pour entrer dans l'administration locale. Les soldats du guet jouissaient d'un statut social stable et respectable.

DES MÉTIERS REPRÉSENTÉS EN GUIPUSCOA

Le pourvoyeur : Jacques Manesqua, l'arrière-grand-père de Pierre

Au XIXe siècle, le terme "pourvoyeur" avait une signification plus spécifique qu'aujourd'hui. À cette époque, un pourvoyeur était une personne qui fournissait des provisions, des équipements et des fournitures pour une expédition ou une entreprise, comme une mission de chasse ou de pêche, une entreprise minière ou une expédition coloniale. Le pourvoyeur était responsable de l'achat, du stockage et de la distribution des fournitures nécessaires à l'expédition ou à l'entreprise, et il devait être compétent dans la gestion des stocks, la logistique et la gestion des dépenses.

Le rôle du pourvoyeur était particulièrement important dans les régions éloignées ou difficiles d'accès, où les expéditions et les entreprises devaient s'approvisionner en nourriture, en équipements et en fournitures avant de partir. Les pourvoyeurs étaient souvent des entrepreneurs indépendants qui travaillaient pour des entreprises ou des gouvernements, et ils étaient souvent bien rémunérés pour leur travail.

Le métier de pourvoyeur a connu un déclin à mesure que les régions éloignées ont été mieux connectées aux centres urbains et que les entreprises ont développé des chaînes d'approvisionnement plus sophistiquées.

Les pourvoyeurs étaient des travailleurs modestes mais respectables et étaient considérés comme des membres importants de la société (cf. page 20).

DES MÉTIERS REPRÉSENTÉS EN BASSE-NAVARRRE

Les alpagatiers : Antoine Cuburu & ses frères

Antoine CUBURU est le mari de Jeanne Manescau, petite-nièce de Pierre.

L'alpagatier était un éleveur de moutons spécialisé dans l'élevage de la race locale de moutons appelée "manex" ou "manech" dans la province basque de Basse-Navarre. L'alpagatier était responsable de la gestion de son troupeau, de la tonte des moutons, de la production de laine et de la vente de ses produits sur les marchés locaux. Les statuts sociaux à cette époque étaient très hiérarchisés, avec une aristocratie puissante et des classes populaires pauvres. Les alpagatiers faisaient partie de la classe paysanne, qui était considérée comme inférieure à l'aristocratie mais qui jouait un rôle important dans l'économie et la société basques. Ils fournissaient de la laine de qualité supérieure pour les tisserands et les fabricants de vêtements. Ils étaient également respectés pour leurs connaissances de l'élevage des moutons et leur capacité à gérer les terres et les ressources naturelles de manière durable. Ils pouvaient également fabriquer des espadrilles...

Les préposés aux douanes : les six frères Jean Dutey

Les préposés aux douanes au Pays-Basque entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle sont des fonctionnaires respectables, rouages essentiels de la société. Leur métier exigeait une expertise dans le domaine des tarifs douaniers, de la réglementation et plus largement de la négociation commerciale ainsi que des affaires économiques. Ils sont en contact permanent avec les marchands et les entreprises.

Ils étaient considérés comme des fonctionnaires respectés, jouissant d'un statut social stable et honorable dans la société, et impliqués dans la réglementation du commerce et des affaires économiques. Leur travail était considéré comme essentiel pour l'état et pour la société. Les préposés étaient en contact avec les marchands et les entreprises, leur travail étant souvent lié à la négociation commerciale et à la réglementation.

Le valet de peine : Guillaume Amestoy

Guillaume Amestoy, le père de Marie est valet de peine de la maison d'Abond de Bunus.

Le métier de valet de peine au Pays-Basque entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle consistait à effectuer des travaux de force pour le compte des propriétaires terriens ou des agriculteurs. Les valets de peine étaient souvent des travailleurs saisonniers, recrutés localement, qui travaillaient sur les champs pendant les périodes de récolte ou dans les carrières pour extraire des matériaux. Leur travail était souvent physique, difficile et pénible, avec des risques de blessures et de maladies. Bien que considérés comme des travailleurs modestes, avec des salaires généralement inférieurs à celui des propriétaires terriens ou des agriculteurs, ils étaient respectés pour leur contribution essentielle à l'économie rurale.

Le bâtier et/ou bourrelier : Michel Cuburu

Michel Cuburu, dit Hiriart) est l'arrière-grand-père d'Antoine Cuburu, l'époux de Jeanne Manescau, la petite-nièce de Pierre.

Les bâtiers et les bourreliers étaient des artisans locaux qui fabriquaient et réparaient des objets en cuir au Pays-Basque entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle. Ils travaillaient pour les agriculteurs, les propriétaires de chevaux et les voyageurs, fournissant des objets tels que des selles, des harnais, des sacs et des chaussures. Leur métier exigeait un grand savoir-faire dans les techniques de fabrication et de réparation des objets en cuir. Ils travaillaient souvent dans des ateliers locaux et étaient formés par des maîtres artisans expérimentés. Leur travail était personnalisé et adapté aux besoins de chaque client. Ils jouissaient ainsi avaient d'une grande respectabilité sociale et économique.

3ÈME PARTIE : LES ARMOIRIES

LES ARMOIRIES DU PAYS-BASQUE de Jean de JAURGAIN



Coupé d'un et parti de deux :

au 1/ (de Navarre et basse-Navarre) de gueules aux chaînes d'or posées en orle, en croix et en sautoir, chargées en cœur d'une émeraude au naturel

en 2/ (de Guipuzcoa) d'or aux trois arbres en pointe de sinople posés sur une champagne ondée d'azur chargée de trois burelles ondées d'argent

en 3/ (de Biscaye) d'argent au chêne terrassé de sinople, englanté d'or, brochant sur une croix latine de gueules ; deux loups de sable passants portant dans leur gueule un agneau d'argent sont placés l'un en fasce derrière le tronc d'arbre, l'autre en pointe devant le tronc.

en 4/ (d'Alava) de gueules au château d'argent posé à dextre sur une montagne d'argent ; au dextrochère armé aussi d'argent, issant de la porte, tenant une épée d'or posée en bande et menaçant un lion du même gravissant le rocher à senestre

en 5/ (de Labourd) parti : au I d'or au lion de gueules tenant de sa dextre un dard du même posé en barre, au II d'azur à la fleur de lys d'or,

en 6/ (de Soule) de gueules au lion d'or⁴⁴

Jean de Jourgain , né le 16 novembre 1842 à Ossas et mort le 17 mars 1920 à Ciboure, est un historien, spécialiste de la généalogie et de l'héraldique, ainsi que de l'histoire du Pays-Basque ; prélat basque qui a été évêque de Bayonne de 1726 à 1759 (ASSOCIATION IKERZALEAK - Maison du Patrimoine).

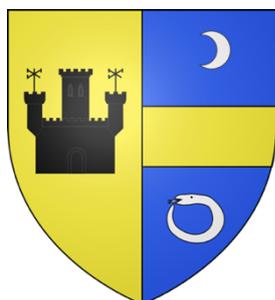
La famille de Jourgain, est originaire de la province basque de Basse-Navarre. Elle avait acquis une position de prestige et de pouvoir dans la région grâce à ses relations avec la noblesse basque et la couronne de France.

Jean de Jourgain a fortement contribué à mettre en évidence la culture basque, et plus particulièrement, la littérature en langue basque, à une époque où celle-ci était souvent négligée ou méprisée par les élites françaises.

Jean de Jourgain a adopté Arnaud d'Elissagaray , le père de Robert. Robert a épousé Isabelle Gaby en 1926 (cf. page 47).

⁴⁴ - Armoiries basques : https://www.francegenweb.org/heraldique//base/details.php?image_id=2784

LES ARMOIRIES DE LA FAMILLE d'ELISSAGARAY de JAURGAIN



Parti au 1 d'or à un château donjonné et flanqué de deux tourelles à encorbellement, girouettées de sable ; au 2 d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'un croissant d'argent, tourné à dextre, et, en pointe, d'une couleuvre aussi d'argent, mordant sa queue en forme d'annelet⁴⁵

La famille D'ELISSAGARAY est anciennement et honorablement connue dans le pays de Soule où elle possédait dans le bourg de Gotein une maison de son nom. Le vicomte Révérend en a donné un tableau généalogique dans l'Annuaire de la noblesse de 1909.

Ce travail fait remonter la filiation à Arnaud d'Elissagaray, sieur d'Elissagaray, qui avait épousé Gracianne d'Etchecopar et dont le fils, autre Arnaud d'Elissagaray, sieur d'Elissagaray, épousa, par contrat du 20 janvier 1663, Marguerite d'Elissalt, fille de maître Arnaud d'Elissalt, Sgr de Salaberry, à Ossas, notaire royal au pays de Soule, et de noble Marguerite de la Salle de Sibas. Arnaud III d'Elissagaray, sieur d'Elissagaray, fils d'Arnaud II et de Marguerite d'Elissalt, fut institué, par testament du 10 février 1713, héritier universel de son oncle, maître Jean d'Elissalt, sieur de Salaberry, notaire royal. Il épousa Marie d'Etchebarne, dite de Baron, de Menditte. Il fut père de Pierre d'Elissagaray, sieur d'Elissagaray, à Gotein, et de Salaberry, à Ossas, notaire royal au pays de Soule, qui épousa, le 10 mai 1713, sa cousine, Marie Josèphe de Vidart de la Salle de Sibas, grand-père de Jean-Pierre d'Elissagaray, sieur d'Elissagaray et de Salaberry, avocat en Parlement et au siège du comté de Troisvilles, notaire royal au pays de Soule, qui épousa, le 2 novembre 1737, Claude de Davancens, bisaïeul de Jean-Pierre d'Elissagaray, sieur des mêmes domaines, lieutenant au régiment des milices de Soule, qui épousa, le 11 février 1772, Jeanne de Lebrun, de Tardets, et trisaïeul de Guillaume d'Elissagaray, qui épousa en 1810 Suzanne Daguerre. Le fils de ce dernier, Jean Pierre d'Elissagaray, né en 1814, épousa en 1862 Marie-Louise d'Uhalt. Il fut père de Guillaume-René d'Elissagaray, ou d'Elissagaray d'Uhalt, né à Tardets, avocat à Paris, député de la Gironde en 1908, qui a épousé en 1898 M^{lle} Cazeaux, fille d'un ancien député des Hautes-Pyrénées, et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances de Vidart 1743, de Jauréguiberry 1755, d'Etchebarne, d'Uhalt 1862, etc. On trouve que M. d'Elissagaray, prêtre-major de Saint-Jean-Pied-de-Port, siégeait en 1789 aux États de Navarre.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec la famille de Renaud d'Elissagaray, aujourd'hui éteinte, qui a produit un marin célèbre, Bernard Renaud, ou Renau, d'Elissagaray, dit Petit-Renau, né dans le Pays-Basque en 1652, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, conseiller d'État en France, décédé à Pougues en 1719 (CHAIX D'EST-ANGE, 1918)

⁴⁵ - <https://www.baskulture.com/article/lhommage-de-la-soule-lhistorien-jean-de-jourgain-pour-son-centenaire-3407>

LES ARMOIRIES DE LA FAMILLE DUTEY-HARISPE



Porte les armes du Maréchal Harispe :

« D'azur au cheval d'or terrassé de sable, surmonté de trois étoiles d'argent ; au franc quartier, de gueules à l'épée haute d'argent.

Il y aurait encore bien des choses à dire et des recherches à faire sur cette dynastie. Mais j'amène ici un aspect qui me semble étrange et qui prend son origine dans un besoin de transmettre son héritage à tout prix.

Adrien Dutey-Harispe, né le 24 septembre 1801 est le frère de Jean Isidore Dutey, né le 11 avril 1808. Ils sont tous les deux, les enfants du couple Jean Dutey et de Marie-Placide Harispe, les grands-parents d'Isabelle d'Elissagaray de Jaurgain, née Gaby (cf. page 42).

Marie-Placide a un frère, le comte Harispe, dit Jean Isidore Harispe. Ce dernier est l'oncle d'Adrien et l'adopte.

Par conséquent, le comte Harispe et sa sœur deviennent, d'une certaine façon, un couple symbolique, puisque le comte Harispe est devenu oncle et père adoptif d'Adrien.

Jean-Isidore (seulement Jean à son baptême), baptisé le 7 décembre 1768, parrain Jean Harispe grand-père, marraine Jeanne d'Otxalde grand-mère. Général puis maréchal de France. Il épouse le 23 janvier 1795 à Saint-Étienne-de-Baïgorry, Jeanne Marie Marguerite de Caupenne d'Amou fille unique et héritière de Bernard de Caupenne, vicomte d'Echaz et d'Olympe de Siry. Jeanne de Caupenne d'Amou était la dernière représentante de sa branche dans la dynastie d'Echaz. Si cette union s'était concrétisée sous l'ancien régime, Jean Isidore serait ainsi devenu vicomte d'Echaz. On pourrait presque dire que son père avait anticipé la situation en achetant le château d'Echaz quand celui-ci fut vendu comme bien national. Une belle revanche quand on pense à la reconnaissance féodale qu'il avait été contraint de faire devant les grands-parents de Jeanne, sa bru : Marthe de Saint-Martin d'Echaz et Henri de Caupenne d'Amou, vicomtesse et vicomte d'Echaz (voir plus bas). Le seul enfant qui naquit de l'union Harispe-Caupenne ne vécut pas. Jean-Isidore fit de son neveu Adrien Dutey, qui prit le nom de Dutey-Harispe, son héritier. Délaissant Baïgorry, Jean-Isidore Harispe avait choisi de séjourner à Lacarre où il demeura jusqu'à sa mort. (ALDEBERT, Bernard, 2012).

CONCLUSION

Je ne peux me résoudre à conclure ce mémoire ; il y aurait tant de points, déjà abordés, qui pourraient être encore développés ; soit d'un point de vue de la sociologie, de l'histoire ou de la psychogénéalogie par exemple. Mais la réalité du moment et les contraintes de délai, m'obligent à le faire.

En tant que psychogénéalogiste et analyste transgénérationnelle, j'aurais pu faire le choix de m'arrêter sur une des thématiques rencontrées au début de mes recherches. Par exemple : celle de l'enfant de remplacement ; les conséquences des traumatismes de guerre ; les résidus de traumatismes en tout genre qui peuvent se transmettre de générations en générations... J'ai choisi de ne pas extrapoler avec une succession d'hypothèses. En effet, je n'ai aucun des descendants qui est venu me demander de l'aider à régler une problématique. Par conséquent, je n'ai pas trouvé judicieux de rester dans ce qui peut ressembler à de la fiction, même si celle-ci est souvent facilitante dans un processus thérapeutique. Il s'agissait, ici, de vous présenter ma façon de travailler en généalogie et le résultat de toutes les recherches effectuées depuis plusieurs mois. Cependant, je me tiens à la disposition de tout descendant qui souhaiterait avoir un peu plus d'informations ; il trouvera mes coordonnées sur internet.

Il est une autre réalité, celle de devoir stopper une enquête généalogique : les informations nécessaires ne sont parfois pas, peu, ou plus accessibles. Et lorsque nous sommes missionnés pour une recherche, il peut y avoir un délai strict pour obtenir le maximum d'informations, ce qui ne signifie pas, que notre client les veut toutes. Il s'agit alors de gérer notre propre frustration et d'accepter que l'histoire fasse, si ce n'est un arrêt, au moins une pause.

Et pour terminer je vous partage ce sentiment étrange : celui de se sentir proche de personnes que l'on n'a jamais rencontrées, avec lesquelles il n'y a eu aucun échange verbal, écrit, où aucun des cinq sens n'a véritablement été sollicité. Ces derniers mois, je me suis immergée dans ces branches nombreuses et touffues, à la rencontre de personnes étonnantes, et le temps qui est passé m'a rapprochée d'elles. Telle une actrice qui, le temps du tournage, se met dans la peau de son personnage et se laisse habiter par des sensations et des émotions qui la rendent fidèle à l'image que le réalisateur s'en est fait.

REMERCIEMENTS

Je remercie particulièrement mon cher et tendre mari ainsi que mes proches qui m'ont soutenue pendant cette période d'études et de recherches. Sans leur soutien et leur souci de me faciliter mon quotidien, ce projet n'aurait pu aboutir. Un énorme remerciement à mes amis Patrick et Julie qui ont eu la lourde responsabilité de lire mon mémoire et épurer les coquilles ou des tournures de phrases parfois trop complexes, tout comme le point abordé d'ailleurs.

Je remercie l'équipe pédagogique du D.U Généalogie et histoire des familles, dispensé par l'université de Nîmes pour la variété des matières enseignées qui m'ont permis d'effectuer ces recherches avec autant d'intérêt et de considérer que la généalogie n'est pas simplement une succession de dates d'état civil mais bel et bien une succession d'informations factuelles (dont font partie les dates d'état civil) lesquelles, sans contexte, n'ont que très peu d'intérêt. Un remerciement particulier pour M. Cosson qui a su se rendre disponible quand j'en avais besoin.

Je remercie les associations basques *Généalogie et histoires des familles*⁴⁶ et *Gen&O*⁴⁷ pour la mise à disposition des relevés généalogiques spécifiques au Pays-Basque et je les félicite pour ce travail titanesque. Un grand merci à la trésorière de l'association *Généalogie et histoires des familles* de Bayonne pour sa sympathie et pour m'avoir parlé, lors de mon passage sur leur stand au salon de la culture basque à Sare, des travaux remarquables de Bernard Aldebert, que je me suis procurés : « *Harispe avant Harispe – promenade généalogique dans les familles des sociétés cizaine et baïgorritare des XVII^e et XVIII^e siècles* ». (ALDEBERT, Bernard, 2012)

Je remercie monsieur Bernard Dusseau avec lequel j'ai longuement échangé lors du salon de la généalogie à propos de la Villa Naymes et surtout d'avoir pensé à m'envoyer des photos dès son retour à Bayonne, ces photos qui décore la page concernant l'épisode 2 de la saison 4 ;-)

Je remercie toutes mes amies de promotion, celles du groupe « *d'Or et de Gueules* ». Grâce à chacune d'entre elles, de leurs compétences, de leur générosité, de leur sympathie, et des valeurs humaines communes aux miennes, ce D.U a été riche, tant en savoirs qu'en humanité. Notre réseau de généalogistes, répartis du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, est désormais bien actif.

⁴⁶ - Association Généalogie et histoires des familles : <https://www.ghfpbam.org/index.php>

⁴⁷ - Association Gen&O : <https://www.geneoweb.fr/>

ANNEXES

I. Léon Gaby, mort pour la France

Né en 1880 et tombé pour la France, à Verdun, le 27 février 1916

49

1049
21

LÉON D'HONNEUR
 N° 1049
 N° 21
 Nom : Gaby
 Prénoms : Léon Marie Jean Baptiste
 Qualité ou grade : Capitaine de réserve au 249^e régiment d'infanterie
 a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur
 par décret du _____ rendu sur le rapport
 du Ministre _____
 pour prendre rang du 12 Janvier 1916
 Date de décès : M. à Cassini le 27 fév. 1916

48 GABY

Léon Marie Jean Baptiste

Capitaine de réserve au 249^e régiment
d'infanterie

A été nommé CHEVALIER de la Légion d'honneur

Pour prendre rang du 12 janvier 1916

Date du décès : tué à l'ennemi le 27 février 1916



GABY, LÉON (cit.),
commandant au 8^e d'infanterie.
Officier supérieur d'une cran-
nerie exceptionnelle. A mené
brillamment son bataillon à
l'assaut d'une position, s'en
est emparé et a été tué en
l'organisant.

48 - Chevalier de la LH – Base Léonore : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/151352>

49 - Photo de Léon Gaby : <https://bit.ly/3LM4jvE>



50

105.589

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Gaby

Prénoms Léon, Marie, Jean, Baptiste

Grade Chef de Bataillon - 8^e R.I.

Corps 8^e B.I. (Chevalier de la Légion d'Honneur)

N^o 204 au Corps. — Cl. 1887

Matricule. 11 au Recrutement Mont de Marsan

Mort pour la France le 27 février 1916

à Floury-devant-Douaumont (Meuse)

Genre de mort tue à l'ennemi

Né le 20 Mai 1854

à Dax Département (Landes)

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le David 1916

à Bayonne (H^o 5^o 1^{er})

N^o du registre d'état civil 10 29 / 115

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

05.584

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom GABY

Prénoms Léon, Marie, Jean Baptiste

Grade Chef de Bataillon

Corps 8^e R.I. Chevalier Leg. d'Honneur

N^o 204 au Corps. — Cl. 1887

Matricule. 11 au Recrutement Mont de Marsan

Mort pour la France le 27 février 1916

à Floury devant Douaumont (Meuse)

Genre de mort tue à l'ennemi

Né le 20 mai 1854

à Dax Département Landes

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le 28 Avril 1916

à Bayonne Landes - Pyrénées

N^o du registre d'état civil 2029 / 115

101-708-1022. [26433]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

⁵⁰ - Léon Gaby – Mémoires des hommes : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/m005239e97decd3e/5242c0f845dc9>

II. Arrivée de Jean Dutey en Uruguay, 1831

N° d'ordre	Noms	Prénoms	Lieu de naissance et départements	Époque de la naissance	Domicile nouveau	Domicile ancien	Profession	Apostilles et Mouvements	Date
2129	Abrasipe	Guillaume	Lezignan P. P.	1 ^{er} sept. 1802	Montevideo	Lezignan	Laborant	Porteur d'un Certificat	27 Mars 1831 4 ^{ème} des 1831 de Montevideo
2130	S ^t Jean d'Éguère	André	Cépiez P. P.	15 ^{ème} de l'année an 2. (1794)	Montevideo	Cépiez	Laborant	Porteur d'un Certificat	27 Mars 1831 4 ^{ème} des 1831 de Montevideo
2131	Recondo	Philippe	Cépiez P. P.	1811	Montevideo	Cépiez	Laborant	Porteur d'un Certificat	27 Mars 1831 4 ^{ème} des 1831 de Montevideo
2132	Pasrocade	Yves	Berthelet P. P.	6 sept. 1782	Montevideo	Berthelet	Chapelier	Porteur d'un Certificat	27 Mars 1831 4 ^{ème} des 1831 de Montevideo
2133	Pasrocade	Pierre	Berthelet P. P.	20 Février 1789	Montevideo	Berthelet	Chapelier	Porteur d'un Certificat	27 Mars 1831 4 ^{ème} des 1831 de Montevideo
2134	Dutey	Jean	S ^t Etienne de Baïgorry P. P.	1813	Montevideo	Baïgorry	Tanneur	Maximilien Hapet Jean Erdoiz 28 Mars 1831	28 Mars 1831 4 ^{ème} des 1831 de Montevideo
2135	Erq	François Garcia	S ^t Nade M. et P. H. H. H.	21 Juin 1819	Montevideo	S ^t Nade	Maçon	Porteur d'un Certificat	28 Mars 1831 4 ^{ème} des 1831 de Montevideo
2136	Gelos	Pierre	Villanque P. P.	1815	Montevideo	Villanque	Carrolier	Porteur d'un Certificat	28 Mars 1831 4 ^{ème} des 1831 de Montevideo
2137	Dubalde de Dubane <i>avec son épouse</i>	Jean	La Banderie P. P.	1814	Montevideo	La Banderie	Laborant	Porteur d'un Certificat	28 Mars 1831 4 ^{ème} des 1831 de Montevideo
2138	Pouissina	Jean	S ^t Etienne de Baïgorry P. P.	1810	Montevideo	S ^t Etienne	Maçon	Porteur d'un Certificat	28 Mars 1831 4 ^{ème} des 1831 de Montevideo

Cote et/ou permalien 19 : Registre de Nantes - Jean Dutey, tanneur, inscrit au Consulat de Montevideo en 1838, né en 1813, image 143 : https://drive.google.com/drive/folders/1zaO3HfQ0ur7Jrlc0qJi3V_DS6B1dSlpM

N° d'ordre : 2134

Noms : Dutey

Prénoms : Jean

Lieu de naissance et départements : Saint-Etienne-de-Baïgorry (Basses Pyrénées)

Époque de la naissance : 1813 (mais il s'agit en réalité de 1819)

Domicile nouveau : Montevideo

Domicile ancien : Baïgorry

Profession : Tanneur

Apostilles et mouvements : Maximilien Hapet. Jean Erdoiz

Date : 28 avril 1831 sur attestation des sieurs Hapet et Erdoiz

III. La saga familiale en images

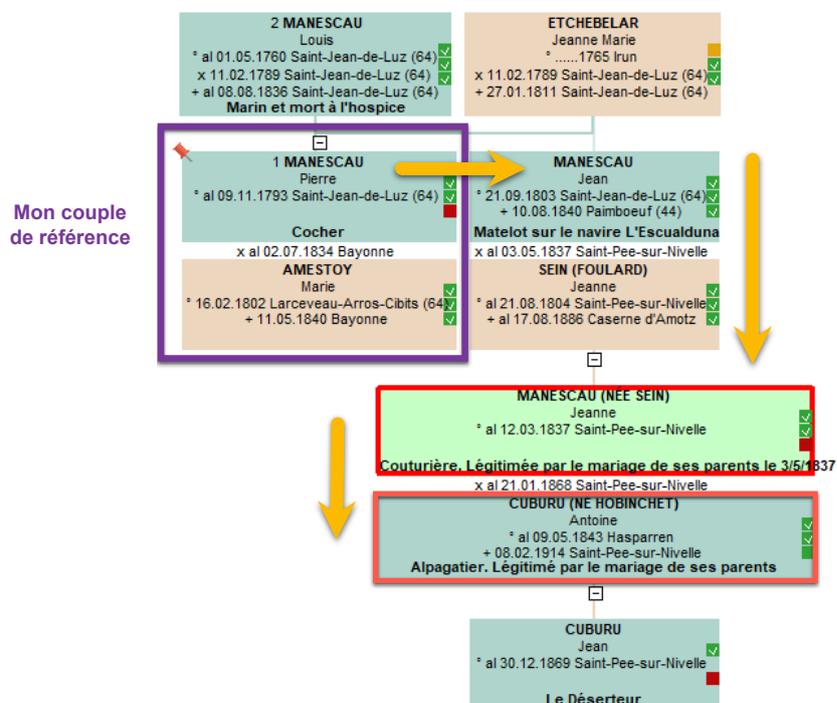


Illustration 38 : Ascendance de Jeanne Manescau, épouse d'Antoine et petite-nièce de Pierre et Marie

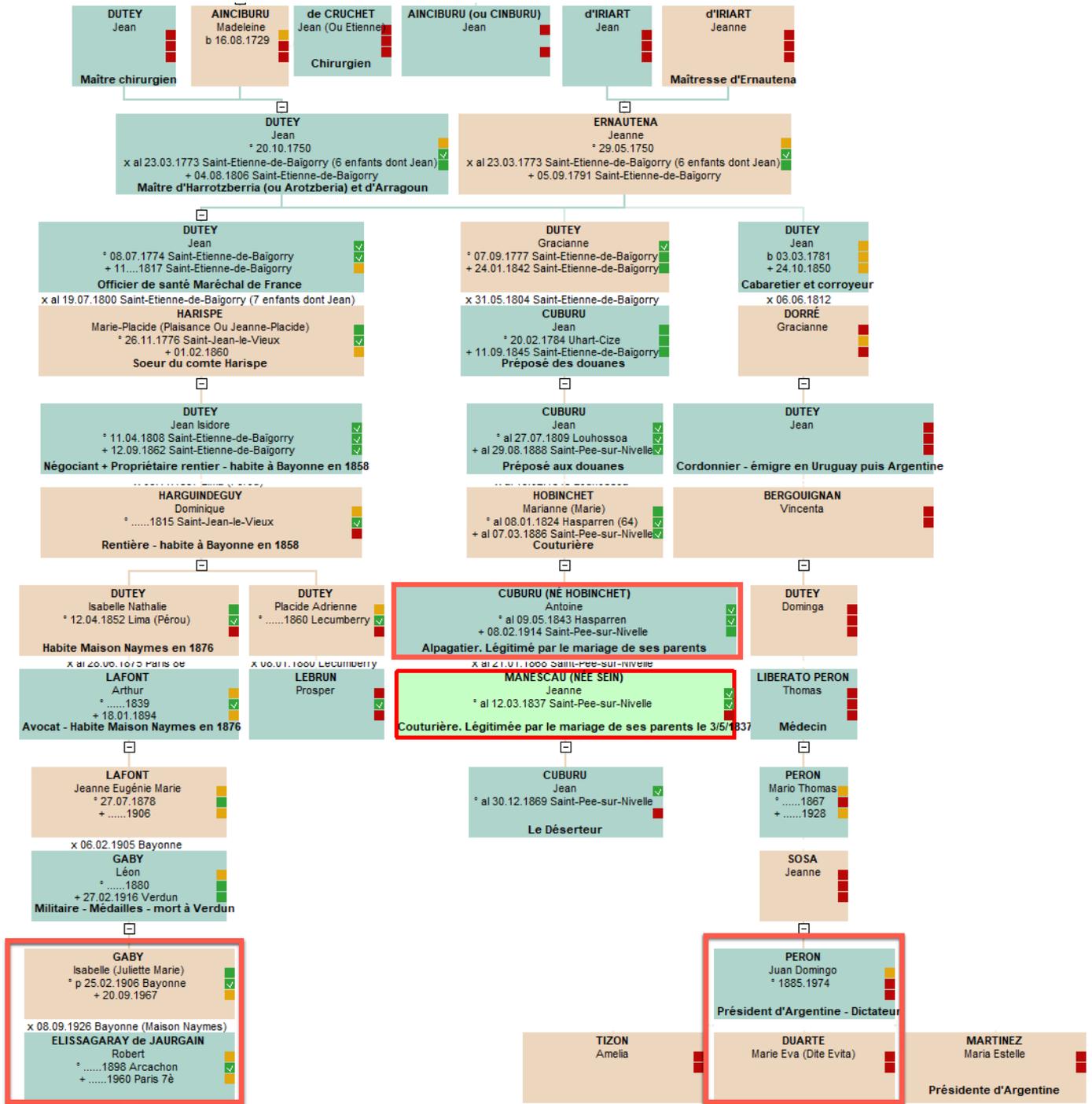


Illustration 39 : Ascendance d'Antoine Cuburu et ses cousins de 3ème génération

IV. Les carlistes basques : sauvegarde des libertés traditionnelles

Les libéraux appuyèrent Marie Christine, les Basques et les Catalans s'enrôlèrent avec Don Carlos qui promit de sauvegarder leurs libertés traditionnelles. C'est ainsi que naquit le carlisme qui jusqu'à nos jours joua un si grand rôle. Il y eut deux guerres carlistes. L'une en 1833 à 1839, l'autre de 1872 à 1876 (TRONCO, Emmanuel, 2010).

De 1872 à 1876, l'Espagne est déchirée par une guerre civile opposant les libéraux au pouvoir aux carlistes, partisans du prétendant don Carlos de Bourbon, défenseurs du trône et de l'autel. Loin de se cantonner à la péninsule Ibérique, le conflit dépasse les frontières et le carlisme bénéficie d'un vaste mouvement de solidarité européen de la part des catholiques et des royalistes.

Le mouvement carliste a été particulièrement actif dans le Pays-Basque au XIXe siècle. Il y a trouvé un soutien important, à la fois des élites locales et de la population, en raison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la région était marquée par une forte identité culturelle et linguistique distincte de la culture espagnole dominante. Ensuite, le Pays-Basque était une région économiquement importante pour l'Espagne, en raison de ses ressources en fer et en charbon. Enfin, il y avait une forte instabilité politique et sociale.

La lutte des carlistes pour la restauration de la monarchie a contribué à façonner la politique espagnole du XIXe siècle et a eu une influence durable sur la culture politique de la région.

Aujourd'hui encore, le mouvement carliste est considéré comme un élément important de l'histoire et de la culture du Pays-Basque, et il continue de susciter un intérêt et un débat importants dans la région.

VI. Le réveil du Poitou- journal hebdomadaire politique, antijuif et antimaçonnique

Consultation en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k45683480/f2.item.r=elissagaray>

DEUXIEME ANNEE. — N° 3 Cinq-CENTIMES SAMEDI 16 JANVIER 1897

LE REVEIL DU POITOU

Journal hebdomadaire politique, antijuif & antimacconnique

Le Poitou aux Poitevins ! Dieu et la France !

ABONNEMENTS	
Tous et Indesphes, Six mois	2 fr. 25
Un an	3 fr. 80
Autres départements	5 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois. Ils sont reçus au Bureau du Journal et à l'Imprimerie, 34, rue du Marché, Poitiers. Ils sont payables à l'avance.

Adresser tout ce qui concerne LA RÉDACTION ET L'ADMINISTRATION à M. Emile MARSAZ Secrétaire du RÉVEIL DU POITOU 34, RUE DU MARCHÉ, 34 POITIERS

INSERTIONS	
Annonces, la ligne	0 fr. 20
Réclames, la ligne	0 fr. 40
Faits divers	0 fr. 10

Les Manuscrits, non insérés, ne seront pas rendus.

La Semaine

Il paraît que M. Poubelle en a assez de l'ambassade du Vatican. Il demande son changement. Ce n'est pas très étonnant, un secrétaire tel que lui ne peut représenter la Pille attée de l'Église.

D'après M. Rochefort, le radical Doumer a été nommé gouverneur de l'Indo-Chine qui sur ses instances. Le parti radical est furieux de cette défection. Il en verra bien d'autres, tous les radicaux devenant opportunistes quand il y a des places à prendre.

On télégraphie de Yokohama : L'impératrice douairière du Japon est morte.

Les restes de M. Armand Rousseau, gouverneur général de l'Indo-Chine, arrivent à Marseille la semaine prochaine par le paquebot-poste *Saïraï*, qui ramène également M. Roussan et sa famille. Le Conseil a décidé qu'une demande de crédits serait déposée sur le bureau de la Chambre pour faire célébrer aux frais de l'État les funérailles de M. Rousseau.

D'après une dépêche officielle de Marseille, douze des principaux instigateurs de la rébellion, parmi lesquels M. Rojas, conseiller de l'administration, ont été fusillés. Dans l'île de Luzon quelques rencontres ont eu lieu : les Espagnols y ont été victorieux. Une trentaine d'indigènes ont été tués. Le général Polavieja se prépare à une attaque de Cavite.

Une dame Brunau, qui approche de la cinquantaine, est à la veille d'être mère pour la vingt-troisième fois, dans la commune de Saint-Hilaire, en Touraine. Cette femme ne devrait-elle pas être décorée de la Légion d'honneur avant Sarah Bernhardt ?

Il est certain qu'en ces temps de dépopulation, Mme Brunau a rendu plus de services à son pays que toutes les comédiennes du monde.

Les obsèques de Mgr Trégar, le vail lant évêque de Siéac, ont eu lieu dans sa ville épiscopale au milieu d'une grande affluence de population. Tous les magasins étaient fermés.

M. Bertelus a remis au parquet du procureur de la République le dossier de l'affaire concernant l'ex-capitaine Guillot, inculpé d'espionnage ; l'instruction est terminée.

Guillot sera jugé la semaine prochaine à huis clos par la dixième chambre.

Outre les candidatures de M. le comte de Blois et de M. Fabbé Guyraud, on annonce celle de M. Louis, médecin à Paris, originaire de Brez, est républicain.

L'ANTI-SÉMITISME EN POITOU



M. Henry de Coursac, notre excellent directeur, a le premier la parole. Avec une sincérité que personne ne saurait mettre en doute, il fait un tableau saisissant de l'influence néfaste des juifs sur la terre de France et c'est au milieu d'un tonnerre d'applaudissements répétés qu'il adresse un appel à l'union de tous les Français, sans distinction de partis politiques, sur le terrain de l'antisémitisme, le seul où il est désormais possible à tous les honnêtes gens de s'entendre.

M. Renaud d'Elissagaray, le jeune et vaillant tribun, que nous sommes fiers d'avoir possédé quelques jours sur le sol de notre vieux Poitou, lui succède à la tribune.

Avec cette éloquence qui le place au premier rang des chefs de l'antisémitisme, il retrace les méfaits commis depuis cent ans par les juifs ; il évoque au milieu des applaudissements frénétiques les sombres drames, les krachs financiers de notre époque, déterminés par le solif de l'or et le lacere de la juiverie cosmopolite dont le sémité Rothschild est l'empereur en même temps que le roi du monde.

Il ne nous avait pas été donné d'entendre depuis longtemps les accents d'une si mâle éloquence. Les ouvriers de Migné ont de suite compris qu'ils avaient affaire à un véritable ami du peuple, car l'ovation dont il a été l'objet de la part de ses auditeurs se pressant autour de lui après sa conférence, pour lui serrer la main et lui demander de nouveaux renseignements sur les méfaits des juifs, ont dû lui aller droit au cœur.

M. l'abbé de Lestang vient préciser ensuite les groupements ouvriers destinés à faire triompher dans la mesure de la justice et de l'équité les revendications de la classe ouvrière. Sa belle péroraison où il adresse un appel à l'union de tous les Français au nom de leur patriotisme et de Jésus-Christ, est saluée par une salve d'applaudissements.

Notre jeune collaborateur, M. E. Marsac, adresse, avec une éloquence qui promet, un vibrant appel au patriotisme de tous les assistants pour qu'ils évitent à l'avenir de franchir le seuil des maisons juives. Il expose, quel péril sont les grands bazars, au point de vue du commerce comme de la défense nationale ; il évoque le souvenir de Waterloo, cause de la fortune des Rothschild et il termine en invitant les assistants à crier avec lui : Vive la France aux Français ! Vive Drumont ! A bas les juifs ! Ce qui est fait au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Enfin, après la protestation d'un sans-Patrie, accueillie par les huées de l'assistance et les cris de : vive la France ! l'ordre du jour suivant est proposé par M. d'Elissagaray et est adopté à l'unanimité moins une voix.

Les électeurs de Migné réunis au nombre de cinq cents, salle Bazireau, sous la présidence de M. Dominant, débarrassent la juiverie et les accapareurs et demandent au gouvernement de réaliser les réformes démocratiques depuis vingt ans attendues par le peuple.

DEUXIEME JOURNEE

Conférence de Lusignan

La salle du café Paul n'est pas assez vaste pour contenir tous les électeurs accourus pour entendre nos amis.

Prenent place au bureau : MM. Métyer, propriétaire de la station électrique de Lusignan en qualité de président, Forestier, vétérinaire, et Métyer, notaire, comme assesseurs.

M. Métyer ouvre la séance, expose le but poursuivi par le comité antisémite de la Vienne, puis il donne la parole à M. Henry de Coursac.

Dans un langage simple, avec une sincérité qui va droit au cœur, notre excellent directeur fait ressusciter l'utilité des corporations ouvrières ; il montre ce qu'elles étaient avant 1793, combien de services elles rendaient aux ouvriers qui, alors ne pouvaient être des isolés sans appui dont la voix n'était pas sans force comme aujourd'hui. Il termine par un appel à l'union de tous les Français sans distinction de partis politiques et une double salve d'applaudissements vient lui montrer qu'il n'a pas prêché dans le désert.

« Sans tous nos vaillants amis d'Elissagaray à la parole.

« Elle démontre quelle cavante situation est celle de la France à l'heure actuelle par suite de l'incarté gouvernementale, de la rapacité des budgétaires et surtout, grâce à la puissance de Rothschild et de ses congénères. Un tonnerre d'applaudissements couvre ses dernières paroles en même temps que les cris de vive la France aux Français ! A bas les juifs ! sont poussés par presque tous les assistants.

Sur la proposition de M. Métyer l'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité :

« Les électeurs de Lusignan, au nombre de 247, réunis dans la salle Paul sous la présidence de M. Métyer, après avoir entendu MM. H. de Coursac, directeur du Réveil du Poitou et d'Elissagaray, avocat à la Cour d'appel de Paris, débarrassent les agissements des juifs et de la haute banque et demandent au Gouvernement de prendre des mesures énergiques pour protéger le travail Français.

« M. d'Elissagaray et de Coursac reçoivent à leur sortie des marques de sympathie dont ils se souviendront longtemps.

THOISIEME JOURNEE

Conférence de Saint-Sauvant

A Saint-Sauvant, comme à Migné et à Lusignan, le succès est immense.

Dans une vaste grande superbe ment décorée par les soins de nos bons amis de Saint-Sauvant, éclairée par des lanternes vénitienne et dans le fond de laquelle se dressait une estrade surmontée par un trophée de drapeaux tricolores enca-

drant une grande pancarte sur laquelle on lit : *La France aux Français* plus de 700 braves gens sont accourus de tous les points de cette commune ; la place manque malgré l'immensité de l'enceinte.

Nos amis, MM. Henri de Prin, Octave Quintard et Modrèd Martin prennent place au bureau, le premier en qualité de Président et les deux autres d'assesseurs.

M. de Coursac prend la parole, il établit un parallèle entre l'ouvrier d'autrefois et celui d'aujourd'hui ; il fait une analyse remarquable de la situation actuelle de la France tant au point de vue moral que budgétaire et, quand il termine en suppliant les braves habitants du Poitou de ne jamais s'approprier dans les grands bazars juifs qui ruinent toute une province, la salle entière lui fait une ovation.

Enfin, M. d'Elissagaray lui succède et l'enthousiasme est absolument indescriptible quand le jeune tribun donne une idée de la puissance des gros capitalistes financiers et de la façon dont se font les accaparements du blé ; l'assistance composée presque uniquement de cultivateurs acclame notre vaillant ami qui s'est absolument surpassé encore ce soir-là et qui a mis les larmes aux yeux de bien des assistants en retraçant la lamentable épopée de l'expédition de Madagascar ainsi que la conduite du pauvre Henri de Rothschild qui fait assassiner par ses gardes, les pauvres paysans coupables de mourir de faim et d'avoir osé peindre dans ses lozes pour y tendre des lacets afin de prendre quelques lapins.

L'ordre du jour suivant, mis au voix, est voté à l'unanimité par l'assemblée.

« Les 700 électeurs réunis à l'hôtel du Château-vert pour y entendre la conférence de MM. d'Elissagaray et de Coursac, demandent au gouvernement de prendre les mesures nécessaires contre la juiverie et la haute finance et les agissements des accapareurs des blés et des terres.

« M. d'Elissagaray propose ensuite, pour terminer cette mémorable soirée d'envoyer au Maître, à Edouard Drumont, qui oser le premier entreprendre la guerre contre les accapareurs qui ruinent et déshonorent notre chère et belle France, l'expression des félicitations pour sa belle et patriotique attitude et ses souhaits pour le triomphe de sa grande cause.

Cette proposition est acceptée au milieu d'une triple salve d'applaudissements et des cris frénétiques de Vive Drumont ! Vive la France aux Français !

Nous remercions nos bons amis de Saint-Sauvant de la sympathie dont ils ont fait preuve à l'égard des vaillants orateurs et de la peine qu'ils se sont donnée pour décorer la salle où a eu lieu la conférence ; ils ont fait œuvre de bons Français et montré que s'il y avait partout des braves comme à Saint-Sauvant les youpins ne brûleraient pas à reprendre le chemin de l'Allemagne d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Encore une fois et du fond du cœur merci à tous et bravo !

QUATRIÈME JOURNÉE

Grand Meeting Antisémitisme à Vivonne

C'est par une réunion comme il n'y en avait peut-être jamais en Poitou que nos amis ont clôturé la série de leurs belles conférences.

Sous la halle de Vivonne, entourée par des toiles, se pressait une foule de 1500 électeurs au moins, accourus de toutes parts malgré le mauvais temps.

Nous remarquons dans l'assistance les maires de plusieurs communes, un grand nombre de commerçants de Vivonne, et une députation de étudiants et de plusieurs cercles de cette ville.

Sur une immense estrade ont pris place différentes personnalités parmi lesquelles M. de Montjou, conseiller général, de Cressac, conseiller d'arrondissement, Vaillard, président de la jeunesse royaliste, l'abbé de Prestang, Rochoux et Bonifard, président et vice-président de la Ligue du Commerce, et plusieurs de ses membres. On voyait là des représentants de tous les partis, sans distinction de nuances.

Par acclamation M. de Carzon, maire de Vivonne, est nommé président avec MM. Thomas, adjoint, et Gendreau, conseiller municipal, comme assesseurs.

M. de Carzon présente les orateurs à l'assemblée et se fait l'interprète de tous en remerciant les orateurs de leur présence.

M. Henry de Coursac, le sympathique directeur du Réveil du Poitou, prend le premier la parole et fait une remarquable analyse de la situation actuelle de la France, il établit un parallèle entre les ouvriers de jadis, protégés par les corporations et ceux d'aujourd'hui, seuls, isolés implorant en vain les secours d'une loi démentie qui ne protège que les juifs et après avoir stigmatisé leurs méfaits il salue MM. d'Hugues et d'Elissagarry.

Notre ami d'Elissagarry prend alors la parole. Après avoir salué M. de Carzon, le président de la réunion, qui a eu, dans le courant de ses dernières années, montrer au gouvernement que les hommes d'opposition n'avaient pas tous disparu, il remercie M. de Coursac qui a bien voulu le mettre en contact avec les populations poitevines, et bien faites pour comprendre l'antisémitisme.

Puis notre ami aborde le problème économique qu'il traite avec une grande compétence et une possession complète de son sujet. Il fait avec une saisissante clarté le tableau des finances et démontre que leur triste état est dû au gaspillage des ministères, aux guerres coloniales et à l'abus du fonctionnarisme.

Il pose la question antisémite sur son véritable terrain : « L'antisémitisme est une grande race, dit-il, et non, comme les juifs tendraient à le faire accroire, une grande religion. Nous sommes antisémites, parce que, descendants des Français de la vieille France, nous avons une mentalité essentiellement différente de celle de ces hommes venus des Ghettos d'Outre-Rhin ». Et au milieu des applaudissements il démontre comment la conscience nationale a été pervertie au point de trouver naturels des faits comme l'accaparement et l'agiotage élevés actuellement à la hauteur d'une institution.

M. d'Elissagarry termine par une superbe péroraison sur les mots Liberté, Egalité, Fraternité, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier et descend de la tribune après avoir fait appel à l'union de tous les Français, qui veulent redevenir les maîtres chez eux. Notre ami a parlé une heure, et ses discours a été salué de frénetiques applaudissements.

M. d'Hugues prend ensuite la parole ; il s'adresse plus spécialement, dit-il, aux agriculteurs car il est l'élu d'une circonscription essentiellement agricole qu'il a doté d'un syndicat agricole qui ne compte pas moins, à l'heure actuelle, de 3.000 adhérents et d'une voix empreinte d'une grande sincérité et cinquante comme un coup de foudre, le député des Basses-Alpes donne un aperçu très spirituel de ce qu'est la comédie parlementaire ; il montre que plusieurs individus sont ceux qui détiennent les pouvoirs de l'Etat, presque

tous vendus, et vautés sur pieds de la juiverie. Après avoir conté l'origine des Rothschild, le vaillant député adresse un vibrant appel à tous les honnêtes gens sans distinction de partis politiques afin que de l'union de tous résulte la poussée qui rejettera au delà du Rhin la bande des juifs allemands alliés à la franc-maçonnerie qui se cache dans l'ombre pour travailler plus librement.

Un tonnerre d'applaudissements couvre ses dernières paroles.

M. l'abbé Guirin, de Châtelleraux après avoir revendiqué en qualité de citoyen français le droit de prendre la parole dans une réunion publique, s'élève dans un éloquent discours contre la loi scolaire et en demande la suppression ; l'instruction religieuse, dit-il, c'est bon pour ceux qui vont au collège ou au lycée mais pour les humbles enfants du peuple il n'en fait pas parler. Il demande à ceux des assistants qui désirent faire élever leurs enfants en dehors de l'instruction religieuse de vouloir bien lever le bras. Evidemment pas un bras ne se lève ; le vaillant abbé adresse en terminant un appel à l'union de tous les catholiques et les applaudissements couvrent sa voix.

M. d'Elissagarry propose alors de voter l'ordre du jour suivant, ce qui est fait à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR

LES CITOYENS DE L'ASSEMBLÉE, au nombre de 1500, librement consultés et agissant sans contrainte :

« Après avoir fait respectueusement observer au gouvernement que la dette publique grossit chaque jour et atteint maintenant 40 milliards (y compris les dettes départementales), que l'homme devient de plus en plus une machine à produire dans notre état social actuel et que la famille elle-même tend à disparaître sous la misère croissante.

« Ces citoyens demandent énergiquement que les plaintes du peuple soient enfin prises en considération par les pouvoirs publics.

« Ils s'élèvent de toutes leurs forces contre l'abus du fonctionnarisme, contre les gaspillages financiers, contre les exactions de la juiverie cosmopolite, contre l'influence occulte et néfaste de la coterie franco-juive, contre l'éducation sans Dieu.

« Et ils font serment de contribuer au relèvement de la Patrie en luttant tous ensemble et en toute occasion dans ce sens. »

M. d'Elissagarry propose en outre à l'assemblée d'envoyer l'expression de sa reconnaissance au grand publiciste à Edouard Drumont, qui est le promoteur du grand mouvement social qui doit sauver la France.

Cette proposition est accueillie par un cri formidable de vive Drumont ! vive la France aux Français ! vive la « Libre Parole » !

On distribue alors des billets et chaque assistant tient à en emporter un à titre de souvenir et qui sait si un jour cette fleur, que chaque campagnard emporte pour la conserver précieusement ne sera pas piquée sur sa poitrine en signe de ralliement.

Ce qu'il y a de bien certain c'est que l'antisémitisme a fait dans le Poitou un pas immense.

Nous publierons successivement les discours qui ont été prononcés au meeting de Vivonne.

A Poitiers

LE PUNCH

La Ligue antisémite du Commerce a offert à MM. le V^e d'Hugues et d'Elissagarry un punch qui, à ce lieu le jeudi 14, à 9 heures, à l'Hôtel de France, à l'issue de l'assemblée générale.

M. Henry de Coursac était un nombre des invités.

Après les souhaits de bienvenue du Président, M. Rochoux, M. d'Hugues a, dans une charmante improvisation, démontré la nécessité de l'union de tous les braves gens sans distinction de parti.

M. d'Elissagarry a retracé les travaux du Congrès de Lyon et protesté contre les allégations haïeuses de ceux qui prétendent que le Congrès était surtout un Congrès clérical. Il est absolument évident que tous les partis, depuis les socialistes jusqu'aux monarchistes prirent part aux travaux de ce Congrès et que fut célébrée à cette occasion l'union de tous ceux qui ont les mêmes nettes. Certains opportunistes qui voient du cléricalisme partout veulent prouver le contraire. L'opinion publique ne les croira pas.

MM. Menou et Petit portèrent ensuite deux toasts aux promoteurs de la Ligue et à l'antisémitisme et nos amis d'Hugues et d'Elissagarry se retirèrent, heureux du bon accueil de la Ligue du Commerce et de son Président et se promettant bien de revenir à Poitiers au milieu des commerçants dont ils prennent la défense en toute occasion.

AU REVOIR

15 janvier 1897. — Avant de repartir de Vivonne où nous avons trouvé de si braves gens et un si bienveillant accueil, on nous met sous les yeux l'article du Patriote du Poitou.

Nous avons cru jusqu'au bout que le signataire de cet article était un imbécile, à voir la façon dont il niait qu'il y eût une question juive.

Il est simplement de ceux qui font la bête pour avoir du son.

La preuve en est qu'il a parfaitement saisi, à la fin de son article, le but que nous nous proposons. « Mettre en relief la personnalité de de Coursac, directeur du Réveil du Poitou, et lui préparer le terrain pour les prochaines élections.

Notre but étant atteint, bien compris, et nos « éclats de voix » ayant été bien entendus, nous disons à de Coursac et à nos amis : Au revoir !

D'HUGUES, député
d'ELISSAGARRY, avocat à la Cour.

Comment on écrit l'Histoire

Nous n'avons pas à nous plaindre du compte-rendu de la réunion de Vivonne, rédigé par l'Assésor. Ce compte-rendu, qui voudrait être méchant, est absolument élogieux, car il reproduit les plus beaux passages des discours.

Nous ne sommes cependant pas d'accord quant au nombre d'auditeurs, car il y en avait 1500, sinon plus.

M. Masson prend ses desirs pour des réalités et le colique qui lui étreignait les flancs pendant qu'il constatait le succès considérable de la réunion a dû lui troubler la vue. Le pauvre homme était tellement ahuri que c'est à peine s'il a serré la main loyale que M. de Coursac lui tendit, après la séance et qu'il court encore.

Il est probable qu'il sera suspecté de cléricalisme ; donner des poignées de mains à un antisémite ne lui fera point trouver grâce devant les autorités préfectorales. Nous qui pensions le voir bientôt sous-préfet, quelle gaïne !

E. MARSAC.

Le « Patriote » et les juifs

Notre confrère Henri Guichet n'aime pas les juifs, nous l'en félicitons, cela prouve qu'il est un bon Français, mais il n'a pas l'air d'envisager la question antisémite comme il convient. De ce qu'il n'existe dans la Vienne que quelques juifs, cela ne veut pas dire que notre département n'ait rien à craindre d'eux. Ces gens-là n'ont jamais été les plus nombreux mais ils ont toujours roulé les gornes et, du reste, ils n'ont pas besoin d'être punis pour nous porter des coups terribles et nous ruiner.

Les habitants de notre vieux Poitou sont les seuls qui ont peur de ceux qu'est la juiverie, ce qu'est la haute banque, afin qu'ils ne se laissent pas entraîner à confier leur argent dans des entreprises juives dans le genre de celles du Panama, afin qu'ils ne donnent pas leur argent à des grands-bazars qui ruinent le commerce local.

C'est dans ce but que MM. d'Hugues et d'Elissagarry sont venus porter la bonne parole, non pour prêcher la division, mais pour faire l'union de tous les partis sur le terrain antisémite : ce ne sont point des enfonceurs de portes ouvertes, comme l'insinue notre confrère.

La secte émitte est une graine dont les ramifications poussent comme du chiendent et contre lesquelles on est obligé de se mettre en garde, si on ne veut pas qu'elles vous envahissent. Quant à M. de Coursac, il a, en effet, une grande modestie et ne rassemble aucunement à certains rhéteurs de notre connaissance qui se mettent toujours en avant, qui ne révent que honneurs, succès, grasses-ent payés, et qui se croient indispensables.

Voilà ce que notre confrère ignore ou feint d'ignorer, et il ne trouvera pas mauvais que nous le lui fassions remarquer, avec notre franchise habituelle.

Eco.

PARLEMENT

Chambre des Députés

La Chambre est rentrée, pour continuer les querelles et les discussions sans résultat.

Le vieil opportuniste Lemerrier préside et prononce le discours d'usage. On remarque le député Grenier, avec son costume musulman, qui fait des généflexions à chaque instant et provoque l'insécurité générale.

M. Brisson est élu président par 236 voix sur 367 votants et MM. Sarrien, Poincaré, Deschanel et Isambert sont élus vice-présidents.

Sénat

Retenés aussi nos invalides M. Wallon préside et fait l'éloge funèbre des sénateurs inamovibles Cordier et Théry, décédés pendant les vacances.

Canal des deux Mers

Le « Soleil » a publié, le 29 décembre dernier, un article signé *Orléans, Gohier* réclamant l'ouverture du canal, et motivant ce vote par des considérations et des affirmations d'une apparence grave. Nous avons eu bon de signaler cet article à M. le général Gohier qui a fait à Poitiers, deux conférences. L'une en 1886, sur les causes des inondations à cause, en 1886, sur la navigation inférieure. Nous pensons être utiles à nos lecteurs en insérant ici la réponse de cet officier général.

Poitiers, le 10 janvier 1897.

Monsieur, Vous m'avez fait l'honneur de me demander mon opinion au sujet des principaux arguments exposés par M. Urbain Gohier, en faveur du canal des deux mers dans le « Soleil » du 29 décembre.

J'analyse volontiers cet article.

A. — M. U. Gohier, se basant sur les chiffres du rapport de M. de Kerjégu sur la marine, commence par faire ressortir l'état d'infériorité de nos forces navales.

« Cette situation redoutable, dit-il, il n'y a qu'un remède, le Canal des Deux Mers. »

B. — A l'appui de cette thèse, M. U. Gohier cite les conclusions d'un livre de l'amiral Fournier, la Flotte nécessaire, lesquelles seraient ainsi conçues :

« Le Canal, dont nous appelons le percement de nos vœux patriotiques, serait à la fois le contrepoids de celui de la Baltique à la Mer du Nord, un nouvel et sérieux obstacle à l'exécution du plan stratégique de l'Angleterre, enfin un puissant auxiliaire pour le nôtre. »

C. — Résumant ensuite les arguments antérieurement développés dans le Soleil l'éminent rédacteur de ce journal s'exprime ainsi : « Il s'agit d'un intérêt national ; c'est la défense et la sécurité de tout le pays, c'est le développement économique et la fortune de tout le pays qui sont en jeu. »

D. — Selon M. Gohier, l'obstacle serait toujours le gouvernement. Aussi fait-il appel au bon sens public du jugement défavorable formulé en 1886 par la commission extra-parlementaire, commission dont il conteste la chairvoyance ou l'indépendance.

E. — Il nous signale comme un argument important le fait de la récente adhé-

sion de vingt-trois industriels du Mans !

F. — Il pose enfin solennellement en principe que l'intérêt national ne se trompe jamais sur les véritables nécessités de la patrie.

« Je vais résumer sommairement à chacune de ces six propositions :

A. — Le canal des deux mers est le seul remède à l'infériorité de notre marine.

— Evidemment non. Il y en a deux : développer nos forces navales ; 2° nous ménager certaines alliances.

B. — Le canal n'est qu'un expédient — très coûteux — d'une valeur discutable.

— N'y aurait-il pas certains cas dans lesquels l'utilisation, purement, du canal n'aurait en rien à l'exécution des plans de nos adversaires et favoriserait, peu l'exécution du nôtre ?

— Je n'entends pas faire allusion au cas où le passage serait fortuitement interrompu. Je raisonne dans l'hypothèse du fonctionnement normal de tous les assésors que le canal comporte.

Toute la question est de savoir si, par le canal, un obstacle passager, par exemple, mettrait, pour passer des eaux de l'Océan dans celles de la Méditerranée, moins de temps ou plus de temps qu'un goussier de même force, pour aller de Gibraltar à la Nouvelle, débouché supposé du canal.

« Si c'est moins, le canal rendra de vrais services ; si c'est plus, son utilisation nous laisse en présence de fâcheuses éventualités. »

« J'ai exposé, en 1895 (1) les causes qui feraient varier le temps nécessaire à un navire de guerre pour passer de l'Océan dans la Méditerranée, ou inversement. »

« Le temps minimum serait deux jours et une nuit et demie ; mais, dans la plupart des cas, le navire ne pourra déboucher du canal qu'après le soir du troisième jour. »

« Or tous les croiseurs de 1^{re} classe protégés de la flotte anglaise, et en général tous les croiseurs de 2^e classe de cette nation lancés depuis 1890, sont capables d'aller en trente-six heures de Gibraltar à la Nouvelle. »

« Le succès de notre stratégie ne tient donc qu'à un fil qui le moindre incident de route peut rompre. »

« On a, depuis longtemps, condensé tout l'art de vaincre en dix mots : « Savoir être le plus fort là où l'on veut frapper. »

Autrement dit : sur terre comme sur mer, avec de toute la rapidité dont on dispose pour tomber soudainement sur un adversaire plus faible, et l'écraser avant l'arrivée d'un renfort. »

Aussi voit-on aujourd'hui certaines puissances sacrifier à la rapidité de leur mobilisation et de leur concentration, tout, même les rapports de bon voisinage.

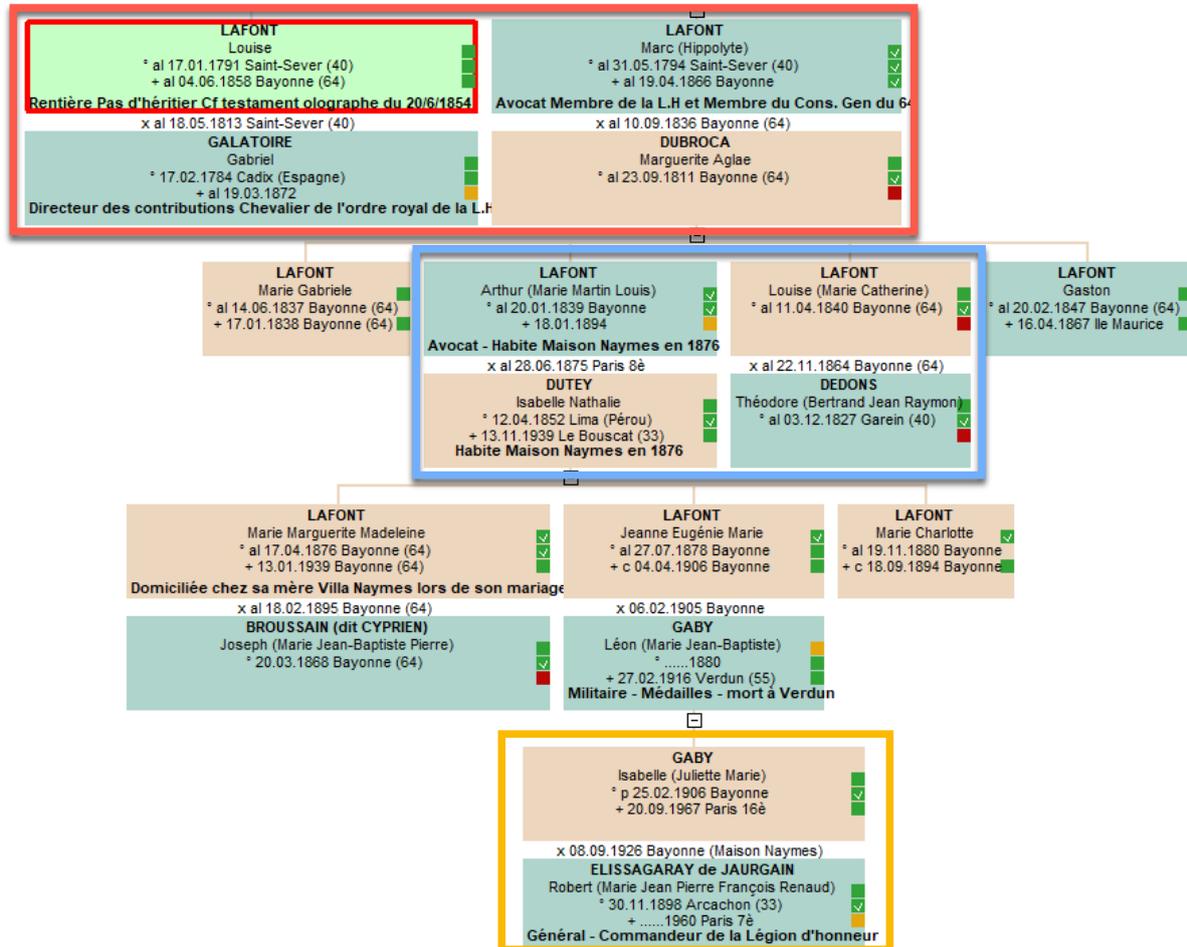
Bientôt, dès la période de tension politique, les chaudières seront tenues sous pression ; et ce n'est point sans doute à Gibraltar ni à Messine que les forces navales alliées attendront l'hostilité télégraphique de l'ouverture des bouches — d'autres stations d'attente sont plus rapprochées. Ces forces pourront, en 24 h., être concentrées dans le golfe du Lion.

Si, à ce moment de notre future histoire l'utilisation du canal est le seul remède à l'infériorité de notre marine, une de nos escadres aura pu être écrasée avant qu'aucun renfort ait dépassé Carcassonne !

« On dira alors que ce jeu de cache-cache aujourd'hui conseillé définitivement avoir pour principal résultat ; de tenir, à un moment donné, une partie de nos forces hors de combat pendant trois jours ; d'affaiblir le reste d'autant pendant un temps égal et, par là, conduire à un désastre. Et des journaux traiteraient peut-être de vendus ceux qui

(1) Voir pages 15 à 27, 27 à 34, 62 à 64 de la brochure « Avantages et recettes du canal des deux mers ». — Poitiers, Librairie Drumont.

VII. Les propriétaires de la Villa Naymes, en images



VIII. Parentèles

Parentèle de Pierre MANESCAU (sosa 1)

Il est né le samedi 9 nov. 1793 à Saint-Jean-de-Luz (64).
Marié le mercredi 2 juil. 1834 à Bayonne, avec AMESTOY Marie

2 Parents

- Louis, Sosa 2 (° 1760 + 1836)
- ETCHEBELAR Jeanne Marie, Sosa 3 (° 1765 + 1811)

4 Grands-parents

- Laurent (Laurens), Sosa 4 (b 1727 + 1788)
- GUILLENTENA Magdalaine, Sosa 5
- ETCHEBALHARRE Jean, Sosa 6
- de LABAT Marie, Sosa 7

4 Arrières-grands-parents

- MANESQUA Jacques, Sosa 8 (+ 1756)
- LATZAGUE Catherine, Sosa 9
- GUILLENTENA Jean, Sosa 10
- GASTANBIDE Marie, Sosa 11

2 Trisaïeuls

- DE MANESQUA Pierre, Sosa 16
- LATZAGUE , Sosa 18

3 Frères & sœurs

- Marie (° 1789 + 1855) x
- Dominique (° 1798)
- Jean (° 1803 + 1840) x 1837 SEIN (FOULARD) Jeanne

2 Neveux & nièces

Enfant(s) de et de Marie :

- Joseph (° 1813 + 1813)

Enfant(s) de Jean et de SEIN (FOULARD) Jeanne :

- MANESCAU (née SEIN) Jeanne (° 1837) x 1868 CUBURU (né HOBINCHET) Antoine

3 Oncles & tantes

- Jean (° 1757 + 1819) x 1788 LAFFARGUE Marie
- Dominica (° 1765 + 1831) x
- ETCHEBELAR Matthieu

5 Cousins germains

Enfant(s) de *Jean* et de *LAFFARGUE Marie* :

- Pierre (° 1792 + 1809)
- Etienne (° 1796)
- Jean (° 1800)
- Etienne (° 1801 + 1841)

Enfant(s) de *X* et de *Dominica* :

- Joseph Prosper (° 1793)

4 Grands-oncles & tantes

Frère(s) / sœur(s) de *Laurent* :

- Marie (+ 1736)
- Catherine (° 1720 + 1765)
- François (° 1726 + 1736)
- Catherine (b 1729)

2 Frères & sœurs des arrière-grands-parents

Frère(s) / sœur(s) de *MANESQUA Jacques* :

- Pierre (+ 1726)

Frère(s) / sœur(s) de *LATZAGUE Catherine* :

- *LATZAGUE Marie* x *ETCHEBASTER Dominique*

Cousin germain d'un grand-parent

Enfant(s) de *ETCHEBASTER Dominique* et de *LATZAGUE Marie* :

- *ETCHEBASTER Catherine* (b 1736 + 1736)

Parentèle de Marie AMESTOY

Elle voit le jour à Larceveau-Arros-Cibits (64), Cibits le mardi 16 fév. 1802.
 Décédée le lundi 11 mai 1840 à Bayonne, Maison Bouroutchoury Quartier Lachepaillet.
 Mariée le mercredi 2 juil. 1834 à Bayonne, avec MANESCAU Pierre, Cocher

2 Parents

- Guillaume (° 1740 + 1802)
- CARRICART BORDACHAR Anne (° 1776) x 1791 OYENART Pierre, x Guillaume

2 Grands-parents

- BORDACHAR (CARRICART) Dominique
- (CARRICART) ACALEGUY Anne (° 1742)

4 Arrières-grands-parents

- BORDACHAR Jean-Pierre
- CANIQUE Marie
- CHANGO dit ASSALEGUY BASTERRETICHE Dominique (° 1708 + 1789)
- (CARRICART) NECOL Marie (° 1722)

2 Frères & sœurs

- Enfant(s) de *Guillaume* et de *CARRICART BORDACHAR Anne* :
- Marie (° 1789 + 1800)
 - Pierre (° 1798 + 1801)

2 Oncles & tantes

- CARRICART Marie (° 1768) x
- CARRICART Marguerite (° 1774 + 1812)

Cousin germain

- Enfant(s) de *X* et de *CARRICART Marie* :
- CARRICART Dominique (° 1789)

3 Grands-oncles & tantes

- Frère(s) / sœur(s) de *BORDACHAR (CARRICART) Dominique* :
- BORDACHAR Pierre

- Frère(s) / sœur(s) de *(CARRICART) ACALEGUY Anne* :
- ACALEGUY Marie x HARORTEGUY Clément
 - ACALEGUY Clément

Cousin germain d'un parent

- Enfant(s) de *HARORTEGUY Clément* et de *ACALEGUY Marie* :
- HARORTEGUY Clément (° 1789)

Parentèle de Antoine CUBURU (né HOBINCHET)

Il est né à Hasparren le mardi 9 mai 1843 et décédé le dimanche 8 fév. 1914 à Saint-Pée-sur-Nivelle. Marié le mardi 21 jan 1868 à Saint-Pée-sur-Nivelle, avec MANESCAU (NÉE SEIN) Jeanne, Couturière. Légitimée par le mariage de ses parents le 3/5/1837

2 Parents

- CUBURU Jean (4) (° 1809 + 1888)
- HOBINCHET Marianne (Marie) (° 1824 + 1886)

4 Grands-parents

- CUBURU (DIT IRIART) Jean (° 1784 + 1845)
- DUTEY Gracianne (° 1777 + 1842)
- HOBINCHET David (° 1781 + 1862)
- DAGUERRE Catherine (° 1778 + 1850)

8 Arrières-grands-parents

- CUBURU d'IRIART (dit ETCHEBERRY) Michel (° 1747 + 1791)
- MISPIRET Jeanne (° 1746 + 1829)
- HAROSBERRY (dit DUTEY) Jean (° 1750 + 1806)
- ERNAUTENA Jeanne (° 1750 + 1791)
- HOBINCHET Jean (° 1727 + 1820)
- HIRIBARNEGARAY Dominique (° 1731 + 1821)
- DAGUERRE Dominique (° 1750)
- LARABURU Catherine (° 1750 + 1808)

4 Trisaïeuls

- DUTEY Jean (° 1723 + 1751)
- AINCIBURU Madeleine (b 1729) x DUTEY Jean, x de CRUCHET Jean
- D'ERNAUTENA (D'IRIART) Jean (Joannes) (° 1705 + 1780)
- d'IRIART Jeanne (° 1712)

2 Enfants

- CUBURU Jean (° 1869)
- CUBURU Martin (° 1873 + 1873)

7 Frères & sœurs

- CUBURU Jean (° 1848 + 1922) x 1873 CHIPY Gracieuse, x 1881 LARRALDE Pauline
- CUBURU Jeanne (° 1850)
- CUBURU Dominique (° 1852)
- CUBURU Jean (° 1855)
- CUBURU Félicie (° 1857)
- CUBURU Jean-Paul Dit Paulin (° 1859 + 1900) x 1880 MILLOCQ Etienne
- CUBURU Françoise (° 1862)

10 Neveux & nièces

Enfant(s) de *CUBURU Jean* et de *CHIPY Gracieuse* :

- CUBURU Jean (° 1874) x 1899 *PASSICOT Marie*
- CUBURU Antoine (° 1877 + 1965) x 1902 *EYHERAGARAY Vincente*
- CUBURU Joseph (° 1879 + 1960) x *PASSICOT Marie*, x 1904 *ETCHEVERRY Gabrielle*

Enfant(s) de *CUBURU Jean-Paul* et de *MILLOCQ Etienne* :

- CUBURU Catherine (° 1881 + 1895)
- CUBURU Marie (° 1883 + 1884)
- CUBURU Marie (° 1884 + 1900)
- CUBURU Jean-Baptiste (° 1887 + 1889)
- CUBURU Thérèse (° 1889)
- CUBURU Antoine (° 1892 + 1949) x 1921 *MARIN-CUDRAZ Marie-Julie*
- CUBURU Jean (° 1894 + 1894)

5 Oncles & tantes

- CUBURU Jean (1) (° 1804 + 1885) x 1840 *DAGUERRE Jeanne*
- CUBURU Jean (2) (° 1805 + 1878) x 1841 *ARAGON Marie*
- CUBURU (NÉ IRIART) Jean (3) (° 1807) x 1836 *SALDUNBIDE Marie*
- CUBURU Jean (5) Baptiste (° 1811 + 1895) x 1846 *LISSARRAGUE Jeanne*
- CUBURU Jean (6) (° 1816 + 1886) x 1844 *JAUREGUY Marie*

4 Grands-oncles & tantes

Frère(s) / sœur(s) de *DUTEY Gracianne* :

- DUTEY Jean (° 1774 + 1817) x 1800 *HARISPE Marie-Placide*
- DUTEY Magdeleine (° 1775)
- DUTEY (NÉ HAROSBERRY) Jean (° 1781 + 1850) x 1812 *DORRÉ (ou IRIGOYEN) Gracianne*
- DUTEY Anne (° 1784 + 1843)

14 Cousins germains des parents

Enfant(s) de *DUTEY Jean* et de *HARISPE Marie-Placide* :

- DUTEY-HARISPE Adrien (° 1801 + 1878) x 1836 *PRIEUR Madeleine*
- DUTEY Jean-Ulysse (° 1802 + 1854) x 1851
- DUTEY Gratianne (° 1804 + 1818)
- DUTEY Marie Olympe (° 1806 + 1829) x 1827 *DARHAN*
- DUTEY Jean Isidore (° 1808 + 1862) x 1857 *HARGUINDEGUY Dominique*
- DUTEY Anne Adèle (° 1810 + 1811)
- DUTEY Jean-Pierre (° 1812)
- DUTEY Marthe Olympe Louise (° 1816 + 1894) x 1856 *DARHAMPE Jean-Baptiste*
- DUTEY Marie-Placide (° 1817 + 1861) x 1851 *MARMISSOLLE Daniel*

Enfant(s) de *DUTEY (NÉ HAROSBERRY) Jean* et de *DORRÉ (ou IRIGOYEN) Gracianne* :

- DUTEY Marthille (° 1809)
- DUTEY Anne (° 1812)
- DUTEY Marie (° 1815)

- DUTEY Jean (° 1819 + 1869) x 1844 BERGOUIGNAN Vincenta
- DUTEY Marthe Olympe (° 1828 + 1829)

7 Cousins issus de germain

Enfant(s) de DUTEY-HARISPE Adrien et de PRIEUR Madeleine :

- DUTEY Henriette (° 1840)
- DUTEY-HARISPE Albert (° 1841 + 1920) x LABBÉ Berthe

Enfant(s) de DARHAN et de DUTEY Marie :

- DARHAN Pierre Ulysse (+ 1856)

Enfant(s) de DUTEY Jean et de HARGUINDEGUY Dominique :

- DUTEY Marie Françoise (° 1852) x 1875 MOYNAC Marie
- DUTEY Isabelle Nathalie (° 1852 + 1939) x 1875 LAFONT Arthur
- DUTEY Placide Adrienne (° 1859) x 1880 LEBRUN Prosper

Enfant(s) de DUTEY Jean et de BERGOUIGNAN Vincenta :

- DUTEY Dominga (° 1844 + 1930) x 1860 MARTIRENA Miguel, x 1881 PERON Tomas

Parentèle de Isabelle (Juliette Marie) GABY

Elle voit le jour à Bayonne le dimanche 25 fév. 1906.

Décédée le mercredi 20 sep 1967 à Paris 16è.

Mariée le mercredi 8 sep 1926 à Bayonne (Maison Naymes), Cathédrale, avec ELISSAGARAY de JAURGAIN Robert (Marie Jean Pierre François Renaud), Général - Commandeur de la Légion d'honneur

2 Parents

- Léon (Marie Jean-Baptiste) (° 1867 + 1916)
- LAFONT Jeanne Eugénie Marie (° 1878 + 1906)

2 Grands-parents

- LAFONT Arthur (Marie Martin Louis) (° 1839 + 1894)
- DUTEY Isabelle Nathalie (° 1852 + 1939)

4 Arrières-grands-parents

- LAFONT Marc (Hippolyte) (° 1794 + 1866)
- DUBROCA Marguerite Aglaé (° 1811)
- DUTEY Jean Isidore (° 1808 + 1862)
- HARGUINDEGUY Dominique (° 1815)

8 Trisaïeuls

- LAFONT Guillaume (° 1805)
- CASTANDET Marie (° 1801)
- DUBROCA Bernard
- DARRICARRERE Marie-Julie
- DUTEY Jean (° 1774 + 1817)
- HARISPE Marie-Placide (Plaisance Ou Jeanne-Placide) (° 1776 + 1860)
- HARGUINDEGUY Bernard
- IDIART Catherine

2 Oncles & tantes

- LAFONT Marie Marguerite Madeleine (° 1876 + 1939) x 1895 BROUSSAIN Joseph
- LAFONT Marie Charlotte (° 1880 + 1894)

5 Grands-oncles & tantes

Frère(s) / sœur(s) de LAFONT Arthur :

- LAFONT Marie Gabriele (° 1837 + 1838)
- LAFONT Louise (Marie Catherine) (° 1840) x 1864 DEDONS Théodore
- LAFONT Gaston (° 1847 + 1867)

Frère(s) / sœur(s) de *DUTEY Isabelle* :

- *DUTEY Marie Françoise* (° 1852) x 1875 *MOYNAC Marie*
- *DUTEY Placide Adrienne* (° 1859) x 1880 *LEBRUN Prosper*

9 Frères & sœurs des arrière-grands-parents

Frère(s) / sœur(s) de *LAFONT Marc* :

- *LAFONT Louise* (° 1791 + 1858) x 1813 *GALATOIRE Gabriel*

Frère(s) / sœur(s) de *DUTEY Jean* :

- *DUTEY-HARISPE Adrien* (° 1801 + 1878) x 1836 *PRIEUR Madeleine*
- *DUTEY Jean-Ulysse* (° 1802 + 1854) x 1851
- *DUTEY Gratianne* (° 1804 + 1818)
- *DUTEY Marie Olympe* (° 1806 + 1829) x 1827 *DARHAN*
- *DUTEY Anne Adèle* (° 1810 + 1811)
- *DUTEY Jean-Pierre* (° 1812)
- *DUTEY Marthe Olympe Louise* (° 1816 + 1894) x 1856 *DARHAMPE Jean-Baptiste*
- *DUTEY Marie-Placide* (° 1817 + 1861) x 1851 *MARMISSOLLE Daniel*

3 Cousins germains des grands-parents

Enfant(s) de *DUTEY-HARISPE Adrien* et de *PRIEUR Madeleine* :

- *DUTEY Henriette* (° 1840)
- *DUTEY-HARISPE Albert* (° 1841 + 1920) x *LABBÉ Berthe*

Enfant(s) de *DARHAN* et de *DUTEY Marie* :

- *DARHAN Pierre Ulysse* (+ 1856)

3 Cousins issus de germain des parents

Enfant(s) de *DUTEY-HARISPE Albert* et de *LABBÉ Berthe* :

- *DUTEY-HARISPE Adrien* (° 1869)
- *DUTEY-HARISPE Edouard* (° 1871 + 1961) x *GOMEL Cécile*
- *DUTEY-HARISPE Marie* (° 1873)

4 Cousins remués de germain

Enfant(s) de *DUTEY-HARISPE Edouard* et de *GOMEL Cécile* :

- *DUTEY-HARISPE Jacques* (° 1901)
- *DUTEY-HARISPE Yvonne* (° 1902)
- *DUTEY-HARISPE André* (° 1909) x 1938 *BERNEX Edith*
- *DUTEY-HARISPE Marcel* (° 1912 + 1998)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1 : LES SEPT PROVINCES DU PAYS-BASQUE - SOURCE HTTPS://FREEBZSK.COM/PRODUCT_DETAILS/16011600.HTM	1
ILLUSTRATION 2 : ASCENDANCE DE JEANNE MANESCAU, ÉPOUSE D'ANTOINE ET PETITE-NIÈCE DE PIERRE ET MARIE – LE CHEMIN EMPRUNTÉ POUR COMMENCER À REJOINDRE LA VILLA NAYMES	10
ILLUSTRATION 3 : ASCENDANCE D'ANTOINE CUBURU ET SES COUSINS DE 3 ^{ÈME} GÉNÉRATION	11
ILLUSTRATION 4 : EXTRAIT DE L'AUTORISATION DE LOUIS AU MARIAGE DE PIERRE	13
ILLUSTRATION 5 : ACTE DE MARIAGE DE PIERRE MANESCAU ET MARIE AMESTOY, LE 2 JUILLET 1834 À BAYONNE (64)	15
ILLUSTRATION 6 : EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS DE JEANNE ETCHEBELAR, MARIÉE À LOUIS MANESCAU.....	17
ILLUSTRATION 7 : EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE DE LOUIS MANESCO ET JEANE ETCHEBELART (OU ETCHEBELHARRE)	18
ILLUSTRATION 8 : EXTRAIT DE L'ACTE DE BAPTÊME DE LOUIS MANESCAU FILS DE LAURENS MANESQUO.....	18
ILLUSTRATION 9 : EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS DE LOUIS MANESCAU	18
ILLUSTRATION 10 : EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS DE JEANNE SEIN (FOULARD)	25
ILLUSTRATION 11 : EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS DE JEAN MANESCAU	27
ILLUSTRATION 12 : ASCENDANCE DE PIERRE MANESCAU	28
ILLUSTRATION 13 : ASCENDANCE DE MARIE AMESTOY	29
ILLUSTRATION 14 : PROCÉDURE DE LÉGITIMATION DE JEANNE MANESCAU (NÉE SEIN) PAR LE MARIAGE DE SES PARENTS	30
ILLUSTRATION 15 : ASCENDANCE DE JEANNE MANESCAU (NÉE SEIN) ET SES 2 ENFANTS	32
ILLUSTRATION 16 : FICHE MATRICULE DE JEAN CUBURU, LE DÉSERTEUR – BAYONNE, CLASSE 1889 – MATRICULE 1346.....	34
ILLUSTRATION 17 : EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE DE JEAN BAPTISTE CUBURU NÉ EN 1811, DÉCLARÉ EN 1834.....	39
ILLUSTRATION 18 : DOMINGA DUTEY BERGOUGNAN EN 1906, GRAND-MÈRE DE JUAN PERÓN AVEC SES PETITS-ENFANTS	46
ILLUSTRATION 19 : TOMÁS LIBERATO PERÓN	46
ILLUSTRATION 20 : JUAN SOSA TOLEDO, LA MÈRE DE JUAN	46
ILLUSTRATION 21 : JUAN DOMINGO PERÓN	46
ILLUSTRATION 22 : AURELIA GABRIELA TIZON 1ÈRE ÉPOUSE DÉCÉDÉE D'UN CANCER DE L'UTÉRUS	46
ILLUSTRATION 23 : MARIA EVA (ALIAS EVITA) DUARTE 2È ÉPOUSE DÉCÉDÉE D'UN CANCER DU COL DE L'UTÉRUS	46
ILLUSTRATION 24 : MARIA ESTELA MARTINEZ 3È ÉPOUSE 1ÈRE PRÉSIDENTE FEMME AU MONDE	46
ILLUSTRATION 25 : COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR	48
ILLUSTRATION 26 : MAISON NAYMES (VUE 1)	51
ILLUSTRATION 27 : CARTE POSTALE DE LA MAISON NAYMES VUE 2 (RECTO)	51
ILLUSTRATION 28 : CARTE POSTALE DE LA MAISON NAYMES VUE 2 (VERSO)	51
ILLUSTRATION 29 : PLAN CADASTRAL DE NAPOLÉON DU QUARTIER LACHEPAILLET ET LA MAISON NAYMES	52
ILLUSTRATION 30 : ARTICLE SUR L'ATTENTAT RATÉ CONTRE DE S. MIÑANO.....	55
ILLUSTRATION 31 : ACTE DE NAISSANCE DE MARIE MARGUERITE MADELEINE LAFONT.....	56
ILLUSTRATION 32 : EXTRAIT DE L'ACTE SOUS-SEING PRIVÉ DU 30/9/1883	57
ILLUSTRATION 33 : EXTRAITS DU LIVRE "GRÂCE À TOI" DE L. & R. D'ELISSAGARAY	60
ILLUSTRATION 34 : LE GRAND MARIAGE GABY/D'ELISSAGARAY - LE PATRIOTE DES PYRÉNÉES DU 10/9/1926 - HTTPS://GALLICA.BNF.FR/ARK:/12148/BPT6K5255597F/F2.ITEM	61
ILLUSTRATION 35 : LE PLAN CADASTRAL ACTUEL DU QUARTIER LACHEPAILLET ET LA MAISON NAYMES	63
ILLUSTRATION 36 : PORTAIL ACTUEL DU PARC DE L'ANCIENNE MAISON NAYMES	64
ILLUSTRATION 37 : LES DERNIÈRES TRACES DE LA MAISON NAYMES	64

ILLUSTRATION 38 : ASCENDANCE DE JEANNE MANESCAU, ÉPOUSE D'ANTOINE ET PETITE-NIÈCE DE PIERRE ET MARIE	84
ILLUSTRATION 39 : ASCENDANCE D'ANTOINE CUBURU ET SES COUSINS DE 3ÈME GÉNÉRATION	85
ILLUSTRATION 40 : L'INCENDIE DE LA PRÉFECTURE DE PAU – JOURNAL « LE PATRIOTE » DU 22/11/1908.....	87

COTES DES ILLUSTRATIONS

COTE ET/OU PERMALIEN 1 : AUTORISATION DE LOUIS MANESCAU AU MARIAGE DE PIERRE : RÉPERTOIRES-3E15591-1820/1834-F119 - HTTPS://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN-LIGNE/ARK:/81221/R7105ZVR5PZMTK/F119	13
COTE ET/OU PERMALIEN 2 : MARIAGE DE PIERRE MANESCAU ET DE MARIE AMESTOY - HTTPS://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN- LIGNE/ARK:/81221/R17807ZJONOH1K/F600	15
COTE ET/OU PERMALIEN 3 : DÉCÈS DE JEANNE ÉTCHEBELAR - HTTPS://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN- LIGNE/ARK:/81221/R27368ZDBPZL8K/F78	17
COTE ET/OU PERMALIEN 4 : MARIAGE DE LOUIS MANESCAU ET JEANNE ÉTCHEBELART - HTTPS://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN- LIGNE/ARK:/81221/R27343Z0C8B1MK/F1428	18
COTE ET/OU PERMALIEN 5 : BAPTÊME DE LOUIS MANESCAU - HTTPS://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN- LIGNE/ARK:/81221/R27343Z0C8B1MK/F961	18
COTE ET/OU PERMALIEN 6 : DÉCÈS DE LOUIS MANESCAU - HTTPS://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN- LIGNE/ARK:/81221/R27371ZC0GCS2K/F69	18
COTE ET/OU PERMALIEN 7 : DÉCÈS DE JEANNE SEIN - HTTP://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN-LIGNE/ARK:/81221/R27708Z8TK99JK/F47	25
COTE ET/OU PERMALIEN 8 : DÉCÈS DE JEAN MANESCAU - HTTPS://ARCHIVES-NUMERISEES.LOIRE- ATLANTIQUE.FR/V2/ARK:/42067/5895AF533FC1D02B40462EC0A98FC7EE	27
COTE ET/OU PERMALIEN 9 : LÉGITIMATION DE JEANNE MANESCAU - HTTPS://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN- LIGNE/ARK:/81221/R27701Z6969L2K/F44	30
COTE ET/OU PERMALIEN 10 : (NMD) > COLLECTION DÉPARTEMENTALE > NAISSANCES - HTTPS://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN- LIGNE/ARK:/81221/R27226Z9VLBZ2K/F20	39
COTE ET/OU PERMALIEN 11 : LÉGION D'HONNEUR ROBERT D'ELISSAGARAY - 19800035/326/43949 - HTTPS://WWW.LEONORE.ARCHIVES-NATIONALES.CULTURE.GOUV.FR/UI/NOTICE/133187 - ARCHIVES NATIONALES (PIERREFITTE) - BASE DE DONNÉES LÉONORE	49
COTE ET/OU PERMALIEN 12 : PHILIPPE D'ELISSAGARAY DE JAURGAIN, MÉDAILLE : HTTPS://WWW.ORDREDELALIBERATION.FR/FR/MEDAILLES?FULLTEXT=ELISSAGARAY	50
COTE ET/OU PERMALIEN 13 : PHILIPPE D'ELISSAGARAY - MÉMOIRES DES HOMMES GR 16 P 170768.....	50
COTE ET/OU PERMALIEN 14 : EXTRAIT DU RÉPERTOIRE DE ME PAUL DUHALDE - 3E3511 - 1783-16 AVRIL 1788 - F100	53
COTE ET/OU PERMALIEN 15 : ACTE DE NAISSANCE DE Mlle M. LAFONT - HTTPS://BIT.LY/3B2RYDA.....	55
COTE ET/OU PERMALIEN 16 : BAYONNE : ÉTAT CIVIL 1873-1882 - 5MI102/30-F248 - HTTPS://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN- LIGNE/ARK:/81221/R17803Z6QNB22K/F248	56
COTE ET/OU PERMALIEN 17 : EXTRAIT DE L'ACTE SSP DU 30/9/1883 : BAYONNE-ÉTUDE II-ME DUHALDE (JEAN EUGÈNE -3E17896- 1883/09-1883/12- F221-HTTPS://EARCHIVES.LE64.FR/ARCHIVES-EN-LIGNE/ARK:/81221/R3023ZGJFGQJLK/F221	57
COTE ET/OU PERMALIEN 18 : INVENTAIRE : MC/RE/XVIII/33 - RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE POUR LA PÉRIODE DU 12 DÉCEMBRE 1872 AU 17 OCTOBRE 1878 - CONTRAT DE MARIAGE LAFONT/DUTEY ET MOYNAC/DUTEY.....	59
COTE ET/OU PERMALIEN 19 : REGISTRE DE NANTES -	83
COTE ET/OU PERMALIEN 20 : HTTPS://WWW.PIRENEAS.FR/ARK:/12148/BPT6K5252064D/F2.ITEM.ZOOM	87

SOURCES DES ACTES

A défaut de pouvoir obtenir facilement les cotes de chacun des actes, vous trouverez ici les permaliens des personnes de cette généalogie.

TYPE	SOURCES / COTES	NOMS	CONJOINTS
Naissance AD 64	.././1740 Juxue Ibarre https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27490zpsd63bk/f370	AMESTOY Guillaume .././1740	
Union AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27489z6ttrfhk/f661	AMESTOY Guillaume .././1740	CARRICART BORDACHAR Anne 21/04/1776
Décès AD 64	11/05/1840 Bayonne http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17816zx0bsc3k/f727	AMESTOY Marie 16/02/1802	
Naissance AD 64	16/02/1802 Larceveau-Arros-Cibits (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r23236zj07hj5k/f20	AMESTOY Marie 16/02/1802	
Décès AD 64	01/03/1801 Larceveau-Arros-Cibits (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r23246zhzsf9wk/f23	AMESTOY Pierre 01/05/1798	
Naissance AD 64	01/05/1798 Larceveau-Arros-Cibits (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r23236zj07hj5k/f10	AMESTOY Pierre 01/05/1798	
Union AD 64	05/06/1819 Banca (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17421zj1xzrdk/f27	BERGOUIGNAN Jean .././1796	ESPIL Marie
Naissance AD 64	05/06/1821 Banca (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17413z35zs2qk/f54	BERGOUIGNAN Vincenta 05/06/1821	
Union AD 64	30/04/1764 Saint Just https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27489z6ttrfhk/f507	BORDACHAR (CARRICART) Dominique	(CARRICART) ACALEGUY Anne 20/09/1742
Naissance AD 64	20/03/1868 Bayonne (64) Bayonne - 1863-1873 - 5Mi102/29 - 425 - https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17802zn1p1j3k/f425	BROUSSAIN Joseph (Marie Jean-Baptiste Pierre) 20/03/1868	
Naissance AD 64	19/10/1774 Saint Just https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27489z6ttrfhk/f589	CARRICART Marguerite 19/10/1774	
Naissance AD 64	27/03/1768 Saint Just https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27489z6ttrfhk/f544	CARRICART Marie 27/03/1768	
Union AD 64	11/10/1791 Saint Just https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27489z6ttrfhk/f661	CARRICART BORDACHAR Anne 21/04/1776	OYENART Pierre
Naissance	21/04/1776 Saint Just Ibarre	CARRICART BORDACHAR Anne 21/04/1776	

TYPE	SOURCES / COTES	NOMS	CONJOINTS
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27490zpsd63bk/f103		
Décès	20/08/1881 Saint-Pée-sur-Nivelle	CHIPY Gracieuse 16/06/1847	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27707zdfbxcrk/f94		
Naissance	16/06/1847 Saint-Pée-sur-Nivelle	CHIPY Gracieuse 16/06/1847	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27672zk6f2ktk/f71		
Naissance	10/10/1877 Saint-Pée-sur-Nivelle	CUBURU Antoine 10/10/1877	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27675zb1s3l0k/f69		
Union	09/07/1873 Saint-Pée-sur-Nivelle	CUBURU Jean 09/06/1848	CHIPY Gracieuse 16/06/1847
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27703zmrszqlk/f5		
Naissance	09/06/1848 Saint-Pée-sur-Nivelle	CUBURU Jean 09/06/1848	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27672zk6f2ktk/f84		
Union	03/06/1899 Saint-Jean-de-Luz (64)	CUBURU Jean 05/09/1874	PASSICOT Marie 30/08/1875
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27366z9nl27kk/f87		
Union	27/12/1881 Saint-Pée-sur-Nivelle	CUBURU Jean 09/06/1848	LARRALDE Pauline .././1855
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27703zmrszqlk/f104		
Naissance	30/12/1869 Saint-Pée-sur-Nivelle	CUBURU Jean 30/12/1869	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27674znhnd6gk/f110		
Décès	05/02/1885 Itxassou (64)	CUBURU Jean (1) 10/02/1804	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r22447zsf0txrk/f1687		
Union	26/02/1840 Arcangues (64)	CUBURU Jean (1) 10/02/1804	DAGUERRE Jeanne
AD 64	Arcangues > Naissances, mariages, décès (NMD) > Collection départementale > Mariages 1833-1842 - 33 - https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r15778z3f7nzdk/f33		
Naissance	10/02/1804 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64)	CUBURU Jean (1) 10/02/1804	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27222ztprs6wk/f313		
Union	18/12/1841 Fos (31)	CUBURU Jean (2) 25/10/1805	ARAGON Marie
AD 64	https://archives.haute-garonne.fr/ark:/44805/vta1c47f7df813cefe6/daogrp/0/44		
Décès	16/03/1878 Bagnères-de-Luchon (31)	CUBURU Jean (2) 25/10/1805	
AD 31	NMD : 2 E IM 7797 - Bagnères-de-Luchon. 1 E 100 - https://archives.haute-garonne.fr/ark:/44805/vtaebb7ca62d3caa8f1/daogrp/0/27		
Naissance	25/10/1805 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64)	CUBURU Jean (2) 25/10/1805	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27222ztprs6wk/f360		
Naissance	27/07/1809 Louhossoa	CUBURU Jean (4) 27/07/1809	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r24006zj17rthk/f1116		
Union	15/02/1848 Louhossoa	CUBURU Jean (4) 27/07/1809	HOBINCHET Marianne (Marie) 08/01/1824
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r24006zj17rthk/f430		

TYPE	SOURCES / COTES	NOMS	CONJOINTS
Décès AD 64	29/08/1888 Saint-Pée-sur-Nivelle https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27708z8tk99jk/f66	CUBURU Jean (4) 27/07/1809	
Naissance AD 64	06/10/1811 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27226z9vlbz2k/f20	CUBURU Jean (5) Baptiste 06/10/1811	
Union AD 64	14/11/1846 Mendionde (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r24637znsmw6wk/f17	CUBURU Jean (5) Baptiste 06/10/1811	LISSARRAGUE Jeanne
Décès AD 64	17/06/1895 Bonloc (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r19276z8zn5n8k/f6	CUBURU Jean (5) Baptiste 06/10/1811	
Décès AD 64	01/02/1886 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27251z9gfmqhk/f36	CUBURU Jean (6) 06/04/1816	
Union AD 64	17/11/1844 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27237z2xvldk/f35	CUBURU Jean (6) 06/04/1816	JAUREGUY Marie
Naissance AD 64	06/04/1816 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27224zlxk59k/f27	CUBURU Jean (6) 06/04/1816	
Union AD 64	15/12/1880 Saint-Pée-sur-Nivelle https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27703zmrzqlk/f81	CUBURU Jean-Paul Dit Paulin 23/07/1859	MILLOCQ Etienne .././1860
Naissance AD 64	23/07/1859 Saint-Pée-sur-Nivelle https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27673z55k1gqk/f89	CUBURU Jean-Paul Dit Paulin 23/07/1859	
Décès AD 64	26/11/1900 Saint-Pée-sur-Nivelle https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27696z4mdgtpk/f78	CUBURU Jean-Paul Dit Paulin 23/07/1859	
Professions AD 64	 https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27226z9vlbz2k/f20	CUBURU (DIT IRIART) Jean 20/02/1784	
Décès AD 64	11/09/1845 Saint-Etienne-de-Baïgorry https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27247z3h1x3vk/f25	CUBURU (DIT IRIART) Jean 20/02/1784	
Union AD 64	31/05/1804 Saint-Étienne-de-Baïgorry https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27232z32cvd0k/f209	CUBURU (DIT IRIART) Jean 20/02/1784	DUTEY Gracianne 07/09/1777
Naissance AD 64	09/05/1843 Hasparren https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r21782zmlprdpk/f10	CUBURU (NÉ HOBINCHET) Antoine 09/05/1843	
Union AD 64	06/06/1836 Musculdy (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r25331zb5xs08k/f420	CUBURU (NÉ IRIART) Jean (3) 26/09/1807	SALDUNBIDE Marie
Naissance AD 64	26/09/1807 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27223zhpq4x5k/f5	CUBURU (NÉ IRIART) Jean (3) 26/09/1807	
Testament AD 64	17/02/1877 https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r5799zcnwgxjpk/f636	DARHAMPE Jean-Baptiste	

TYPE	SOURCES / COTES	NOMS	CONJOINTS
Naissance AD 64	31/12/1810 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27223zhpq4x5k/f28	DUTEY Anne Adèle 31/12/1810	
Décès AD 64	13/08/1811 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27243z49sfj3k/f24	DUTEY Anne Adèle 31/12/1810	
Naissance AD 64	07/09/1777 Saint-Etienne-de-Baïgorry https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27220zch0bj4k/f148	DUTEY Gracianne 07/09/1777	
Décès AD 64	24/01/1842 Saint-Etienne-de-Baïgorry https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27246zk542ltk/f93	DUTEY Gracianne 07/09/1777	
Décès AD 64	24/06/1818 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27244zd4mconvk/f34	DUTEY Gratianne .././1804	
Union AD 75	28/06/1875 Paris 8è Paris – 1875 – Mariages – 08 - V4E 3405 – f540 – vue 15 - https://archives.paris.fr/s/4/etat-civil-actes/resultats/?	DUTEY Isabelle Nathalie 12/04/1852	LAFONT Arthur (Marie Martin Louis) 20/01/1839
Naissance AD 64	08/07/1774 Saint-Etienne-de-Baïgorry http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27220zch0bj4k/f56	DUTEY Jean 08/07/1774	
Naissance AD 64	15/04/1819 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27224zlxk59k/f61	DUTEY Jean 15/04/1819	
Union Armorial	19/07/1800 Saint-Etienne-de-Baïgorry (7 enfants dont Jean) Armorial du Pays-Basque II - La Basse-Navarre - Jean-Marie Régnier	DUTEY Jean 08/07/1774	HARISPE Marie-Placide (Plaisance Ou Jeanne-Placide) 26/11/1776
Décès Armorial	11/12/1817 Saint-Etienne-de-Baïgorry Armorial du Pays-Basque II - La Basse-Navarre - Jean-Marie Régnier	DUTEY Jean 08/07/1774	
Union AD 64	19/07/1800 Saint-Etienne-de-Baïgorry (7 enfants dont Jean) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27232z32cvd0k/f130	DUTEY Jean 08/07/1774	HARISPE Marie-Placide (Plaisance Ou Jeanne-Placide) 26/11/1776
Naissance Armorial	08/07/1774 Saint-Etienne-de-Baïgorry Armorial du Pays-Basque II - La Basse-Navarre - Jean-Marie Régnier	DUTEY Jean 08/07/1774	
Union Armorial	03/11/1857 Lima (Pérou) Armorial du Pays-Basque II - La Basse-Navarre - Jean-Marie Régnier	DUTEY Jean Isidore 11/04/1808	HARGUINDEGUY Dominique .././1815
Union AD 64	03/11/1857 Lima (Pérou) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r23487zlhnmj49k/f31	DUTEY Jean Isidore 11/04/1808	HARGUINDEGUY Dominique .././1815
Naissance Armorial	11/04/1808 Saint-Etienne-de-Baïgorry Armorial du Pays-Basque II - La Basse-Navarre - Jean-Marie Régnier	DUTEY Jean Isidore 11/04/1808	
Décès	12/09/1862 Saint-Etienne-de-Baïgorry	DUTEY Jean Isidore 11/04/1808	

TYPE	SOURCES / COTES	NOMS	CONJOINTS
Armorial	Armorial du Pays-Basque II - La Basse-Navarre - Jean-Marie Régnier		
Naissance	25/07/1812 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64)	DUTEY Jean-Pierre 25/07/1812	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27223zhpg4x5k/f42		
Union	29/09/1851 Lecumberry (64)	DUTEY Jean-Ulysse 11/05/1802	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r23486zlp25p2k/f45		
Testament		DUTEY Jean-Ulysse 11/05/1802	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r6053zffvcp71k/f667		
Union	28/04/1851 Lacarre (64)	DUTEY Marie-Placide 31/12/1817	MARMISSOLLE Daniel 29/03/1815
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r22866zstj3m5k/f537		
Naissance	31/12/1817 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64)	DUTEY Marie-Placide 31/12/1817	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27224zlxxc59k/f45		
Naissance	04/08/1828 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64)	DUTEY Marthe Olympe 04/08/1828	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27225z66cw14k/f71		
Naissance	29/02/1816 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64)	DUTEY Marthe Olympe Louise 29/02/1816	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27224zlxxc59k/f26		
Dot		DUTEY Marthe Olympe Louise 29/02/1816	
AD 64	http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r6036zjqnxbllpk/f56		
Naissance	26/07/1859 Lecumberry	DUTEY Placide Adrienne 26/07/1859	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r23480zr3drjfk/f32		
Union	08/01/1880 Lecumberry	DUTEY Placide Adrienne 26/07/1859	LEBRUN Prosper
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r23507znlblhrk/f27		
Naissance	02/03/1781 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64)	DUTEY (NÉ HAROSBERRY) Jean 02/03/1781	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27221z687njkk/f29		
Décès	24/10/1850 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64)	DUTEY (NÉ HAROSBERRY) Jean 02/03/1781	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27247z3h1x3vk/f79		
Union	06/06/1812 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64)	DUTEY (NÉ HAROSBERRY) Jean 02/03/1781	DORRÉ (ou IRIGOYEN) Gracianne 10/10/1786
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27233zfb25xzk/f48		
Union	17/08/1836 Bayonne	DUTEY-HARISPE Adrien 24/09/1801	PRIEUR Madeleine
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17807zj0n0h1k/f715		
Décès	../../1920	ELISSAGARAY de JAURGAIN Guy ../../1900	
retronews	https://www.retronews.fr/journal/la-libre-parole/11-juillet-1920/691/1948687/2		
Décès	27/01/1811 Saint-Jean-de-Luz (64)	ETCHEBELAR Jeanne Marie ../../1765	
AD 64	http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27368zdbpzl8k/f78		

TYPE	SOURCES / COTES	NOMS	CONJOINTS
Décès AD 64	13/08/1834 Saint-Pée-sur-Nivelle https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27691zsb7sz3k/f20	ETCHEVERRY Gracieuse ../../1773	
Union retronews	08/09/1926 Bayonne (Maison Naymes) https://www.retronews.fr/journal/gazette-de-bayonne-de-biarritz-et-du-pays-basque/9-septembre-1926/343/1927315/2	GABY Isabelle (Juliette Marie) 25/02/1906	ELISSAGARAY de JAURGAIN Robert (Marie Jean Pierre François Renaud) 30/11/1898
Documen t retronews	Le Patriote des Pyrénées - 1926-09-10	GABY Isabelle (Juliette Marie) 25/02/1906	
Inventaire après décès p	18/06/1968 Le 18/6/1968 - vol.3664 n°10 : Attestation du 28/5/1968 Maître Clerisse après décès le 20/9/1967 de la titulaire laissant pour héritiers...	GABY Isabelle (Juliette Marie) 25/02/1906	
Décès AN/SIV	27/02/1916 Verdun (55) https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/undefined/undefined/FRDAFAN85_OF9v169755_L	GABY Léon (Marie Jean-Baptiste) 20/05/1867	
Décès AD 64	09/05/1814 Saint-Pée-sur-Nivelle http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27689zcvsd8lk/f10	HALIRY (ou HALIRE) Catherine ../../1775	
Testament AD 64	21/04/1854 https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r6047zttjw821k/f113	HARISPE Marie-Placide (Plaisance Ou Jeanne-Placide) 26/11/1776	
Dot AD 64	20/04/1857 Mauléon http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r6036zjqnxbpk/f56	HARISPE Marie-Placide (Plaisance Ou Jeanne-Placide) 26/11/1776	
Naissance AD 64	10/11/1789 Saint Just Ibarre https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27489z6ttrfhk/f650	HARORTEGUY Clément 10/11/1789	
Union AD 64	23/03/1773 Saint-Etienne-de-Baïgorry (6 enfants dont Jean) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27220zch0bj4k/f15	HAROSBERRY (dit DUTEY) Jean 20/10/1750	ERNAUTENA Jeanne 29/05/1750
Union AD 64	09/11/1808 Mendionde https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r24607zszv0v6k/f16	HOBINCHET David 10/10/1781	DAGUERRE Catherine 13/10/1778
Décès AD 64	07/03/1886 Saint-Pée-sur-Nivelle https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27708z8tk99jk/f41	HOBINCHET Marianne (Marie) 08/01/1824	
Naissance AD 64	20/01/1839 Bayonne Bayonne : état civil 1838-1851 - 5Mi102/27 - 81 - https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17800zsvsz78k/f81	LAFONT Arthur (Marie Martin Louis) 20/01/1839	
Naissance	27/07/1878 Bayonne	LAFONT Jeanne Eugénie Marie 27/07/1878	

TYPE	SOURCES / COTES	NOMS	CONJOINTS
AD 64	Bayonne : état civil 1873-1882 - 5Mi102/30 - 434 - https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17803z6qnb22k/f434		
Union	22/11/1864 Bayonne (64)	LAFONT Louise (Marie Catherine) 11/04/1840	DEDONS Théodore (Bertrand Jean Raymond) 03/12/1827
AD 64	Bayonne : état civil 1856-1865 - 5Mi102/36 - 779 - https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17809z1q6zlbk/f779		
Union	10/09/1836 Bayonne (64)	LAFONT Marc (Hippolyte) 31/05/1794	DUBROCA Marguerite Aglaé 23/09/1811
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17807zj0n0h1k/f716		
Naissance	31/05/1794 Saint-Sever (40)	LAFONT Marc (Hippolyte) 31/05/1794	
geneanet	LH/1436/63 - Paris (Paris, France) - Ordre de la Légion d'honneur - https://www.geneanet.org/registres/view/618670?individu_filter=2954004		
Décès	19/04/1866 Bayonne	LAFONT Marc (Hippolyte) 31/05/1794	
AD 64	Bayonne : état civil 1858-1868 - 5Mi102/45 - 672 - https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17818zt0ff82k/f672		
Naissance	19/11/1880 Bayonne	LAFONT Marie Charlotte 19/11/1880	
AD 64	Bayonne : état civil 1873-1882 - 5Mi102/30 - 613 - https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17803z6qnb22k/f613		
Naissance	17/04/1876 Bayonne (64)	LAFONT Marie Marguerite Madeleine 17/04/1876	
AD 64	Bayonne : état civil 1873-1882 - 5Mi102/30 - 248 - https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17803z6qnb22k/f248		
Union	18/02/1895 Bayonne (64)	LAFONT Marie Marguerite Madeleine 17/04/1876	BROUSSAIN Joseph (Marie Jean-Baptiste Pierre) 20/03/1868
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17822z3j8ccrk/f252		
Naissance	19/10/1720 Saint-Jean-de-Luz (64)	MANESCAU Catherine 19/10/1720	
AD 64	http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27342z9nl5fsk/f1195		
Baptême	17/11/1729 Saint-Jean-de-Luz (64)	MANESCAU Catherine	
AD 64	http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f95		
Décès	25/12/1765 Saint-Jean-de-Luz (64)	MANESCAU Catherine 19/10/1720	
AD 64	http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f888		
Décès	15/10/1831 Saint-Jean-de-Luz (64)	MANESCAU Dominica 17/10/1765	
AD 64	http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27370z29wdsqk/f134		
Baptême	18/10/1765 Saint-Jean-de-Luz (64)	MANESCAU Dominica 17/10/1765	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27347zrnbzhkk/f8		
Naissance	17/10/1765 Saint-Jean-de-Luz (64)	MANESCAU Dominica 17/10/1765	
AD 64	http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f1064		
Naissance	07/02/1798 Saint-Jean-de-Luz (64)	MANESCAU Dominique 07/02/1798	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27345zxrvmhkh/f66		
Naissance	08/01/1796 Saint-Jean-de-Luz (64)	MANESCAU Etienne 08/01/1796	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27378zhr4r3rk/f35		

TYPE	SOURCES / COTES	NOMS	CONJOINTS
Décès AD 64	12/07/1841 Saint-Jean-de-Luz (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27371zc0gcs2k/f170	MANESCAU Etienne 29/04/1801	
Naissance AD 64	29/04/1801 Saint-Jean-de-Luz (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27345zxrvmmhk/f181	MANESCAU Etienne 29/04/1801	
Naissance AD 64	02/05/1726 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27342z9nl5fsk/f1397	MANESCAU François 02/05/1726	
Naissance AD 64	21/09/1803 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27345zxrvmmhk/f260	MANESCAU Jean 21/09/1803	
Union AD 64	14/01/1788 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f1410	MANESCAU Jean 03/02/1757	LAFFARGUE Marie Martine
Décès AD 64	31/10/1819 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27369zhtjp8qk/f148	MANESCAU Jean 03/02/1757	
Union AD 64	03/05/1837 Saint-Pée-sur-Nivelle http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27701z6969l2k/f44	MANESCAU Jean 21/09/1803	SEIN (FOULARD) Jeanne 21/08/1804
Décès AD 44	10/08/1840 Paimboeuf (44) Cote : Paimboeuf – D – 1840 – 3E116/52 - https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ark:/42067/5895af533fc1d02b40462ec0a98fc7ee	MANESCAU Jean 21/09/1803	
Naissance AD 64	03/02/1757 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f759	MANESCAU Jean 03/02/1757	
Naissance AD 64	04/03/1800 Saint-Jean-de-Luz (64) https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27345zxrvmmhk/f136	MANESCAU Jean 04/03/1800	
Décès AD 64	15/03/1813 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27369zhtjp8qk/f4	MANESCAU Joseph 10/03/1813	
Naissance AD 64	10/03/1813 Saint-Jean-de-Luz (64) Naissance Joseph	MANESCAU Joseph 10/03/1813	
Baptême AD 64	10/08/1727 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f18	MANESCAU Laurent (Laurens)	
Union AD 64	28/01/1756 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f741	MANESCAU Laurent (Laurens)	GUILENTENA Magdalaine
Décès AD 64	08/08/1836 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27371zc0gcs2k/f69	MANESCAU Louis 01/05/1760	
Union AD 64	11/02/1789 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f1428	MANESCAU Louis 01/05/1760	ETCHEBELAR Jeanne Marie .././1765
Naissance AD 64	01/05/1760 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f961	MANESCAU Louis 01/05/1760	

TYPE	SOURCES / COTES	NOMS	CONJOINTS
Décès AD 64	15/05/1736 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f271	MANESCAU Marie	
Baptême AD 64	19/11/1789 Saint-Jean-de-Luz (64) Baptêmes, mariages, sépultures (BMS) 1727-1791 - 5Mi483/3 - 1439 - https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f1439	MANESCAU Marie 19/11/1789	
Décès AD 64	07/09/1855 Saint-Jean-de-Luz (64) Décès Marie	MANESCAU Marie 19/11/1789	
Décès AD 64	08/03/1726 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27342z9nl5fsk/f1395	MANESCAU Pierre	
Union AD 64	02/07/1834 Bayonne http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r17807zj0n0h1k/f600	MANESCAU Pierre 09/11/1793	AMESTOY Marie 16/02/1802
Naissance AD 64	09/11/1793 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27345zxrvmhkh/f12	MANESCAU Pierre 09/11/1793	
Union AD 64	21/01/1868 Saint-Pée-sur-Nivelle http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27684zgbzz0kk/f58	MANESCAU (NÉE SEIN) Jeanne 12/03/1837	CUBURU (NÉ HOBINCHET) Antoine 09/05/1843
Naissance AD 64	12/03/1837 Saint-Pée-sur-Nivelle http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27671zm7zmvvk/f77	MANESCAU (NÉE SEIN) Jeanne 12/03/1837	
Union AD 64	08/02/1719 Saint-Jean-de-Luz (64) http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27342z9nl5fsk/f1123	MANESQUA Jacques	LATZAGUE Catherine
Décès AD 64	19/09/1827 Saint-Pée-sur-Nivelle http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27690zplcqqt/f43	SEIN Thomas .././1757	
Union AD 64	24/11/1790 Saint-Pée-sur-Nivelle http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27666zmjfnq9k/f735	SEIN Thomas .././1757	HALIRY (ou HALIRE) Catherine .././1775
Décès divers	17/08/1886 Caserne d'Amotz https://www.cultureetpatrimoinesenpere.fr/buruxkak/images/buruxkak5.pdf	SEIN (FOULARD) Jeanne 21/08/1804	
Naissance AD 64	21/08/1804 Saint-Pée-sur-Nivelle http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27667zzqm7ztk/f288	SEIN (FOULARD) Jeanne 21/08/1804	
Décès AD 64	17/08/1886 Caserne d'Amotz http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27708z8tk99jk/f47	SEIN (FOULARD) Jeanne 21/08/1804	
Naissance + Union + Décès AD 64	14/02/1879 Saint-Pée-sur-Nivelle https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27675zb1s3l0k/f91	CUBURU Joseph 14/02/1879	

TYPE	SOURCES / COTES	NOMS	CONJOINTS
Testament et Succession	07/05/1856 et 20/04/1857 Mauléon	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DUTEY Jean-Ulysse 11/05/1802 ▪ DUTEY Marthe Olympe Louise 29/02/1816 ▪ HARISPE Marie-Placide (Plaisance ou Jeanne-Placide) 26/11/1776 ▪ DARHAN Pierre Ulysse 	DARHAMPE Jean-Baptiste
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r6045z4v85n09k/f292		
Baptême et décès	21/09/1736 Saint-Jean-de-Luz (64)	ETCHEBASTER Catherine	
AD 64	http://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r27343z0c8b1mk/f280		
Naissance et Union	15/04/1806 Saint-Étienne-de-Baïgorry (64)	DUTEY Marie Olympe 15/04/1806	
AD 64	https://earchives.le64.fr/archives-en-ligne/ark:/81221/r22866zstj3m5k/f483		

BIBLIOGRAPHIE ET TRAVAUX CITÉS

- ALDEBERT, Bernard. (2012). *Editions IZPEGI*. Récupéré sur <https://izpegi.pagesperso-orange.fr/TEXTES/HarispeAvantHarispe122012.pdf>
- ALVES PERIE Elisabeth. (2015, Juillet). *BLOG*. Récupéré sur Cabinet Thérapies - Elisabeth Alves Périé: <https://www.cabinet-therapies.net/post/2018/02/07/-les-van-gogh-des-gens-tr%C3%A8s-bien>
- ALVES PERIE Elisabeth. (2015). *Le transgénérationnel dans la vie des célébrités*. Ecodition.
- ASSOCIATION IKERZALEAK - Maison du Patrimoine. (s.d.). Jean de Jaurgain, historien basque (1842-1920). *Histoire, économie et société*.
- BOURDIEU, Pierre. (1972). *Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction*. In: *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 27^e année, N. 4-5. pp 1105-1127. Récupéré sur Persée: https://www.persee.fr/docAsPDF/ahess_0395-2649_1972_num_27_4_422586.pdf
- CHAIX D'EST-ANGE. (1918). *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle* (Vol. 16). Evreux: Imprimerie Charles Herissey.
- CITATIONS DES SURVIVANTS. (s.d.). A la Gloire des Grandes Familles Françaises.
- CURSENTE Benoît. (2018). *Les Cagots - histoire d'une ségrégation*. Cairn.
- D'ELISSAGARAY, Lorène et Renaud. (2016). *Grâce à toi. Du secret au pardon*. Paris: Salvator.
- ETIENNE Delphine, GUENA Alain. (2011). *France Archives*. Consulté le 2023, sur https://francearchives.gouv.fr/fr/file/ad46ac22be9df6a4d1dae40326de46d8a5cbd19d/FRSHD_PUB_00000355.pdf
- IGLESIAS Hector. (s.d.). *Artxiker*. Récupéré sur CNRS: https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00347155v2/file/Noms_de_lieux_de_Bayonne.pdf
- JAUREGUIBERRY, Francis. (1983, 12 20). *Thèse de doctorat en sociologie*. Consulté le 2023, sur 1^{ère} partie - Chap. 3.3 : Guerres carlistes et chute de la société traditionnelle basque.
- JOUANNET, Pierre. (2009, Mars 10). *Evolution des techniques de l'assistance médicale à la procréation (AMP)*. (Bulletin Académie Nationale Médecine, Éditeur) Récupéré sur Académie Nationale de Médecine: <https://www.academie-medecine.fr/evolution-des-techniques-de-lassistance-medecine-a-la-procreation-amp/>
- LAFOURCADE Maïté. (2007). *La résistance des Basques à la pénétration du Droit romain. L'exemple du Pays basque de France*. Consulté le 2023, sur <http://www.muturzikin.com/documents/La%20resistance%20des%20Basques%20a%20la%20penetration%20du%20Droit%20romain.pdf>
- ORPUSTAN, Jean-Baptiste. (s.d.). *Du nom de maison au nom d'état civil*. Récupéré sur TIPIRENA: http://www.tipirena.net/Tipirena_-_Site_officiel_de_Jean-Baptiste_ORPUSTAN/IV._Onomastique.html
- PIGNA Felipe. (2008). *Les mythes de l'histoire argentine 4*. Buenos Aires: Planeta.
- TRONCO, Emmanuel. (2010). *Les carlistes espagnols dans l'Ouest de la France, 1833-1883*. (P. u. Rennes, Éd.) Rennes.

